DEMONOLOGIE
OV
TRAITTE DES DEMONS ET SORCIERS:

De leur puissance & impuissance:

Par FR. PERREAVD.

Ensemble

L'ANTIDEMON DE MASCON,

Ou

HISTOIRE VERITABLE de ce qu'un Demon a fait & dit, il y a quelques années, en la maison dudit S^r^. Perreaud à Mascon.

N°. 7329.

S. Iaques IV. 7. 8. *Resistez au Diable, & il s'enfuira de vous. Approchez vous de Dieu, & il s'approchera de vous.*

Courtois.

Gonard



A GENEVE,
Chez Pierre Aubert.
M. DC. LIII.



AVX

TRES-ILLVSTRES, Hauts, Puissans, & Souuerains Seigneurs,

L'ADVOYER ET CONSEIL

de la Tres-Illustre & Puissante Republique de Berne.



RES-ILLVSTRES, *Hauts, Puissans & Souuerains Seigneurs,*

Il y auoit cinquante ans passés au mois de May de l'annee

derniere 1652. que ie n'auois veu vostre Ville de Berne; & puis bien dire, que ie receu vn grand contentement voyant l'estat auquel elle est à present, plus florissant, certes, que iamais. Mais ie fus encor plus satisfait & edifié de ce que, pendant mon seiour, m'estant trouué en bonne compagnie, i'ouï faire le recit des bonnes & saintes Ordonnances que vous auiez fait nouuellement, pour le fait de l'administration de la Iustice ciuile en vos terres, & lesquelles on disoit que vouliez estre à l'advenir exactement obseruees, sans y contreuenir, ni directement ni indirectement: dont ie loüai Dieu de tout mon cœur, de tant plus, que comme ie sçai qu'il a pleu à Dieu de susciter ci-deuant à vostre Estat des Samuels iustes & craignans Dieu, il lui auoit encor pleu de mettre au cœur de

leurs

*leurs ſucceſſeurs de ſuiure leurs traces: tout au contraire de ce qui eſt dit des enfans de ce bon Samuel, aſſauoir, Qu'*ils ne ſuivoyent point le train de leur pere, ains qu'ils ſe deſtournoyent apres le gain deshonneſte, prenans des dons & peruertiſſans le droit. 1. Sam. 8.

Ie fus encor fort ioyeux d'entendre, en cette compagnie, le diſcours qu'on y fit d'vne autre Ordonnance que vous auez fait en meſme temps, touchant la Iuſtice criminelle contre ceux qui ſont accuſés du crime de ſorcelerie, portant en ſubſtance, que voſtre intention eſt qu'à l'auenir on procede en ce fait plus meurement & retenuement, ſans vſer de precipitation: ains examiner ſoigneuſement les accuſations auec toutes leurs circonſtances & dependances, puis qu'il

s'agit de la vie de l'homme laquelle doit estre bien pesee & balancee.

Ce discours me fit incontinent faire comme une reflexion à trois choses. Et premierement à une ordonnance presque semblable, qu'on lit auoir esté faite autrefois par le Senat de Venise, riere laquelle ayant esté permis, un temps fut, à ceux ausquels la confiscation des biens des condamnés pour ce crime estoyent escheus, d'accuser ces gens là: mais depuis ce sage & prudent Senat, ayant recognu que plusieurs, pour auoir le bien des accusés, leur faisoyent accroire qu'ils estoyent sorciers, pourueut à un abus si horrible, tellement qu'il est à present fort circonspect & retenu en cet affaire: considerant, sans doute, qu'il vaut mieux pardonner à dix coulpables, que de faire mourir un innocent.

Outre

Outre cela ce discours qu'on fit, en ma presence, de vostre Ordonnance touchant les sorciers, me fit ramenteuoir tout à l'instant les atteintes qui m'ont esté donnees, & les reproches qui m'ont esté faites autresfois, par quelques vns de l'Eglise Romaine, sous pretexte de la quantité de sorciers, qu'ils disoyent estre bruslés en vos terres, & notamment au Pays de Vaux. Inferans de là, que nostre Religion en estoit la cause. Auquel blasme i'ai tousiours opposé, entr'autres raisons, que si le Diable auoit esté si hardi, dés le commencement du monde, que d'entrer au Paradis terrestre pour assaillir & deceuoir nos premiers parens, estans encor en l'estat d'innocence; qu'il ne falloit pas trouuer estrange qu'il se fourrast encor és lieux où la doctrine de l'Euangile est purement presché, & le regne de Satan

attaqué : & adiouſtoit ce qui eſt dit au
Iob 2.1 livre de Iob, que quand les fils de Dieu
venoyent ſe preſenter devant l'Eternel,
que Satan eſtoit auſſi parmi eux.

Et en fin le recit qui fut lors fait de
voſtre Ordonnance touchant les ſorciers,
me remit en memoire d'une choſe fort
remarquable, qui eſt arrivee à moy meſ-
me, par le moyen des Sorciers ou Magi-
ciens, dans la Ville de Maſcon, au com-
mencement de mon Miniſtere. La con-
currence donc, & comme connexité de
ces choſes, iointes à un motif particulier
que i'eus en meſme temps, me toucherent
ſi vivement, que deſlors ie pris la reſolu-
tion d'en mettre l'hiſtoire en lumiere:
quoi que iuſques à preſent ie n'aye peu
eſtre perſuadé de ce faire, voire meſme
par ceux qui avoyent pouvoir de me
commander, ce que ie confeſſe librement.

Or

Or ce que i'en produis maintenant n'est que la mesme chose que i'en auois tracee & memoriee pour mon vsage particulier, pendant que la memoire en estoit encor toute recente, & tout ainsi que ie l'ai communiquee & fait voir à plusieurs de mes amis, qui l'ont desiré de moy, voire qui a esté veuë & approuuee par quelques Synodes de cette Prouince. Aussi ne pourrois-ie faire vne supposition (sur tout en vne matiere si haute & si importante) sans encourir blasme deuant Dieu, & sans vne espece d'infamie deuant les hommes. Il est vrai que sur cette nouuelle occurrence de vos Ordonnances, i'ai creu qu'il estoit à propos d'adiouster, à la Relation de l'histoire susdite, vn Traité touchant les Demons & Sorciers en general, où i'ai tasché de faire voir par les vrais principes & fon-

demens, ce qu'il en faut croire, & qu'elle est leur puissance & impuissance, & quels sont les vrais remedes & preseruatifs contre iceux. Ce que i'espere pouuoir seruir, tant pour donner quelque lumiere à vostre Ordonnance, qu'à la Relation de ce qui m'est arriué. En l'vn & en l'autre mon principal but n'a esté & n'est que de manifester de plus en plus ce qui est des ruses & stratagemes de Satan, qui donnent certes bien occasion aux hommes de recognoistre leur foiblesse & misere, pour auoir leur recours à l'infinie puissance & misericorde de Dieu & en dependre absolument.

Et pensant à celui, où à ceux ausquels ie deuois dedier ce mien petit ouurage, (ie dis petit, en ce qui est du mien, mais grand, en ce qui est de son suiect & matiere) i'ai creu que ie ne le pouuois, ni

deuois

deuois faire plus à propos que ſous la ſplendeur de voſtre Nom, & ce pour pluſieurs raiſons. Car, outre la ſuſdite concurrence & connexité des matieres, c'eſt que i'ai conſideré que voſtre ſuſdite Ordonnance eſt ſi iuſte & equitable, qu'elle ſe trouue entierement conforme à la loy de Dieu. Car voulant donner la regle aux Magiſtrats pour bien fonder leurs iugemens de mort contre les Idolatres & Apoſtats, & par conſequent contre les Sorciers, comme les plus abominables Idolatres & Apoſtats qui ſoyent au monde : il dit, Quand il te ſera rapporté, & que tu auras entendu, que telle abomination a eſté commiſe en Iſrael, lors tu t'enqueſteras ſoigneuſement ſi ce qu'on a dit eſt veritable & certain. Deut. 17.2.

Et comme, és cas difficiles & douteux, Dieu vouloit que les Magistrats
Deut.17. 8. en Israel recourussent aux Sacrificateurs de la race de Leui, par voye de consulte & d'enqueste, touchant le vrai sens de la Loy. Aussi vous non contens d'auoir fait vostre susdite Ordonnance, conforme à la Loy de Dieu, vous auez de plus voulu suivre en quelque sorte cette derniere, en ce qu'il vous a pleu tirer l'advis des Theologiens, tant de vostre Ville de Berne que des deputés des cinq Classes de vostre Pays de Vaux, sur les causes de la sorcelerie, & des moyens d'y remedier, & sur quelques poincts qui en dependent. En quoi vous faites voir à tout le monde, que vous procedez en ce fait conscientieusement, prudemment, & mesme respectueusement enuers les seruiteurs de Dieu. Et certes s'il

y a

y a vn cas douteux & difficile à iuger, c'est cettui-ci. Et partant, si le Prophete EliZee fit cette priere à Dieu pour son seruiteur, disant, Ie te prie, ô Eternel, ouure ses yeux, affin qu'il voye, *(sentant le secours qui leur estoit venu du Ciel:) A plus forte raison est-il necessaire de prier Dieu, qu'il ouure les yeux de l'entendement & de la conscience aux Iuges pour bien iuger en ce fait, & notamment pour bien discerner les sorciers d'auec les pauures ensorcelés: ceux là estans (sans contredit) dignes de mort, ceux-ci dignes de compassion.* 2.Rois 6.17

Ainsi par là se voit entr'autres, que c'est à bon droit, que l'on vous repute vn Estat & domination souueraine des plus considerables qui soit auiourd'hui en la Chrestienté, non tant pour ce qui est du monde, que principalement à cau-

se qu'elle est fondee sur ces deux fortes & puissantes colomnes, assauoir la pieté & la iustice. Aussi Dieu l'a affermie iusques à present, au lieu que les autres Estats & Dominations, qui n'ont esté fondees que sur l'impieté & l'iniustice, l'experience de tous les siecles a fait voir qu'ils ont esté bouleuersés, tellement que l'on en peut dire ce qui est dit au liure
Iob 9.6 *de Iob, Que* Dieu esbranle la terre de son lieu,& que ses piliers sont secoux.

Et ce que i'admire encor en vostre Estat, c'est que la pieté & la iustice vous sont comme hereditaires dés long temps, & specialement au regard de la pieté, il n'y a celui, lequel sachant les moyens que Dieu a tenu pour appeler vos Ancestres des tenebres à sa merueilleuse lumiere, n'en soit comme raui en

ad-

admiration : parce que dés l'annee 1509. il pleut à Dieu de leur faire voir desia quelques rayons de cette lumiere à l'occasion des quatre Moines Iacobins, qui furent executés à Berne pour leurs malefices & impostures. Mais est encor plus admirable le progrez de cette illumination spirituelle, en ce que Dieu, ne voulant esteindre en vos Ancestres ce premier Lumignon fumant, il les illumina encor de plus en plus, tant qu'en l'annee 1528. ils prirent resolution de consulter la bouche du Seigneur, pour s'enquerir de sa volonté, ne voulans plus croire à tout esprit, ains, suiuant le conseil de l'Apostre, voulurent esprouuer ceux qui estoyent de Dieu.

Et pour cet effect, par vn Zele vrayement ardent, accompagné d'vne prudence du tout Chrestienne, ils firent con-

uoquer dans la ville de Berne, vne Assemblee des plus doctes & sçauans Theologiens qu'ils peurent trouuer, tant en Suisse, au pays des Grisons, qu'és principales Villes d'Allemagne, & ailleurs, aux fins de conferer & resoudre conioinctement les difficultés & scrupules qui leur restoyent sur les poincts de Religion lors controuersés, tant entre ceux de l'Eglise Romaine qu'autres : sur lesquels ils desirerent auoir vn entier esclaircissement. Et de fait l'issue de cette celebre Assemblee fut si heureuse, que l'on peut dire, à bon droit, de ces bons & religieux Ancestres, ce qui est dit en l'E-
Marc 8. 22
uangile, de l'aueugle de Bethsaïda, assauoir qu'ils ont veu deslors non plus obscurement, comme la premiere fois & quelque temps apres, mais clairement, distinctement, & comme de loin. En

suite

ſuite de quoi ils ſecouërent depuis entierement le ioug des idolatries & ſuperſtitions, & eſtablirent le pur ſeruice de Dieu, tant dans la ville de Berne, qu'en toutes les terres de leur obeiſſance.

A eſté encor admirable leur charité envers leurs voiſins, en ce que non contens d'auoir eſté convertis & affermis en la verité par le moyen de ladite Aſſemblee, ils firent ce que Ieſus Chriſt dit à Sainct Pierre, quand tu ſeras Luc 22. 32.
converti, conferme tes freres. *Ce qu'ils firent paroiſtre envers pluſieurs, & notamment envers leurs voiſins & alliés de la Ville & Republique de Geneue.*

Et depuis, aſſauoir en l'annee 1636. eux ayans conquis par armes ce bailliage de Gex, ils y eſtablirent pareillement le pur ſeruice de Dieu, & par meſme

moyen vn fonds pour le payement des pensions des Ministres & Maistres d'eschole : Et, qui plus est, estans sur le poinct de rendre ledit pays de Gex au Duc de Sauoye, ce qu'ils firent en effect en l'annee 1567. par l'entremise des Rois de France & d'Espagne, & des onze Cantons neutres: Est remarquable, qu'ils ne voulurent iamais relascher ledit pays qu'à condition, sur toutes autres, que l'establissement qu'ils auoyent fait de la Religion continueroit, ensemble le fonds qu'ils auoyent affecté pour les pensions des Ministres & Maistres d'eschole, sans qu'à l'auenir le Duc de Sauoye ni ses successeurs y peussent apporter aucune innouation ou changement. Ce qui fut finalement, apres longues contestes, ainsi conuenu & accordé; & le Traité de Paix fait à Lausanne dés l'an-

nee

nee 1564. entierement conclu & arresté, approuué mesme & ratifié par ceux qui en auoyent esté les entremetteurs, & par le Senat de Sauoye; & qui plus est executé, & religieusement obserué, tant par le Duc de Sauoye Philibert Emanuel, que par Charles Emanuel son fils & successeur, & mesme depuis par le Roy Henri IV. auquel ledit païs de Gex fut cedé & remis par ledit Charles Emanuel, par le traité de paix fait à Lyon entre ces deux Princes en l'an 1600. Et quoi que depuis quelques annees soyent suruenus de grands changemens en ce pauure & desolé pays, mesme pour le faict de la Religion, & specialement pour ce qui est du fonds, que vous auiez establi pour le payement des pensions des Ministres, duquel ils ont esté & sont encor entierement priués des

l'annee 1612. au preiudice dudit traité de Lausanne, passé si authentiquement: si est-ce que les gens de bien de ce pays ne laissent pas pourtant d'auoir vne souuenance & vif ressentiment du soin que vos Predecesseurs ont eu de ce pays, & pendant leur tenue, & en le relaschant, és choses principalement qui concernent le salut, tellement qu'à bon droit l'on peut dire d'eux, qu'en ces commencemens de la Reformation, ils ont esté comme les peres nourrissiers de l'Eglise, & leurs terres & pays, comme l'asyle & la retraite de plusieurs fideles persecutés pour la profession de l'Euangile: Entre lesquels ie puis mettre ici feu spectable Pierre Perreaud mon ayeul, comme ayant esté des premiers qui se vint retirer à cette occasion en ce pays, en l'annee 1537. & en la mesme annee s'estant te-

nue vne Assemblee Ecclesiastique dans la Ville de Gex, en laquelle assisterent, entre les autres, spectables Guillaume Farel & Iean Calvin (personnages d'heureuse memoire) mondit ayeul, apres y auoir esté examiné fort exactement, specialement par lesdits Sieurs Farel & Calvin, il fut esleu par ladite Assemblee Pasteur en l'vne des Eglises de ce pays des plus considerables, n'estant lors aagé que de 22. ans, & son election confirmee à Berne: en laquelle Eglise il est decedé au seruice de leurs Excellences. Et depuis feu spectable Abiel Perreaud mon Pere, luy ayant succedé en la mesme profession, quoi que dans vne autre Eglise audit pays, il y a tousiours demeuré & exercé la charge du Sainct Ministere iusques en l'annee 1589. que suruint vne grande guerre & embrasement

vniuersel dudit pays; ce qui l'occasionna d'auoir aussi son refuge à leurs Excellences, qui le pourueurent incontinent d'vne Eglise en leur pays de Vaux. Ce qu'il obtint auec vne tant plus grande facilité, qu'il auoit cet honneur d'estre cognu de plusieurs Seigneurs du Conseil, & sur tous de feu Monsieur l'Advoyer de Melune, dés le temps qu'il auoit esté Ballif à Gex: lequel l'a aussi tousiours honoré depuis de son amitié & bien-vueillance, de laquelle ie puis dire (& dois cela à sa memoire) qu'il m'en a particulierement fait ressentir des effects, pendant que i'ai demeuré à Berne en mes ieunes ans.

Toutes ces choses donc m'estans venues au deuant, i'ai creu estre plus qu'obligé à vous dedier ce mien petit labeur, de tant plus que pour les mesmes considerations

rations, i'auois pensé, par plusieurs & diuerses fois, dés quelques annees en ça, de vous aller offrir mon seruice pour finir mes iours en l'vne des Eglises de vostre pays de Vaux, à l'exemple de sept de mes predecesseurs qui y sont morts; ie di tant en ce pays de Gex qu'audit pays de Vaux. Mais les grandes oppressions qui sont suruenues par deça à ces pauures Eglises, & notamment en l'annee 1636. *c'est à dire, iustement cent ans apres l'heureux establissement de la Religion, fait par vos Ancestres en ce Pays, ont esté la cause que i'ai creu ne deuoir, en bonne conscience, quitter & abandonner lesdites Eglises de Gex pendant ces oppressions. Et maintenant ie voy qu'il y a encor moins d'apparence de pouuoir executer mon dessein à cause de mon aage fort auancé, approchant le se-*

cond terme (& le plus long à l'ordinaire de cette vie humaine) par où, le Seigneur m'advertit, que mon deslogement de cette loge terrestre s'approche : ioint qu'apres le seruice de cinquante & deux annees és Eglises de cette Prouince, ie me voy desormais inutile en ma charge. Et neantmoins i'ai creu encor estre obligé, tandis qu'il plaist à Dieu de me conseruer en ce mien tabernacle, de donner quelque preuue à Vos Excellences, en l'occasion presente, de l'inclination que i'ai euë à leur rendre seruice, selon mon petit pouuoir, & les asseurer, que si ie n'en puis apporter d'autres effects, que du moins mon intention est d'esleuer mes prieres à Dieu le reste de mes iours, à ce que, suiuant ses promesses, & notamment de celle qui est en la Prophetie d'E- Esa. 4. 5. 6. *saie, où il represente la protection qu'il prend*

prend des Pays, où son Eglise est recueillie, par la similitude des deux colomnes du desert. Exo. 13. 21.

Qu'il plaise donc à ce bon Dieu marcher tousiours deuant vous en ces deux colomnes de nuee & de feu; ie di de la religion & la iustice: l'vne establie, comme dit est, par vos bons Ancestres, l'autre confirmee ces iours passés par vous mesmes, par ces bons reglemens que vous auez fait. I'ai cette ferme esperance, que Dieu vous en fera la grace, & quant & quant que comme Hobed-Edom fut benit de Dieu dés qu'il eut logé l'Arche de l'alliance en sa maison, qu'aussi il continuera & affermira de plus en plus Vostre Grandeur tant en benedictions temporelles, que sur tout en benedictions spirituelles & eternelles, vous faisant croistre de plus en plus (en despit de Sa-

tan & de ses adherens, de cognoissance en cognoissance, de foy en foy, de charité en charité, d'esperance en esperance, receuans iournellement grace sur grace, & le tout à l'auancement de la gloire de ce grand Dieu & Sauueur Iesus Christ, & à l'edification de son Eglise. Ce sont les vœux & prieres tresardentes qu'en fait celui qui est & viuant & mourant,

Tres-Illustres, Hauts, Puissans,
& Souuerains Seigneurs,

De Vos Excellences

Le tres-humble, tres-affectionné
& tres-obeissant seruiteur

F. PERREAVD, Ministre du
Sainct Euangile à Thoiri au
Bailliage de Gex.



AV LECTEVR.

ENTRE tous les discours, tant serieux que communs & familiers, lesquels on entame presque à l'ordinaire és compagnies, il n'y en a point de plus frequent que celui des esprits malins, & des sorciers: C'est vne matiere que volontiers on entremesle, & où l'on s'arreste plus longuement, pour estre abondante en exemples : voire c'est vn discours le moins ennuyeux qui se puisse trouuer: mais aussi faut-il avouër & confesser, que c'est vne matiere dont

la decision est assez obscure, comme escartee qu'elle est de nos sens. C'est pourquoi i'ai tasché de la traiter ici le plus clairement & intelligiblement qu'il m'a esté possible: en monstrant & prouuant quant & quant, ce qu'il faut croire, & ce qu'il ne faut pas croire touchant les Demons & les sorciers, c'est à dire, ie monstre ce qui est, & ce qui n'est pas, qui sont les deux manieres pour en enseigner la verité.

Et affin que la continuation d'vn discours n'engendrast quelque obscurité & dégoust en la lecture, ie distingue le tout en douze chapitres, & chasque chapitre en vn bref sommaire, où ie reduis & decide les principales questions

ſtions qu'on peut faire ſur ce ſuiect. Et parce que les exemples ont ordinairement plus de force & de puiſſance à enſeigner, à conſeiller, & à perſuader, que les loix meſmes, ſentences, & theoremes, & que facilement on eſt amené à conſentir aux choſes experimentees par pluſieurs, i'ai amplifié chaſque chapitres d'hiſtoires triees & tirees de diuers autheurs tant anciens que principalement des modernes, qui ont quelque rapport & conformité à ma relation. Ie prie Dieu de tout mon cœur que le tout puiſſe reüſſir à ſa gloire, à la confuſion de Satan & de ſes adherens, & au contentement & conſolation des Lecteurs. AMEN.

TABLE DES CHAPITRES.

Catalogue des Autheurs allegués en ce livre.

ACademie Françoise.
Aësse
Alexandre III. Pape.
André du Chesne.
A. du Laurens.
Arnobe.
Athenee.
S. Augustin.
Aule Gelle.
BArtas.
S. Bernard.
Bodin. Budee.
CElsus.
Chrysostome.
Ciceron.
Commines
Concile de Nicee.
Decrets des Papes.
ERasme.
Estienne Pasquier.
FAsciculus temporum.
François Pie de la Mirande.
GRegoire de Nazian.
Grilland.
Guillaume de Paris.
HEnri Boquet.
Histoire Ecclesiast.
Histoire de France.
Histoire de Milan.
Homere.
IOsephe Historien Iuif.
Iustin l Historien.
Iustin Martyr.
LActance.
De Lancre.
Lescot.
MAchiauel.
Manlius.
Michel de Montagne.
Matthieu.
Nicete.
ORigene.
Ozorius.
PAradin.
Paul Diacre.
Paul Ioue.
Petrus Alebardus.
Petrus Venerabilis.
Phlegon.
Pie II. Pape.
Pline.
Plutarque.
Polydore Virgile.
SAxon Grammairien.
Suggere.
Sulpitius Seuerus.
TErtullian.
Torquemade.
Trimegiste.
Tucydide.
VAl erama.
Valere le Grand.
Vennantius Fortunatus.
Virgile.
Wierus.

DEMO-



DEMONOLOGIE,

C'est à dire,

DISCOVRS, ou TRAITTE general touchant les Demons & Sorciers.

Contre ceux qui ne croyent point qu'il y ait des Diables ou malins esprits.

CHAPITRE I.

IL s'est trouué de tout temps des personnes qui ont creu qu'il n'y auoit aucuns Demons ou malins esprits; il s'en est trouué mesmement entre le peuple des Iuifs (qui estoit iadis le peuple de Dieu) ceux qu'on appeloit Saddu-

ceens, qui ont osé dire tout ouuertement qu'il n'y auoit point d'Anges ni bons ni mauuais, ainsi qu'il se lit au li-
Act.5. vre des Actes des Apostres: & que par
19. & 12. les bons & mauuais anges mentionnés
7. & 19. en l'Escriture, il ne falloit entendre
15.16. & autre chose que les bons & mauuais
22.8. mouuemens de nos esprits, à nous donnez de Dieu, ou suggerés par la chair; & partant que ce ne sont que des simples qualités ou accidens, & non pas des substances separees. Il y a encor aujourd'hui entre les Chrestiens vn grand nombre de tels incredules: jusques là qu'il y en a qui osent soustenir que tout ce qu'on dit des Diables ou malins esprits n'est qu'vne pure folie & mocquerie en laquelle il n'y a ni raison ni fondement; voire que tout cela ne sont que pures fables & inuentions pour espouuanter les ames foibles. Le Sieur de la Primaudaye en son Academie Françoise Tome III. recite entr'autres qu'vn grand Prelat François n'eut point de honte,

estant

estant vn jour en bonne compagnie, de nier assez ouuertement qu'il y eust point de diable, en leur demandant s'ils auoyent cognu quelqu'un qui lui eust veu des lunettes, parce (disoit-il) qu'il deuoit estre fort vieil, depuis le temps qu'on le disoit estre au monde.

Mais comme il y a deux moyens principaux pour prouuer vne chose, quelque incroyable & difficile qu'elle puisse estre, assauoir la Parole de Dieu & l'experience des choses. Aussi par ces deux moyens, les plus incredules sont contraints, bon gré, mal gré qu'ils en ayent, de croire qu'il y a en effet des bons & des mauuais Anges. Premierement, par la Parole de Dieu, qui est le tesmoin sans reproche & le Iuge sans appel de toute verité, il en appert. Il est vrai que Moyse ne parle pas si ouuertement de leur creation comme il fait des autres creatures. Il dit simplement que Dieu crea au commencement, c'est à dire, au premier jour, le Ciel & toute son armee, Gen.2.

par où il a entendu ſans doute parler des Anges : auſſi le Prophete Royal Dauid au Pſ.34. les qualifie de ce nom, aſſauoir l'armee de l'Eternel. Et ſemble que Moyſe ait fait cela à deſſein, ſon but n'ayant eſté proprement que de parler de la creation des choſes viſibles & non des inuiſibles. Et de fait ſ'il euſt fait vne deſcription particuliere de l'excellence des Anges ; ſ'il euſt dit d'eux ouuertement, ce qu'en dit le Prophete Royal au Pſeaume ſus
Pſ.34. allegué, aſſauoir, que les Anges ont planté leur camp tout à l'entour de ceux qui craignent Dieu, veillans pour eux & pour leur ſeurté ; que n'euſſent fait les hommes pour les honorer, voire les adorer? Puis que S. Iean
Apoc. 19.10. meſme en ſon livre de l'Apocalypſe confeſſe que cela lui arriua, mais qu'au meſme inſtant l'Ange le releua, & lui dit, Ie ſuis ſeruiteur de Dieu comme toi, adore Dieu: tant il y a comme vne inclination naturelle en l'homme de les adorer à cauſe de leur excellence.

C'eſt

C'eſt, di-je, pourquoi Moyſe en a parlé ſi retenuement : ioinct que ſ'il euſt dit en termes expres, qu'ils auoyent eſté creés les premiers entre toutes les autres creatures, il euſt ſemblé qu'ils euſſent cooperé auec Dieu, & qu'il ſe fuſt ſerui d'eux en la production des autres Creatures. Et de fait il y a eu anciennement certains heretiques appelez Angeliques, leſquels ont eſté de cette opinion, diſans, que les Anges auoyent operé auec Dieu en la creation de l'vniuers : mais les Anciens Docteurs de l'Egliſe ont opposé à cela que la Creation eſt vne œuvre immediatement de Dieu, en laquelle il ne ſe ſert iamais des cauſes ſecondes, ni de leur intervention, & qu'vne creature ne peut eſtre creature d'vne autre, ains de Dieu tant ſeulement : que c'eſt vne action non organique, qui exprime au dehors la toute-puiſſance de Dieu.

Outre ces Docteurs là il y en a d'autres qui ont auſſi creu que quand

Dieu dit ces mots, Que la lumiere soit faite, que la Creation des Anges doit estre encor entendue, parce que comme rayons allumés de la lumiere de l'Eternelle sagesse, ils ont esté faits participans en leur creation de la lumiere eternelle, qui est la mesme immuable sapience de Dieu, & cette Parole de Dieu par laquelle toutes choses ont esté faites. Mais tout ainsi qu'il est dit puis apres, que Dieu separa la lumiere des tenebres : ainsi vne partie de ces Anges s'estans voulu esleuer par orgueil par dessus leur Createur, il separa les Anges de lumiere d'auec les Anges de tenebres, releguans ceux ci aux enfers, & logeant ceux là au Ciel en la gloire eternelle. Et certes si iamais depuis que le monde est monde il y a eu vn exemple effroyable de la iustice de Dieu, c'est ce qu'il fit paroistre à l'endroit de ces mauuais Anges. Ce que Iesus Christ lui mesme donne à entendre, disant,
Luc 10. qu'il a veu Satan tombant du Ciel comme

comme la foudre. Mais plus ſpecialement encor en l'Euangile ſelon ſainct *Iean 8.*
Iean, quand il dit que le Diable n'a *44.*
point perſeueré en la verité: Et l'Apoſtre ſainct Iude en parle plus expréſſe- *Iude v.6*
ment, diſant, qu'il y a eu des Anges qui n'ont point gardé leur origine, ains ont delaiſſé leur propre domicile. Sainct Iean dit auſſi au livre de ſon Apocalypſe, que le grand dragon, le ſerpent ancien appelé le Diable & Satan, fut ietté en terre auec ſes Anges. Et combien que les Payens, qui n'ont eſté eſclairés que de la ſombre lumiere de nature, n'ayant trouué cette verité qu'à taſtons, ſi eſt-ce que Dieu ne s'eſt pas laiſſé enuers eux ſans teſmoignage : Les Aſſyriens, Arabes, Egyptiens & Grecs, par vne certaine opinion reſtee des premieres traces de l'ancienne & premiere doctrine, ont eu quelque ombre de la cheute des Anges. Homere Prince des Poetes Grecs ſemble en auoir obſcurement exprimé quelque choſe ſous le

nom de la Deesse Até, & en la description de la guerre des Geans qui assaillirent les Dieux & ammoncelerent vne montagne sur l'autre, sous lesquels ils furent accablez par la foudre de Iupiter : Et entre ces Geans il est faite mention particulierement d'vn Otus & Ephialtes enfans d'Iphimildes, dont il descrit la hauteur & grosseur esmerveillable, & est dit que ceux là vouloyent mettre le mont Osse sur celui d'Olympe, & Pelion sur Osse. Ce qui n'est à la verité autre chose que cette reuolte des mauuais Anges qui se sont esleués contre Dieu, lequel les a aussi pour ce regard precipités du haut du ciel en bas. Pherecides descrit pareillement cette cheute, disant, que Ophis, c'est à dire le serpent Demoniaque, a esté le chef & port'enseigne de ce camp rebelle & desobeissant aux decrets de la diuine intelligence. Trismegiste escrit cette mesme ruine en son Pœmandre: Plutarque encor en son traitté De l'Vsure

ſure nous monſtre que l'ancien Empedocle a cognu en quelque ſorte la cheute de ces mauuais anges, les appelant Ouranopetes, c'eſt à dire, tombés du ciel.

Mais laiſſant ces teſmoignages qui ſont reprochables, arreſtons nous à ceux qui ne peuuent eſtre reprochez, aſſauoir ceux que nous auons produits de la ſacree Parole de Dieu: Car ſi aucuns des Anges, comme nous venons d'ouïr, ont perſeueré en la verité, & les autres ont fait le contraire; ſi aucuns ont gardé leur origine & les autres non, de là donc ſ'enſuit que les vns & les autres ſont des vrayes ſubſtances doüees d'intelligence & de volonté. Ce qui eſt auſſi confirmé par les accidens & qualités que l'Eſcriture Sainte leur attribue, parce que les accidens & qualitez ne ſubſiſtent qu'és ſubſtances. Et par ce moyen qu'eſt-ce que Ieſus Chriſt ſortoit hors des Demoniacles? Peut-on dire auec raiſon que c'eſtoyent des pechés &

meſchantes affections? Ouy, ſi les pechés peuuent dire à Ieſus Chriſt, Tu es le Fils de Dieu : & ſi les pechés en ſortans des hommes peuuent entrer és pourceaux & les ietter en la mer. Il appert donc aſſez clairement par la Parole de Dieu, qu'il y a des Demons & malins eſprits : Voire il a eſté neceſſaire pour la gloire de Dieu qu'il y en euſt, ne plus ne moins qu'en vn Royaume ou Republique bien policee il eſt requis qu'il y ait des bourreaux & executeurs de la iuſtice. Voila quant à la premiere preuue contre ceux qui diſent qu'il n'y en a point. Et partant contre tels incredules diſons ce que dit ſainct Iean Chryſoſtome,

Chryſoſt. ſur S. Matth. hom. 83.

Croyons par tout à Dieu, & ne lui contrediſons en choſe quelconque, encore que ce qu'il dit ſemble eſtre
„ contraire à noſtre raiſon & à noſtre
„ veuë : Que ſa parole ait plus d'autho-
„ rité enuers nous que noſtre raiſon &
„ que nos yeux.

Mais outre cela nous auons l'experience

rience ſur laquelle (comme diſent les philoſophes) les ſciences ſont fondees, & qui eſt (comme on dit communément) la maiſtreſſe des fols & des ſages : Et c'eſt l'autre moyen qui nous empeſche de douter qu'il y ait des malins eſprits: Car par icelle tous les ſages de l'antiquité ont appris qu'il y en a ; par cette meſme experience nous l'apprenons auſſi en ce temps plus que iamais, n'y ayant quaſi Prouince en l'Europe où il n'y ait des maiſons & des chaſteaux troublés par les malins eſprits; meſme que pluſieurs de ces lieux là ſont le plus ſouuent abandonnés & rendus inhabitables à cauſe de cela. Le Sieur de Lancre Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Eſtat, entr'autres en allegue vn exemple en ſon liure intitulé, L'incredulité ou meſcreance du ſortilege, au traité ſeptieme des apparitions, diſant qu'en la ville de Bordeaux il y eut vne maiſon ſize en la rue de l'Eſchaffaut neuf, laquelle eſt demeuree ſans habitation à

cause de la molestation de ces esprits. Et que depuis en la mesme ville, rue de la Roussele,il y eut vne autre maison laquelle ayant esté louée par vne bourgeoise, vn esprit trois ou quatre fois la semaine y menoit force bruit, & apparoissoit en forme de petit enfant, lequel dés l'entree de la porte faisoit trembler tous les meubles & vtensiles,se pourmenant par la chambre comme vestu de blanc, se monstrant ores plus grand ores plus petit, tantost d'vne façon,tantost d'vne autre: sur le soir il tiroit les rideaux du lict,& qui plus est transportoit les seruiteurs & seruantes en la place, & du haut de la maison en bas, en battant & frappant par fois quelques vns. Ce qui fut cause que le locataire en sortit. Et sur ce il y eut procez intenté: ladite bourgeoise soustenoit pour ses raisons qu'vn esprit par telles apparitions ne pouuoit infecter vne maison, & que ces faits n'estoyent ni receuables,ni pertinens,ni possibles. Sur quoi

in-

interuint vn arrest general prononcé en robbe rouge le 25. de Mars de l'an 1595. par lequel le fait fut declaré possible & pertinent.

Le mesme autheur au mesme livre asseure encor apres Delrio, que les Iesuites furent si molestez par les demons en leur maison de Laurette, au commencement, qu'ils n'y pouuoyent demeurer en repos ni jour ni nuict, iusques là qu'ils les frappoyent & tourmentoyent, mesme en plein midi, les poussans & prosternans en terre. Ce qui n'estoit pas (dit-il) vne resverie ni songe.

Le mesme autheur recite encor en vn autre livre qu'il a fait, intitulé De l'Inconstance des demons & malins esprits, qu'en la mesme ville de Bordeaux il y eut vn bon & honneste Ecclesiastique (dit-il) Chanoine de l'Eglise de S. André, lequel eut sa maison infectee pour vn temps de ces esprits; & qu'entr'autres on y oyoit presque toutes les nuicts vne espece de musi-

que comme d'vne espinette organisee auec certaines clochettes si plaisantes, que cela lui ostoit vne partie de la frayeur & apprehension de ces esprits.

Ie laisse à part vne infinité d'autres histoires tant de l'antiquité que de nostre temps, pour dire que reuoquer en doute qu'il y ait des demons & malins esprits, ce seroit douter de la splendeur du Soleil en plein midi. Ce seroit faire comme ce Pyrrhon Philosophe, lequel faisoit profession ouuerte de douter de tout. Or cela s'appelle radoter plustost que douter. Et de tant plus ne pouuons nous reuoquer en doute qu'il y ait des demons & malins esprits, que cela se voit par l'experience des Energumenes ou demoniacles. Car parler, la bouche fermee, ou la langue tiree, ou immobile, cela ne se peut naturellement, & ne faut pas dire non plus que la melancholie puisse apprendre à parler en Hebrieu, Grec, ou Latin, ou autre langage, à vn en-

enfant, à vne femme qui n'en a iamais rien appris, & cependant cela ne s'est veu que trop souuent de tout temps, comme chascun sçait.

Puis donc (dira quelqu'vn) qu'il conste de ce que dit est, qu'il y a veritablement des demons & malins esprits : Combien est-ce qu'il y en a? On peut respondre à telles gens, que c'est vne question friuole, inutile, curieuse & douteuse : car on ne la sçauroit resoudre sur aucuns fondemens pris de l'Escriture. Or si l'Escriture sainte ne la decide point, qui est-ce qui la decidera ? aussi qu'est-il besoin qu'elle le soit ? Et partant ceux là ont esté trop hardis qui les ont osé diuiser en neuf classes, opposees à neuf classes pretendues des bons Anges, attribuans à chasque classe vn tant de millions de demons. Cependant quoi que nous n'en puissions sçauoir precisement le nombre par vne iuste supputation, si est-ce qu'il faut croire qu'ils sont en tresgrand nombre, voire

innombrable. Nous le voyons mesmement par ce qui est dit en Sainct
Luc 8.2 Luc d'vne Legion toute entiere de demons qui estoit dans vn seul homme. Or est-il qu'en vne legion il y auoit 6666. personnes : Et par ainsi s'il y auoit tant de demons en vne seule personne, vous pouuez penser combien il y en auoit en tout le reste du monde.

Mais d'ici naist encor vne autre difficulté : s'il y a tant de demons & malins esprits, pourquoi est ce (dira quelqu'un) que la pluspart du temps il n'est fait mention que d'vn Diable? La response à cela est que ce mot de Diable est vn mot collectif, c'est à dire vn mot general, qui s'estend à plusieurs, comme sont les mots de Turc, & Espagnol, par où sont entendus le plus souuent tous ceux de ces nations là. Soit que nous nous seruions de ce mot de Diable ou de celui de Satan en nombre singulier ou en nombre pluriel, des Diables, des demons ou

malins esprits, c'est tout vn : car sous vn plusieurs sont compris, pource qu'ils ne sont qu'vn pour vn regard, & que tous concurrent à vne mesme pensee, & que tous ensemble visent & tendent à vn mesme but, que leurs forces sont tellement vnies & conjointes, comme s'ils n'estoyent qu'vn Diable. Quoy qu'il en soit, laissant toutes ces questions & autres semblables, il nous doit suffire de ce que nous auons ouy, tiré de la Parole de Dieu & de l'experience, que nous sommes asseurés, ou le deuons estre, qu'il y a vrayement & d'effect des Diables & malins esprits, voire vne grandissime & innombrable quantité.



Contre ceux qui ne croyent point qu'il y ait de ſorciers, ou que s'il y en a, que tout ce qu'on en dit ne ſont que ſonges & illuſions.

CHAPITRE II.

TOut ainſi que nous auons verifié au chapitre precedent qu'il y a des Demons & malins eſprits, contre ces incredules qui l'oſent nier : auſſi eſt-il aiſé de faire voir de meſme qu'il y a des ſorciers : & ce premierement, parce que les eſprits malins & les ſorciers ſont relatifs, ne pouuans eſtre conſiderés l'vn ſans l'autre, ne plus ne moins que ce que Ciceron diſoit, il y a vne deuination, il y a donc des Dieux: mais la parole de Dieu ſur tout nous empeſche de la reuoquer en doute. Et appert entr'autres de ce qui
Exod. 22 eſt dit au livre d'Exode, Tu ne laiſſeras
„ point vivre la ſorciere : & au livre du

Lo

Leuitique, que l'homme & la femme *Leuit.* 20
qui seront sorciers ou deuins mour- "
ront de mort, on les lapidera, leur "
sang sera sur eux: & au livre du Deu- *Deut* 18.
teronome, il ne se trouuera point (dit 10.11.12.
le Seigneur) parmi toi de deuins vsant "
de deuinement, ni prognostiqueur "
des temps, ni sorcier, ni enchanteur, "
ni homme demandant conseil à vn "
esprit de Python, ni diseur de bonne "
auanture, ni aucun qui s'enqueste vers "
les morts: car quiconque fait telles "
choses est en abomination à l'Eternel. "
Et là mesme Dieu declare qu'il auoit "
arraché de la terre les peuples de la "
Palestine pour les horribles sorceleries "
dont ils vsoyent, iusques à auoir me- "
nacé d'exterminer non seulement les sorciers, mais tous ceux qui les souf-frent vivre. Il a dit à Ieremie le Prophete qu'il preschast haut & clair, qu'il mettroit à feu & à sang la ville de Ierusalem & tous les habitans, à cause des execrables sorceleries du Roy Manassés, lesquelles aussi sans

doute ce peuple ensuiuoit.

Et afin qu'on ne die point que ces loix sont de droit positif, aboli par la loy Euangelique, il ne faut que voir ce qui est dit au liure des Actes des
Act. 19. Apostres touchant ceux qui auoyent creu à la predication de sainct Paul, assauoir qu'iceux s'estans auparauant adonnés à choses curieuses de la magie, touchés de la crainte de Dieu, qu'ils apporterent leurs liures & les bruslerent deuant tous, quoi que le prix d'iceux fust de cinquante mille pieces d'argent, reuenant selon la supputation de Budee, à cinq mille escus. Ie laisse en arriere tant & tant de loix humaines qui ont esté faites contre les sorciers, & vne infinité de procez, condamnations & executions faites contre telles gens en diuers temps & en diuers lieux, que plusieurs gens doctes ont recueilli en leurs liures, pour dire que s'il n'y auoit point de sorciers, comme disent ces incredules, il n'eust pas esté necessaire de faire toutes les

loix susdites diuines & humaines, & establir des peines contre eux, s'il n'y en auoit point: car on ne fait point de loy d'vne chose qui ne fut iamais veuë ni cognue; voire ces loix & executions seroyent iniustes, cruelles & tyranniques, si tant est qu'il n'y eust point de sorciers. Mais faut noter que c'est ici desia vne des grandes ruses & finesses de Satan, de donner ces impressions, qu'il n'y a point de sorciers, & souuent par des sorciers mesmes. Bodin en la Preface de son traité de la Demonomanie des sorciers fait mention d'vn nommé Pierre d'Apone Medecin, qui s'efforçoit de faire entendre qu'il n'y en auoit point, & que cependant il fut trouué vn des plus grands sorciers d'Italie.

Il parle encor qu'vn Guillaume de Lure, en reputation (dit-il) de grand predicateur de son temps, lequel fut condamné à Poictiers comme sorcier, en l'an 1453. & le 12. de Decembre, conuaincu par tesmoins & par sa pro-

pre confeſſion, laquelle ſe trouue encor és regiſtres de Poitiers: où ſe voit notamment que par obligation reciproque qu'il auoit faite auec le Diable, de laquelle il fut trouué ſaiſi, qu'il auoit promis, en renonçant à Dieu & ſe donnant au Diable, de preſcher (comme il fit) que tout ce qu'on diſoit des ſorciers n'eſtoit que fable, & que c'eſtoit cruellement fait de les condamner à la mort; & par ce moyen la punition des ſorciers ceſſa, & le regne de Satan fut eſtabli, croiſſant le nombre infini de telles gens.

Il y a bien encore aujourd'hui vne autre ſorte de perſonnes qui ne dient pas tout à fait, comme les precedens, qu'il n'y a point de ſorciers: mais quand on leur parle des confeſſions faites par quelques ſorciers, ils ſ'en mocquent, & en font vne longue riſee, diſans que tout cela ne ſont que ſonges & imaginations, qui procedent de l'humeur melancholique, dont communement les ſorciers ſont remplis,

plis. Et telle a esté l'opinion de Michel de Montagne, comme lui mesme le confesse dans son livre 3. des Essais, chap. 11. *Il y a quelques annees, (dit-il) que ie passai par les terres d'vn Prince Souuerain, lequel en ma faueur, & pour rabbattre mon incredulité, me fit cette grace de me faire voir en sa presence en lieu particulier dix ou douze personnes de ce genre, & vne vieille entr'autres vrayement bien sorciere, en laideur & deformité tres-fameuse, de longue main en cette profession: ie vis & preuues & libres confessions, & ie ne sçai quelle marque insensible sur cette miserable vieille, & m'anquis & parlai tout mon saoul, y apportant la plus saine attention que ie peusse, & ne suis pas homme qui me laisse garroter le iugement par preoccupation, en fin & en conscience ie leur eusse plustost ordonné de l'Ellebore que de la Ciguë.* Tel est aussi le sentiment de plusieurs autres : mais certes c'est estre par trop abusez de croire que toutes les confessions des sorciers ne soyent que songes & imaginations

ausquelles il n'y a ni verité ni realité quelconques : en laquelle opinion si erronee & pernicieuse, telles gens ne tomberoyent pas s'ils croyoyent en la Parole de Dieu : car ils sçauroyent que Dieu a iadis parlé à son peuple d'Israel en plusieurs sortes & en plusieurs manieres, & specialement és trois qui sont mentionnees au livre des Nombres, là où Dieu parle en cette sorte, *s'il y a quelque Prophete entre vous, moi qui suis l'Eternel me ferai cognoistre à lui par vision & parlerai à lui par songe. Il n'en est pas ainsi de mon seruiteur Moyse, ie parle à lui bouche à bouche, & il me voit de fait & non point en obscurité ni par representation*, c'est à dire, de present à present, tout ouuertement & sensiblement, & comme par apparitions sensibles Moyse veillant & gardant ses sens en leur entier & libre vsage. Et telle a esté entr'autres la maniere de parler par *Vrim & Thummin*, dont mention est faite au 28. d'Exode, qui estoit l'oracle du Seigneur.

Nombr. 12.6.

Exod. 28. 20.

Aucuns

Aucuns estimans que la maniere d'interroguer & respondre estoit telle. C'est que le Souuerain Sacrificateur, apres quelques prieres, se tenoit debout deuant l'arche de l'alliance, & proposoit de viue voix la demande du Iuif, lequel desiroit resolution de son affaire. Il estoit vestu de ses habillemens Sacerdotaux, & entr'autres de l'Ephod ou Pectoral, où estoyent enchassees les douze pierres precieuses sur lesquelles se voyoyent grauees les noms des douze tributs par le commandement de Dieu. Les simples interrogations affirmatiues ou negatiues, comme *ferai-ie ou ne ferai-ie point cela?* estoyent promptement resoluës par *oui ou non* en la splendeur ou obscurcissement des pierres qui monstroyent au sacrificateur ce qu'il en falloit prononcer. Que si les demandes requeroyent vne plus longue response, elle se donnoit non seulement par l'obscurité ou brillante clarté des pierres precieuses, mais encor par l'o-

racle du Seigneur : de ſorte que le Sacrificateur entendoit vne voix interne ou externe, laquelle il declaroit puis apres à l'enquerant : & de ce il ſemble qu'il y a vn exemple au premier livre de Samuel chapitre 30. Ie di ceci pour monſtrer que comme celui qui voudroit conclurre que Dieu ne ſ'eſt point manifeſté & fait cognoiſtre ſenſiblement, ſoit par oracle ou autrement, ſous pretexte qu'il ſ'eſt fait cognoiſtre par fois en ſonges & viſions, tireroit de là vne concluſion entierement fauſſe. Que de meſme peut on dire en quelqne ſorte que ceux qui veulent conclurre de ce que le Diable ſe communique fort ſouuent aux ſorciers en ſonges & illuſions, comme nous dirons plus amplement ci-apres, que donc il ne ſe fait iamais cognoiſtre autrement, car ils ſont en cela vn argument inualide & qui ne peut tomber en la creance d'vn homme qui a le ſens commun. D'autant qu'il eſt tout notoire que le Diable,

1. Sam. 30. 7. 8.

comme

comme le Singe des œuvres de Dieu, voulant imiter d'vne part les reuelations que Dieu a fait à ses Prophetes en songes & visions, tasche d'autre part de contrefaire aussi la manifestation qu'il leur a voulu faire de sa presence, par apparitions manifestes ; ce qu'il a fait entre les Payens par ses oracles & autrement. Et c'est ce qu'il fait encor auiourd'hui enuers les sorciers. Qu'ainsi ne soit, tous generalement, hommes, femmes, ieunes, vieux, pris en diuers lieux, en France, Allemagne, Espagne, Italie, Angleterre, Suisse, Sauoye & ailleurs, confessent tous vnanimement, que le Diable se presente à eux premierement en forme visible, & qu'eux d'vn sain entendement, de leur plein gré, de leur pure & franche volonté & de malice deliberee, voyans & oyans parler le Diable, traitent, accordent & stipulent auec lui, sachans bien qu'il est (car aussi il le leur declare d'abord.) Tous disent, qu'en leurs assemblees il prend

la forme d'vn bouc, pour contrefaire (comme il y a bien de l'apparence) ces deux boucs de la Loy, desquels il est parlé au 16. du Leuitique; l'vn desquels estoit sacrifié, pour signifier la mort de Iesus Christ, & l'autre estoit enuoyé au desert, pour signifier sa victoire contre la mort obtenue en sa resurrection glorieuse.

Tous les sorciers confessent qu'apres que le Diable leur a fait renoncer à leur baptesme, & fait promettre qu'ils seront ennemis de Dieu & de toute pieté, & que de là en auant ils seruiront à lui seul, & autres choses; qu'il leur imprime vne marque en vne partie de leur corps, tantost en vn endroit, tantost en vn autre, en laquelle on pourroit fourrer vne grande aiguille ou vne alesne, sans qu'ils en sentent rien, affin de les obliger de plus en plus par ce moyen, comme par vn sacrement, à l'imitation du sacrement de la Circoncision entre le peuple des Iuifs, ou du baptesme entre les Chrestiens.

Tout cela donc ne ſont pas des ſonges & imaginations de melancholiques, comme diſent ces incredules ſuſdits. Car ſi cela eſtoit, comment eſt-ce que tant de gens, qui ont eſté en diuers temps & en diuers lieux fort eſloignés les vns des autres, pourroyent ils auoir ſongé vne meſme choſe? Car ceux qui ſongent, ſongent choſes diuerſes & non pas touſiours. Et ſ'il faut croire les Medecins, les qualités & quantités des viandes, puis l'aage & le temperament des humeurs diuerſes engendrent diuers ſonges. Or eſt-il que les confeſſions des ſorciers ne peuuent eſtre des ſonges, puis qu'ils declarent tous la meſme choſe.

En ſomme telle generalité & conformité des confeſſions des ſorciers, monſtrent que ce ne ſont pas touſiours ſonges & viſions, mais des verités & realités aſſez euidentes & manifeſtes.

Contre ceux lesquels tombans en vne autre extremité, croyent trop legerement beaucoup de choses, touchant les Demons & les sorciers, qui ne sont pas.

CHAPITRE III.

LE Sieur du Bartas, en sa seconde Semaine, parlant du peché d'Adam dit,

Croire trop, croire peu furent les deux appats,
Qui du chemin du ciel deuoyerent ses pas.

L'on en peut dire presque le mesme au fait dont est question : car il est autant, ou peu s'en faut, dangereux de croire trop legerement tout ce qu'on dit des demons & des sorciers, que de ne vouloir rien croire de tout ce que on en dit. Car premierement, combien y a il de choses lequelles on croit

estre des malins esprits, lesquelles toutesfois ne sont que choses purement naturelles : comme si on entend le moindre bruit en la maison, qui peut estre causé d'vne souris, ou d'vn chat, d'vn chien, d'vne poule, d'vne paroi, d'vn poutre ou d'vn soliueau qui craquette, ou qui se retire ou se meut à raison ou de la trop grande secheresse, ou trop grande humidité, ou bien vn vent qui souffle & remue quelque chose que nous ne voyons point, ou les yeux de certaines bestes, des vers luisans de nuict, du bois mort.

Il y a des flambeaux & arilens, qu'on appelle communément du feu folet, lesquels apparoissent la nuict, errans de place en place, qui se voyent, sur tout pres des marais, estangs & riuieres, ou des cœmetieres & gibbets: Le vulgaire croit que ce sont des malins esprits, mais les Docteurs croyent au contraire que ce sont des exhalaisons esleuees de la terre iusques à la basse region de l'air où elles s'allument

par antiperiſtaſe : car en montant elles ſont repouſſees par le froid qui eſt en la moyenne region de l'air, & lors elles apparoiſſent comme ſautelantes, cerchans les lieux qui ſont en pente & l'eau leur element contraire.

Il y a vne maladie qu'on appelle Ephialte, & communément le couchemare, ou autrement le fardeau, parce que ceux qui en ſont atteints & tourmentés penſent en dormant qu'ils ont vn fardeau ſur eux, ils ont vne reſpiration difficile, ils ont les ſens tous engourdis & ſtupides, ils ſont ſuffoqués en leur dormir, ce leur ſemble, & leur voix eſt ſupprimee & ne ſ'entend qu'inarticulee, d'autant qu'ils ſ'imaginent qu'vn homme ou vne femme grands à merveilles leur embaillonne la bouche & la langue de peur qu'ils ne crient : ils remuent les bras & les jambes dans le lict pour chaſſer, ce leur ſemble, ces eſprits, ou fantoſmes, mais en vain. Qui plus eſt ils ſe font accroire qu'ils les oyent parler, & puis

qu'ils

qu'ils les voyent descendre, à l'heure principalement qu'ils serrent les doigts. Les anciens mesmes ont pensé que c'estoit vn demon, comme il est dit en Aësse livre 6. chapitre 2. mais ils se sont trompés en cela aussi bien que ceux qui le croyent encor à present: parce que ce n'est qu'vne chose naturelle, c'est à dire, vne maladie, comme nous auons dit, & qui procede de la chaleur diminuee, laquelle se fait lors que les esprits animaux, qui habitent dans le cerueau, sont tellement offusqués par les vapeurs qui montent & procedent de la melancholie, que leur vertu en est oppressee tellement qu'il semble que quelqu'un les poursuiue pour leur faire du desplaisir: quoi qu'en effect il n'en soit rien. Et cela vient principalement lors qu'on est couché sur le dos, & le plus souuent quand l'emboucheure de l'estomach est oppressee par vn flegme & gluant, ou par trop de replections & crudités d'estomach flatueu-

ſes, comme les vapeurs des hypocondres.

Y a-il rien de plus commun que l'Echo prouenant de la voix qui ſe repercute és vallons, cauernes, lieux hauts, voutes, precipices, foreſts & autres lieux enfermés. Et combien de fois eſt-ce que telle voix a trompé de nuict ceux qui penſoyent que ce fuſt vn eſprit malin?

Outre ce que deſſus & autres ſemblables qui procedent de cauſes naturelles, il advient ſouuentesfois que des gens plaiſans & ioyeux, mais auſſi des meſchans & malicieux, ſe deſguiſent & maſquent pour eſpouuanter quelqu'vn. Ainſi ceux qui aiment rire & folaſtrer ſ'habilleront par fois comme d'habillemens de Diable, ou bien ſ'enuelopperont de linceuls pour effrayer les perſonnes, & beaucoup de ſimples gens croyent aſſeurément que quelques malins eſprits ſe ſont monſtrés à eux. C'eſt vne choſe commune à beaucoup de ieunes gens allans

allans par pays, qu'estans arriués en l'hostellerie ils s'entreferont peur la nuict; l'vn liera vne corde au pied du lict, ou à la couuerture: l'autre se mettra dessous le lict, & ont leur passetemps par ce moyen, comme s'il y auoit quelque malin esprit en la chambre. Mais sur tout il est arriué assez souuent que des meschans & malicieux, comme paillards & paillardes, ont sous cette ombre continué long temps leur vie meschante & desbordee, faisans accroire aux domestiques qu'il y auoit des esprits qui alloyent par la maison, affin qu'on ne les peust prendre sur le fait & qu'ils peussent plus aisément aller & venir l'vn vers l'autre comme & quand ils voudroyent. Il y a eu quelquesfois de tels esprits qui ont esté empoignez par le Magistrat, en se voulans rendre trop familiers, & ont esté publiquement chastiez. Par fois aussi des larrons ont pris cette couuerture pour aller de nuict & en cachette desrobber les

gens de bien. Quand on les oyoit aller ça & là par la maiſon, on penſoit que ce fuſſent eſprits, & ne les chaſſoit-on pas.

Mais entre tous ceux qui ont iamais contrefait le Diable par vne malice du tout ſignalee, ce ſont ceux là leſquels ſous ce pretexte enleuerent vn Comte de Maſcon, il y a deſia pluſieurs ſiecles, & le firent mourir, ayans fait courir le bruit que le diable l'auoit emporté, en diſans qu'vn iour il le vint trouuer eſtant en ſon chaſteau de la ville de Maſcon, & qu'il le contraignit de monter ſur vn cheual qu'il menoit en main, & qu'à l'inſtant il fut enleué en l'air ſur ce cheual au veu & conſpect des habitans de ladite Ville de Maſcon, leſquels l'ouyrent longuement criant en l'air, *ſecourez moi citoyens, ſecourez moi.* Ie pourrois faire voir par pluſieurs raiſons l'abſurdité de cette hiſtoire : mais il ſuffira de le faire voir par cela meſme que Petrus Venerabilis Abbé de

Clu-

Cluny, qui en eſt le premier autheur, en dit en ſon ſecond livre des Miracles, aſſauoir que cela arriua à ce Comte de Maſcon (qui eſtoit lors Prince Souuerain) *parce* (dit-il) *qu'il exerceoit toute ſorte de tyrannie enuers les Eccleſiaſtiques de ſon pays*. joinct qu'il dit, que cela eſt arriué en certain temps, ſans nommer ni le ſiecle ni l'annee, n'alleguant encor pour toute preuue qu'vn ouï dire : Qui ſont certes des allegations bien legeres & ſuſpectes. Et de fait, Paradin Chanoine de Beau-jeu, en ſes Annales de Bourgongne, de la premiere impreſſion faite à Lyon en l'an 1566. par Anthoine Gryphius, fait aſſez cognoiſtre qu'il ne croyoit rien de cela quand il dit, qu'il s'esbahiſſoit grandement que tant de grands perſonnages qui eſtoyent du temps dudit Petrus Venerabilis, comme Suggere, Abbé de S. Denis en France, & qui viuoit lors en Bourgongne diligent hiſtorien, ni Petrus Alebardus ni au-

tres de ce mesme siecle, qui tous se sont fait cognoistre par leurs doctes escrits, n'ayent rien laissé par escrit d'vne chose si memorable & espouuantable. André du Chesne Tourangeau, en son livre intitulé *Les Antiquitez & Recerches des villes, chasteaux & places plus remarquables de la France*, imprimé a Paris en l'an 1609. chez Iean Petit-pas, monstre aussi qu'il est de ce mesme sentiment : voire & passe plus auant, en disant tout ouuertement, que ce furent les moines de Cluny, qui enleuerent ce Comte de Mascon estant à la chasse. Et de fait la commune creance des habitans de ladite Ville a tousiours esté telle de pere en fils, comme j'en pourrois alleguer beaucoup de circonstances, s'il estoit requis, lesquelles i'ai appris particulierement de gens dignes de foy, lors que ie residois audit lieu, qui a esté par plusieurs annees. Ainsi l'on peut dire à bon droit de ceux qui ont adiousté foy trop legerement à cette histoire du

du Comte de Mascon & autres semblables, ce que Thucydide dit en la preface de son histoire des anciens Grecs, assauoir *qu'ils parloyent à credit de plusieurs choses aduenues auant leur temps, en fondans leur creance sur le bruit incertain qui couroit, sans prendre la peine de s'enquerir plus auant : ce qui estoit cause que le mensonge gagnoit la place de la verité.*

Or outre ce que nous venons de dire, assauoir qu'il y a beaucoup de choses qui arriuent naturellement, ou qui sont faites par l'artifice & tromperie des hommes, qu'on croit trop facilement estre ou malins esprits, ou ouvrage de ces esprits. Il y a eu semblablement dés long temps plusieurs qui ont tenu & reputé pour sorciers des personnes qui ne l'estoyent nullement. Plutarque en allegue vn exemple remarquable, & dit que la Roine Olympie mere d'Alexandre le grand advertie que Philippe de Macedone son mari estoit si espris de l'amour d'v-

ne jeune Dame, qu'il en mouroit ſur pieds, diſoit qu'elle l'auoit enſorclé, mais l'ayant voulu voir, & apres qu'elle eut contemplé ſa beauté admirable & ſa bonne grace, qu'elle en fut toute rauie, & qu'elle ne lui fit aucũ deſplaiſir; ains dit, *C'eſt cette beauté & bonne grace qui a charmé mon mari qui pouuoit charmer les Dieux.* Pline recite que C. Furius Creſinus fut appelé en iugement par decret de Spurius Albinus Edile, pour reſpondre ſur l'accuſation qui lui eſtoit miſe ſus, que par ſorceleries il attiroit en ſa terre les bleds de ſes voiſins : mais que là deſſus Creſinus ſe defendit & ſe purgea de cette accuſation par deuant le peuple Romain aſſemblé pour lui faire ſon procez, ayant apporté & fait voir au peuple tous ſes inſtrumens de labourage, aſſauoir vne bonne charrue, ſes ferremens bien forgez, des bons ſocs, houës, beſches, & ſes bœufs bien corpulens & refaits, vne fille qu'il auoit fort bien nourrie, en bon point

&

& bien vestue, leur disant, *Messieurs, voici mes sorceleries, & au reste ie ne vous puis monstrer ni apporter en ce lieu mes besongnes faites à la chandelle, ni mes veilles & sueurs*; & par ce moyen il fut absous à pur & à plein par la voix de tout le peuple.

Combien y en a-il de nostre temps qui ont esté accusez d'estre sorciers, qui estoyent entierement innocens? Il s'en lit entr'autres vne histoire tresnotable au livre de Wœrus docte Medecin *De Præstigiis Dæmonum*, touchant vn Preuost ou Iuge criminel, lequel sur l'accusation que lui faisoit ici ie ne sçay quel deuin fit prendre plusieurs femmes, les faisant brusler comme sorcieres: & qu'en fin ce malheureux que ce iuge auoit tousiours creu le vint trouuer vn iour & lui dit, qu'il y auoit encor vne femme sorciere laquelle il lui declareroit pourueu qu'il ne le prist en mauuaise part: ce que tout incontinent

il lui accorda, & ſur ce il lui accuſa la Preuoſte ſa femme, & que pour preuue de cela il la lui feroit voir en la ſynagogue & aſſemblee des autres ſorciers & ſorcieres : & pour cet effect lui marqua le temps: à quoi derechef le Preuoſt ayant conſenti, le iour venu auant la nuict de l'aſſignation que cela ſe deuoit faire, il inuita quelques vns de ſes parens & amis pour venir ſoupper auec lui en ſa maiſon, ſans toutesfois leur deſcouvrir la cauſe de cette inuitation. Eſtant à table, & l'heure de l'aſſignation priſe auec ce deuin, qu'il le vinſt querir, il ſort de table & prie vn chaſcun de demeurer auec ſa femme, ſans ſe bouger iuſques à ce qu'il fuſt de retour. Ce qu'ils lui promirent tous. Et de là il fut mené par ce deuin (dit l'hiſtoire) en certain lieu où il lui ſembla parfaitement qu'il voyoit vne aſſemblee de ſorciers, danſans & iouïſſans de quelques plaiſirs & allechemens de voluptés, entre leſquels eſtoit ſa femme, laquelle

quelle ſe meſloit de faire comme les autres. Apres auoir veu & contemplé tout cela, il fut ramené tout incontinent en ſa maiſon, ou il trouua ſes parens & amis au meſme lieu & eſtat qu'il les auoit laiſſés, aſſauoir à table, où ils ſe reſiouyſſoyent : & d'abord ſ'eſtant enquis d'eux fort ſoigneuſement, ſi ſa femme n'eſtoit point ſortie, chacun reſpondit d'vn commun accord qu'elle n'auoit bougé du lieu où il l'auoit laiſſee. Le Preuoſt là deſſus leur declara le tout & ſe repentant, mais vn peu bien tard, d'auoir fait mourir des perſonnes innocentes, fit mourir puis apres ce maudit accuſateur. C'eſt pour dire qu'il ne faut pas croire legerement tel ou telle eſtre ſorcier ou ſorciere pour telles accuſations.

Et au rang de ceux qui ont eſté accuſez d'eſtre ſorciers ou magiciens, ſemble qu'il eſt à propos que nous inſerions ici l'hiſtoire pitoyable de Dom Sebaſtien Roy de Portugal. Ieroſme

Osorius & autres historiens ont escrit, qu'en l'an 1578. ce Sebastien de Portugal, de la race de cet Emmanuel, si celebre pour la conqueste des Indes, entreprit assez legerement vne guerre contre les Mores de Barbarie, poussé à cela tant par son aage & naturel enclin à la guerre, que par quelques Iesuites & vn Legat du Pape, promettant de grands pardons pour tous ceux qui feroyent ce voyage: mais que ledit Sebastien fut tué en vne bataille le 7. d'Aoust de ladite annee 1578.

Apres cette mort presomptiue, Henri le Cardinal son Oncle fut fait Roy de Portugal par dispense du Pape, & depuis ledit Henri estant mort sans enfans, les Portugais esleurent Dom Antonio neueu dudit Henri: mais le Roy d'Espagne le chassa de son Royaume, tellement qu'il fut contraint de se retirer en France, l'asyle des pauures Princes, du temps du Roy Henri III. lequel le voulant secourir de quelques troupes sous la con-

conduite du Mareſchal de Stroſſy, le malheur voulut qu'elles furent desfaites par vn Marquis de Sainte Croix, lequel meſme fit trancher la teſte à 28. Seigneurs, 50 gentils hommes François en vn meſme iour & ſur vn meſme eſchaffaut, & prendre 500. Cordeliers ou autres Religieux qui auoyent preſché pour Dom Antonio.

Cependant Matthieu, hiſtorien François, recite en ſon hiſtoire qu'en l'an 1600. le bruit courut par toute l'Europe que Dom Sebaſtien Roy de Portugal n'eſtoit pas mort comme on auoit creu. Et de fait qu'il ſe trouua vn homme ſous ce nom, lequel ſe preſenta au Senat de Veniſe, où ayant demandé d'eſtre ouï, il recita l'hiſtoire de ſa vie, & le regne de ſes peres en Portugal, ſa route en Afrique, la ferme creance qu'on auoit qu'il auoit eſté tué en la bataille contre les Mores le 7. d'Aouſt 1578. comme il eſtoit eſchappé, ſa retraite en Calabre, & ſa reſolution qu'il auoit priſe de ne

Matth. au 2. Tome liure 4. de ſon hiſtoire.

paroiſtre jamais au monde pour la honte de ſon malheur & de la peine de ſon impudence d'auoir entrepris legerement & temerairement la guerre contre ces barbares, ſi l'Eſprit de Dieu ne lui euſt inſpiré vne autre volonté, & fait eſperer de ſe faire recognoiſtre pour tel qu'il l'auoit fait naiſtre, dit qu'entre tant de puiſſances Souueraines du monde, il ne ſ'eſtoit voulu adreſſer qu'à la Republique de Veniſe pour iuger de la verité de ſa condition: Et pour en donner plus de preuue il remarqua auec de grandes circonſtances les Ambaſſadeurs qu'elle lui auoit enuoyé autresfois, les expeditions qu'ils en auoyent emporté, les difficultés meſmes qu'on y faiſoit. Le Senat là deſſus fit recercher les Relations, les trouue conformes à ce qu'il diſoit des Ambaſſadeurs vers le Roy Dom Sebaſtien; il fut enquis prudemment & judicieuſement de l'eſtat d'autres affaires, auſquelles il reſpondit ſi hardiment & ſi pertinemment

qu'il

qu'il fut tenu des vns pour le vrai Roy Dom Sebaſtien, & par les autres pour vn magicien. L'Ambaſſadeur du Roy d'Eſpagne, qui eſtoit l'ors à Veniſe, ſouſtint ſur tous au nom du Roy ſon maiſtre, que c'eſtoit veritablement vn magicien & vn impoſteur, & le fit arreſter dans les priſons de la Seigneurie, là où on lui fit ſon procez; on ſe trauailla à verifier la reſſemblance des corps, on le fit deſpoüiller tout nud, pour voir ſi les marques qu'il auoit au corps reſpondoyent à celles que pluſieurs auoyent remarquees au Roy Dom Sebaſtien. On y en trouua dix & ſept dont quelques vnes pouuoyent bien eſtre par artifices, les autres par nature, comme l'vne des mains plus longue que l'autre, vne levre groſſe, telle que portent les Princes de la maiſon d'Auſtriche, de laquelle Dom Sebaſtien eſtoit deſcendu du coſté maternel. En fin apres que le Senat l'euſt detenu priſonnier deux ans entiers, ne ſachant comme

ſ'en deffaire : Il ordonna qu'il vuidetoit les terres des Venitiens dans trois iours à peine de la galere. Arreſt (dit l'hiſtorien ſuſdit) trop doux ſi c'eſtoit vn magicien & impoſteur , & trop cruel contre vn Prince, ſinon que ce fuſt pour lui donner vn moyen de ſe ſauuer & cercher iuſtice ailleurs.

Apres qu'il fut en liberté, quelques Portugais eſtans lors à Veniſe, croyans de faire vn grand ſeruice à Dieu & vn grand bien à leur patrie de ſauuer leur Roy , & de le mettre en lieu de ſeurté, l'habillerent en Religieux de l'ordre de S. Dominique , & le conduiſirent à Florence, pour aller de là plus ſeurement à Rome: mais le grand Duc le fit arreſter par l'aduis de l'Archeueſque de Piſe, voyant que le Roy d'Eſpagne auoit vne grande armee, tonnant & eſtonnant toute l'Italie, & menaçant ſes Eſtats, iugea qu'il eſtoit neceſſaire de n'augmenter pas l'injure d'vn puiſſant Prince ; & partant au lieu de l'enuoyer au Pape , le fit remettre

mettre entre les mains du Vice-Roy de Naples, deuant lequel le prisonnier se presenta d'vne contenance aussi asseuree & releuee qu'au Senat de Venise & au Duc de Florence. Entrant en la salle, de loing qu'il s'approcha du Vice-Roy, lequel, ou pour la reuerence de cette action, ou pour la disposition du temps, estoit à teste nue, il lui dit tout haut, *Couurez vous Comte de Lemos*. Cette parole poussee auec grauité & hardiesse, estonna les assistans: le Vice-Roy repartit, *D'où auez vous le pouuoir de me commander? Il est né auec moi*, respond le prisonnier, *vous feignez de ne me pas cognoistre: Ie sçai qui vous estes. Vous souuenez vous pas que Dom Philippe Roy de Castille mon oncle vous enuoya vers moy par deux fois*, &c. Ces paroles prononcees si clairement & grauement laisserent vn grand trouble en l'ame de plusieurs, & vne grande opinion en celle des assistans, qu'il disoit vrai. Pour cela il ne se peut affranchir de la prison du Castel

d'Ouo, oú il ne crioit autre chose sinõ, qu'on le menast en Portugal, qu'on le fist voir au peuple & que non seulement les hommes, mais les bestes & les pierres le recognoistroyent pour le vrai Roy Dom Sebastien de Portugal. Pour tout cela encor il ne laissa pas d'estre condamné, comme Magicien & faussaire, aux galeres, & n'a on sceu depuis qu'il est deuenu. Tant y a que la commune opinion de la plus-part a esté & est, que c'estoit en effect le vrai Dom Sebastien de Portugal, & non pas vn magicien & imposteur, comme d'autres ont voulu faire croire. Et ainsi est il arriué de tout temps, & arriue encor tous les jours que plusieurs peuuent estre accusez à tort d'estre magiciens & sorciers qui en sont innocens.

Mais la plus damnable & detestable accusation qui ait iamais esté faite, c'est celle que les Pharisiens desgorgerent contre nostre Seigneur & Redempteur Iesus Christ, disans, *Il a*

Beel-

Beelzebub & iette hors les Diables par le Prince des Diables. Matth. 9.34.

Telle a esté l'accusation de Celsus Payen, lequel a fait vn livre expres qu'il intitule *le Veritable*, auquel il profere aussi des iniurès & calomnies atroces contre Iesus Christ, en disant que par enchantemens il auoit fait les miracles qu'il sembloit qu'il eust fait, & que les Chrestiens par l'inuocation des Diables machinoyent & brassoyent choses grandes, & autres crimes qu'il leur improperoit, ausquelles iniures & accusations Origene a respondu en huict livres qu'il en a composé. Et ç'a esté par telles accusations que les premiers Empereurs ont esté induits à persecuter les Chrestiens, les Prestres Payens leur donnans à entendre, que les Chrestiens estoyent magiciens & sorciers: & entr'autres, que par art magique ils auoyent fait brusler le Palais Imperial en la Cité de Nicomedie.

Nous lisons de mesme que sous les

Papes Alexandre III. & Innocent III. en l'annee 1208. affin de rendre odieux à tout le monde ceux de la religion, qu'on appeloit lors Vaudois & Albigeois, on leur imposoit qu'ils commettoyent des sorceleries abominables, & en leurs assemblees les chandeles esteintes, sous pretexte que ces pauures fideles estoyent contraints, à cause des persecutions, de s'assembler de nuict & à l'escart. Et sans aller encor si loing, sous les regnes de François I. & de Henri II. & de François II. cette mesme accusation a esté renouuelee contre ceux de la Religion, qu'ils appeloyent Lutheriens, à l'occasion de ce qu'ils estoyent aussi contraints de s'assembler de nuict pour prescher la Parole de Dieu & participer aux saincts Sacremens, d'autant que le iour ils estoyent espiés de si pres qu'ils ne se pouuoyent assembler autrement.

De là tient-on qu'est venu le mot d'Huguenot qu'on a donné depuis à ceux

ceux de la Religion, du moins Estienne du Pasquier en ses Epistres livre 4. le croit ainsi, & dit qu'il commença de leur estre donné dans Tours à cause d'vn demon qu'il dit auoir esté lors en ladite ville, lequel n'apparoissoit que la nuict, que les habitans appeloyent le Roy Hugon ou Huguet, voulans dire les aduersaires que ceux de la Religion estoyent disciples & sectateurs de cet esprit de tenebres, puis qu'ils ne s'assembloyent que de nuict.

Mais entr'autres consolations que les vrais Chrestiens ont tousiours opposé contre des calomnies si attroces, est celle que le Fils de Dieu donnoit à ses disciples, disant, *S'ils ont appelé le pere de famille Beelzebub; Combien plus ses domestiques? Le disciple n'est point par dessus le Maistre, ne le seruiteur par dessus son Seigneur.* Mt 10

Contre ceux qui croyent encor trop de leger à ce qu'on dit, que les ſorciers excitent les greſles & les tempeſtes quand il leur plaiſt.

CHAPITRE IV.

C'Eſt ici encor vn autre erreur populaire, & certes bien groſſier, de croire (comme croyent pluſieurs auiourd'hui) que des ſorciers & ſorcieres puiſſent faire tomber la greſle & la tempeſte pour gaſter les bleds, les vignes & autres biens de la terre, en frappans ſeulement auec vne verge ou baguette dans quelque fontaine, ruiſſeau ou riuiere, qui eſt vne opinion, non ſeulement contre toute apparence de raiſon, mais qui combat directement la pieté, d'autant que cette puiſſance n'appartient qu'à Dieu priuatiuement à toutes creatures.

tures. C'eſt ce que lui meſme declare par le Prophete Aggee: *Ie vous ai frappez de vent bruſlant de roüilleure & de greſle,&c.* C'eſt lui ſeul & non autre, *qui tonne des Cieux, qui iette ſa voix auec greſle & chariots de feu, qui tire ſes fleſches, & lance des eſclairs, dont les fondemens du monde ſont deſcouuerts, quand il les tance par le ſouffle du vent de ſes narines,* comme parle le Prophete Royal Dauid au Pſeaume 18.& 29. *C'eſt* (dit-il encor) *cette voix de l'Eternel qui ſe fait ouïr ſur les nuees: C'eſt ce Dieu de gloire qui fait tonner ſa voix forte & magnifique, desbriſe les Cedres, & iette les eſclats de flamme & de feu, qui fait trembler les deſerts & deſcouure les foreſts.* Tellement qu'exciter les greſles & les tempeſtes eſtans des dependances de cette Maieſté diuine, il n'eſt pas en la puiſſance des ſorciers de ce faire, non pas meſme en celle du Diable. Agg.2.

Il eſt vrai que le Diable a vne grande puiſſance tant en la terre comme en l'air, à raiſon dequoi il eſt

appelé le Prince de l'air. Il y en a mesme vn exemple és livres de quelques autheurs Payés. Ils disent, que lors que les Gaulois fourrageans l'Asie, s'acheminerent sous la conduite de Brennus pour aller piller le temple de Delphes, que quelques habitans s'escarterent loing de cette armee, & que d'autres plus hardis & courageux de garder leurs maisons & empescher le sac du temple, demanderent à la deuineresse d'Apollo ce qu'ils auoyent à faire en cette occurrence, & si soudaine attaque des ennemis. L'Oracle fit responsse, qu'il garderoit son temple, prononçant tels mots en substance, *i'en aurai soin auec les vierges blanches.* Et de fait l'histoire dit que si tost que les Gaulois s'ingererent d'en approcher que la terre commença à trembler & à estre secouee continuellement & sur tout és endroits où ils estoyent campés, de telle violence qu'elle s'en trouuoit engloutissant plusieurs, & en d'autres endroits se serroit & esleuoit en monceaux

Iustin. lib. 2. Valer. Max. lib. 2. cap. 2.

ceaux, les tonnerres grondoyent ſans ceſſe, les eſclairs brilloyent de toutes parts, & que la pluſpart de l'armee des Gaulois fut foudroyee ou bruſlee.

Il n'y a donc point de doute que les malins eſprits ne puiſſent par meſme raiſon exciter les greſles & les tempeſtes: mais il ne ſ'enſuit pas pourtant, que les ſorciers le puiſſent faire, & qui plus eſt les vns & les autres n'ont aucun pouuoir que celui qu'il plaiſt à Dieu leur donner, non plus que les bourreaux qui ne peuuent executer ſinon ceux que la iuſtice leur met entre les mains. Ils ſont comme lyons, ie di les malins eſprits, qui ont vne grande force, mais ils n'en peuuent vſer comme ils voudroyent. Il leur en prend comme de ce qui eſt dit au liure de Iob, de la mer, à laquelle Dieu a mis *Iob 38.* des barrieres & des cloſtures, & lui a dit, *Tu viendras iuſques là & ne paſſeras pas plus outre.* Nous en auons vn exemple formel & plus clair que le iour en l'hiſtoire de Iob : car deſlors

ſeulement que Dieu eut laſché la bride à Satan pour endommager Iob en ſes biens, il fit auſſi deſlors tomber le feu des cieux, qui embraſa les troupeaux de brebis qui appartenoyent à Iob, & conſuma les ſeruiteurs qui les gardoyent. Il ſuſcita encor vn grand vent venant du deſert, qui heurta tellement contre les quatre coins de la maiſon, en laquelle les fils & les filles de Iob banquetoyent enſemble, qu'elle tomba ſur eux & moururent.

Mais en cette hiſtoire admirable de Iob eſt entr'autres à remarquer qu'apres tant de pertes & calamitez qui lui arriuerent en ſes biens, en ſes enfans, & en ſa perſonne, il n'en attribue la cauſe au Diable, quoi qu'il en euſt eſté l'inſtigateur & l'inſtrument, meſme en ce qui eſt de la perte de ſes biens, il n'impute point non plus cela aux Chaldeens, quoi qu'ils l'en euſſent priué en partie, ains il le rapporte à Dieu, quand il dit, *L'Eternel l'a donné, L'Eternel l'a oſté, le nom de*

l'Eternel

l'Eternel ſoit benit. Quoi (dit-il encor) *que nous prenions le bien de la main de Dieu, & le mal que nous ne le prenions point?* Et par conſequent quand il plaiſt â Dieu d'enuoyer des greſles & tempeſtes & autres calamités, il ne faut pas croire que ce ſoyent les ſorciers, ni meſme le diable, poſé le cas que Dieu lui euſt permis de les exciter: ains il faut dire, que c'eſt Dieu qui les a enuoyees en ſigne & teſmoignage de ſon ire & courroux contre nos pechés. C'eſt pourquoi Dieu dit auſſi à ſon peuple au Leuitique 26. *Si vous ne faites mes commandemens, ie vous donnerai vn Ciel de fer & vne terre d'airin, & voſtre labeur ſera conſumé en vain. Mais ſi vous cheminez en mes commandemens, ie vous donnerai les pluyes en leur temps & la terre produira ſon fruict.*

Outre cet excellent enſeignement qui ſe tire des paroles de Iob, n'ayant attribué toutes ſes afflictions & calamités aux cauſes ſecondes, ains à Dieu, il en reſulte encor vne grande

consolation tant pour l'Eglise de Dieu en general, que pour chasque membre d'icelle, parce qu'il se voit que le Diable n'a rien peu faire contre lui, sinon entant que Dieu lui en a donné le pouuoir & la licence. Au regard de l'Eglise, c'est pour monstrer que les portes d'enfer ne peuuent rien à l'encontre d'icelle, Sainct Iean en son Apocalypse en allegue vn exemple du tout remarquable. Il dit que Satan seroit lié pour mille ans, & puis deslié. Ces liens pour mille ans n'ont esté autres sinon que durant cette espace là, il a esté tenu en bride, ou empesché d'agir & esmouuoir des guerres vniuerselles parmi les nations, non pas qu'il ait esté entierement empesché de molester l'Eglise de Dieu, laquelle il a molestee & molestera iusques à la fin du monde: mais il a esté empesché de seduire les nations, c'est à dire, que dés lors qu'il fut deslié il sortit pour inciter à la guerre & à vne boucherie vniuerselle toutes les nations des quatre

Apoc. 20.

tre coings de la terre ; tout l'Orient contre l'Occident , ſous le nom de Gog & Magog.

Et en effect on a remarqué qu'en la propre annee des mille ans,aſſauoir en l'an de Chriſt 1300.commença par l'inſtigation de Satan , cette contention orgueilleuſe pour la ſouuerainetè de l'Vniuers entre les armees Mahumetanes & celles de Boniface VIII. tous deux ſe voulans approprier l'empire de toute la terre, les Mahumetans ayans couronné Ottoman le Grand leur premier Empereur , & ledit Boniface ſ'eſtant qualifié ouuertement Monarque de tout le monde tant au temporel qu'au ſpirituel. Et partant il parut vn iour en habit de Preſtre & le lendemain en habit d'Empereur auec cette deuiſe , *Ego ſum Pontifex Imperator , terreſtre & cæleſte Imperium habeo :* & depuis ce temps là les guerres vniuerſelles & terribles ſ'en ſont enſuivies en ces deux Empires contraires,

tellement que l'on peut dire à bon droit que le Diable a couru comme deslié, esmouuant ces guerres entre eux, iusques à ce que Dieu a derechef lié le Diable: Ce qui semble estre aduenu en l'annee 1517. que la vraye Religion Chrestienne a esté receuë en plusieurs endroits de l'Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, en Escosse, nonobstant l'opposition de Satan & de l'Antechrist.

C'est donc vne grande consolation pour l'Eglise de Dieu en general, que l'on voit par là que Dieu lie & deslie Satan comme bon lui semble, & particulierement pour chasque membre d'icelle est de grande consolation ce que Dieu dit au Diable, estant sous la forme du serpent dés le commencement du monde, *La semence de la femme te brisera la teste & tu lui blesseras le talon.* Ce qui nous monstre vne restriction manifeste de la puissance du Diable, assauoir, qu'il ne s'esleuera point iusques à la teste des esleus, pour

Gen. 3.

les

les eſcraſer, ains qu'il les bleſſera, &, par maniere de dire, ſifflera ſeulement à leurs talons & les picquera, c'eſt à dire, qu'il ne pourra iamais les deſtruire & qu'il leur fera ſeulement de l'ennui & de la faſcherie par des tentations plus legeres.

Nous voyons encor cela par vne infinité d'autres exemples qui ſont en l'Eſcriture Sainte, & notamment par ce qui eſt dit en l'Euangile ſelon S. Matthieu, que le diable n'eut pas *Matt.8* le pouuoir d'entrer dans les corps des pourceaux de la contree des Gergeſeniens, que par la permiſſion de Ieſus Chriſt. Et partant, pour conclurre du moindre au plus grand, du foible au fort, ſ'il n'a pas peu entrer dans des pourceaux ſans permiſſion, beaucoup moins pourra il exciter les greſles, les tempeſtes, les gelees, moins encor les ſorciers, pour gaſter les bleds, les vignes & autres fruicts de la terre, quand il leur plaiſt, comme eſtiment pluſieurs: Car ſi cela eſtoit, & qu'il lui

fust permis de faire selon sa volonté, il y a long temps qu'il auroit destruit le genre humain, voire à grand' peine demeureroit vn homme viuant qui ne fust rempli d'vn million de Diables, ou qui ne fust emporté d'iceux, ou miserablement tourmenté & affligé par autres playes.

Que la premiere partie de la puissance des Demons consistant à entendre ou sçauoir en quelque sorte les choses passees, presentes & futures, à raison dequoi ils sont appelés Demons, c'est à dire sçauans, est ici examiné en premier lieu, comment & en quelle maniere ils sçauent les passees & presentes.

CHAPITRE V.

IL faut, pour bien entendre cela, & ce qui est de ces Demons & esprits ma-

malins, presuppoſer comme choſe veritable, que leur chute ne les a pas priués des facultés naturelles que Dieu leur auoit donné en leur creation, non plus que l'homme n'eſt pas ſeulement demeuré chair & ſang apres ſa chute, mais auſſi vne creature viuante & raiſonnable. Il n'y a que les qualités & proprietés de leur nature qui ont eſté alterees de bien en mal. Car auſſi puiſſans qu'ils eſtoyent auparauant au bien, auſſi puiſſans ſont ils maintenant au mal.

Or cette puiſſance eſt diſtinguee en deux parties principales. L'vne, qui conſiſte à entendre: L'autre, à executer. Au regard de la premiere ils ſont appelés demons, c'eſt à dire ſçauans, comme dit eſt, parce qu'en effect ils ſçauent beaucoup de choſes à cauſe de leur ſubtilité incroyable en leur ſubſtance, & à cauſe de la vigueur de leur ſens & lumiere naturelle qui leur eſt reſtee beaucoup plus claire qu'en toutes autres creatures qui ſont

terrestres & tardiues en leur sens; outre ce qu'ils ont l'experience des choses il y a pres de six mille ans. Et cette science & cognoissance qu'ils ont des choses se considere ou au regard des passees, ou des presentes, ou de celles qui sont à venir.

Quant aux choses qui sont passees, quelques esloignees & cachees qu'elles soyent aux hommes, il est fort facile à ces demons de les sçauoir, & dire ce qui en est. Et de là vient que plusieurs Docteurs ont creu que ce messager tant prompt & diligent à apporter les mauuaises nouuelles à Iob, estoit vn de ces demons, qui le vouloit par ce moyen attrister & le porter au desespoir s'il eust peu, en l'aduertissant coup sur coup de la suite de tant de maux qui l'enuironnoyent. Et comme ces esprits assistent souuent, quoi qu'inuisiblement, au conseil des Princes, il leur est aisé de sçauoir les choses qui s'y sont passees, & les resolutions qui y ont esté prises.

Paul Diacre, qui a eſcrit l'hiſtoire des Lombards, en recite vne hiſtoire notable touchant leur Roy Kunibert, aſſez ſoupçonneux (dit-il) & qui pour peu de choſe entroit en caprice, qu'vn iour ayant conceu vne mauuaiſe opinion de deux Seigneurs Lombards, Aldon & Grandſon, pour quelque faute aſſez legere, ſe delibererent de les faire mourir. En cette premiere deliberation il eſtoit en ſon Palais en la Ville de Pauie: il appelle ſon grand Eſcuyer, auec lequel il confera aſſez longuement comme il pourroit faire mourir ces deux Seigneurs. Lors & lui & l'Eſcuyer eſtoyent appuyez ſur vne des croiſees des feneſtres de la haute ſale du palais, ne parlans d'autre choſe : & comme ils eſtoyent attentifs à s'eſcouter l'vn l'autre pour prendre vne reſolution de ce qui eſtoit à faire, le Roy tout premier vit vne groſſe mouſche ſur cette feneſtre, laquelle il chaſſa deux ou trois fois: & comme la mouſche retournoit

Paul. Dia. lib. 6.

tousiours & faisoit l'ennuyeuse, il prit vn cousteau pour la tuer, mais il ne lui couppa qu'vn des pieds seulement. Au mesme temps Aldon & Grandson, qui ne sçauoyent rien de ce que le Roy auoit entrepris contr'eux, s'en alloyent au Palais, & comme ils estoyent pres de l'Eglise de S. Romain martyr, ils rencontrerent vn homme boiteux, qui n'auoit qu'vn pied, l'autre estant couppé & soustenu d'vne iambe de bois, lequel les aduertit qu'ils se donnassent bien garde d'aller au Palais, & qu'il y alloit de leur vie, parce que le Roy les vouloit faire mourir tous deux. Ils ne mespriserent pas l'advertissement de ce boiteux, ains se ietterent tout à l'heure en franchise en cette Eglise de S. Romain, & suiuant la coustume se sauuerent derriere l'autel. Il est incontinent rapporté au Roy, qu'Aldon & Grandson s'estoyent sauués en l'Eglise de S. Romain. Là dessus il appelle son escuyer, le tanse & reprend fort aigre-

aigrement de ce qu'il auoit reuelé son secret: mais l'escuyer prend à tesmoin le Roy mesme, si depuis qu'ils auoyent conferé ensemble, il l'auoit perdu de veuë, & qu'il estoit impossible que Aldon & Grandson l'eussent peu sçauoir de lui. Il ne se contenta point de cela, mais il enuoye demander à ces deux Seigneurs ce qui auoit esté cause qu'ils s'estoyent mis en franchise. Ils firent response, que c'estoit d'autant que le Roy leur Seigneur les vouloit faire mourir. Le Roy derechef leur mande, par vn autre messager, que s'ils vouloyent rentrer en sa grace qu'ils eussent à confesser franchement qui estoit celui qui leur auoit reuelé le Conseil du Roy; & qu'ils ne pensassent point eschapper autrement. Ils lui font response, que celui qui leur auoit dit que le Roy attentoit à leur vie, estoit vn homme boiteux & estropié d'vn pied, au lieu duquel il marchoit sur vne iambe de bois, que facilement ils lui auoyent adjousté foy

de tant plus qu'il y alloit de leur vie, Außi tost le Roy recogneut en soy-mesme que l'homme boiteux n'estoit & ne pouuoit estre qu'vn demon & malin esprit, auquel, en forme de monstre, il auoit couppé le pied auec vn couteau. Et donna sa foy à Aldon & Grandson qu'ils n'auroyent point de mal & les receut en grace.

Les histoires de Milan font außi mention d'vne chose arriuee par vn demon à deux marchands passans par le bois de Thurin pour aller en France, qui trouuerent ce demon en forme d'vn homme de grande stature, lequel les ayant appelez leur dit, Retournez en arriere & allez trouuer Loys Sforce auquel vous donnerez cette lettre de ma part, de laquelle il recevra du contentement. Et lui ayant demandé qui il estoit, il leur dit, *Ie suis Galeas Sforce son frere, decedé il y a desia long temps.* Les marchands bien estonnés lui promirent faire ce qu'il leur commandoit, & à l'instant

tour-

tournans bride ils reuindrent à Milan, & faiſans leur commiſſion vers le Duc, ils lui preſenterent ces lettres: mais lui croyant que ce n'eſtoyent que des illuſions & tromperies, il fit empriſonner ces pauures marchans & les mettre à la torture pour tirer d'eux la pure verité : mais eux aſſeurans touſiours pour veritable ce qui leur eſtoit advenu ſans aucun deſguiſement, le Duc aſſembla ſon Conſeil où il ſe fit vn grand murmure touchant la maniere qu'il falloit tenir pour ouurir cette lettre. A la fin il n'y eut que Galeas Viſcomte qui oſaſt leuer le ſeau & lire ce qui eſtoit dedans, la ſubſtance de laquelle lettre eſtoit, *O Loys prens garde à toy car les Venitiens & les François ſe ſont vnis & accordés enſemble contre toy pour te ruiner & deſtruire ta race.* Ce que le Duc n'ayant voulu croire, il advint par effect que peu de temps apres il fut ruiné par le Roy Loys XI. qui l'enuoya priſonnier en France.

On lict aussi en l'histoire de France qu'en la forest du Mans vn homme, teste nue, pieds nuds, vestu de bureau blanc, se lança d'entre deux arbres & saisit les resnes du cheual de Charles VI. & lui dit *Roy, ne va pas plus auant, ains retourne t'en, car tu es trahi:* & puis qu'il disparut. Par tels & semblables exemples on peut voir qu'il est bien facile aux esprits malins de sçauoir beaucoup de choses qui se sont passees, & ont esté resoluës soit aux conseils des Princes ou ailleurs. Et quant aux choses presentes, ils les peuuent aussi sçauoir, voire à l'instant mesme qu'elles se font. Aule Gelle recite d'vn Prestre nommé Cornelius, lequel inspiré de l'esprit malin, le iour de la bataille entre Cesar & Pompee és plaines de Pharsalie, dit, en presence de plusieurs, qu'il voyoit vne forte bataille, iusques à exprimer que les vns fuyoyent, les autres poursuiuoyent; que d'vn costé il y auoit vn grand carnage, que de l'autre la re-

Aul. Gel. cap. 15. noct. Attic.

traite

traite & la fuite estoit toute manifeste ; que les fleches siffloyent en l'air de toutes parts: Que la bataille se renouueloit de plus fort par les chefs rentrés au combat:que desia on n'oyoit que cris des navrez : que de là se voyoit vne charge bien rude: & apres que Cornelius eut dit cela il s'escria tout à coup, Cesar a vaincu.

On lit en Philippe de Commines vne histoire qui a quelque rapport à cette là, d'vn Archeuesque de Vienne, lequel disant la Messe deuant le Roy Loys XI. le iour des Rois à S. Martin de Tours, en lui donnant la paix à baiser,lui dit *pax tibi, Sire, vostre ennemi est mort.* Et il se trouua qu'à l'heure mesme Charles Duc de Bourgongne fut tué en Lorraine deuant la Ville de Nanci.

Et non seulement les demons sçauent en partie les choses presentes & à l'instant mesme qu'elles se font:mais ils sçauent en quelque sorte les pensees de l'homme. Ainsi Lescot de Par-

me, ſignalé Magicien, diſoit à toute perſonne qui en vouloit faire l'eſſai, *Penſez ce que vous voudrez, & ie deuinerai ce que vous penſez.* C'eſt que ce Magicien eſtoit d'accord auec ſon Demon qu'il enuoyeroit tout ſoudain en la penſee de celui auquel il parloit. L'obiect important de quelque choſe dont il auoit connoiſſance, comme certains fantoſmes & horribles obiects, tellement que le diable repreſentant cela à ces perſonnes là, à peine pouuoyent ils penſer à autre choſe qu'à ces mauuais & horribles obiects qu'il leur mettoit au deuant.

Les demons peuuent auſſi ſçauoir en quelque ſorte les penſees de l'homme par des coniectures qu'ils en font par le mouuement ou maintien du viſage, des paroles, des geſtes & du port leſquelles ils remarquent beaucoup mieux que tout homme du monde ne ſçauroit faire, ou bien par autres indices exterieurs. Nous en auons vn exemple au livre de Wierus,

rus, lequel asseure qu'vn Medecin traittant vne ieune fille aagee de vingt ans, comme malade de melancholie, & voyant qu'elle auoit desia passé onze nuicts sans dormir, il lui ordonna, suivant les preceptes de son art, des pilules de cynoglosse lesquelles ont la vertu de faire dormir, mais apres qu'elle en eut pris vne, elle ferma l'vn de ses yeux auec le doigt, & lui dit, *Voyez comme ie dors maintenant.* Incontinent le Medecin, voyant qu'elle se mocquoit de lui, asseura, auec raison, qu'elle estoit demoniacle. Et neantmoins comme il sembloit quasi que ce Medecin vouloit inferer de là, que le diable auoit cognu sa pensee, d'autant qu'il n'auoit dit à personne qu'il voulust ordonner des pillules à la malade, lors il fut dit & representé par quelqu'vn, que le Diable ayant eu cognoissance que ce Medecin estoit appelé pour guerir la malade, que là dessus il auoit diligemment remarqué les moyens qu'il

y gardoit,& la preparation des medicamens : & qu'estant esprit, comme il est, & grand naturaliste, qu'il auoit pu cognoistre par la raison naturelle & assez promptement que les pilules estoyent ordonnees pour faire dormir, & que prenant occasion de là, il ne lui auroit pas esté mal aisé de se mocquer ainsi du Medecin, ne sachant & ne pouuant autrement auoir sceu sa pensee que par ces accidens & qualités extrinseques. Aussi faut-il croire qu'il n'y a que Dieu seul qui sache (à proprement parler) les pensees de l'homme. Et c'est ce que dit
2.Chr.6.3. le Roy Salomon en la priere solennelle qu'il fit à Dieu apres le paracheuement du Temple, disant, *Toy seul, ô Dieu, cognois les pensees des hommes:* comme s'il eust dit, il n'y a homme, Ange bon ou mauuais, qui les puisse sçauoir. *C'est Dieu seul*, comme parle l'Escriture, *qui sonde les reins & les pensees*, &c. Et partant puis qu'il n'y a que Dieu qui puisse sçauoir les pensees de l'hom-

l'homme, il faut forclorre les demons de ce priuilege: Car s'ils sçauoyent les pensees des hommes, il les auroit fait comme participans de sa gloire, contre ce qu'il a si souuent protesté en sa Parole, *Qu'il ne la communique point à d'autres.*

Et tant s'en faut encor que les demons sachent les pensees des hommes, qu'ils ne sçauent pas mesmement & auec asseurance, du moins qu'en partie, les choses passees & presentes. En appert en ce qu'ils ont ignoré, ou du moins n'ont pas cognu absolument Iesus Christ ni le mystere de l'Incarnation auant qu'il commençast de prescher, n'estant pas croyable que le Diable eust tenté Iesus Christ s'il eust pensé certainement qu'il fust vrai Dieu. Et combien qu'apres la predication de Iesus Christ les diables ayent cognu ce mystere mieux qu'auparauant, tesmoin la declaration qu'ils font, Matth. 8. *Qu'auons nous à faire auec toi, Iesus Fils de*

Dauid, es tu venu auant le temps pour nous tourmenter? Si eſt-ce qu'ils ne cognurent pas encor aſſez certainement pourquoi Ieſus Chriſt eſtoit venu au monde, ou & comment il auoit arreſté en ſon conſeil eternel de deliurer le genre humain. Car ſ'ils euſſent ſeu cela, il n'euſſent iamais induit Iudas à vendre Ieſus Chriſt, comme ils ont fait, ainſi qu'il eſt dit en termes
Luc 22. expres en l'Euangile, que Iudas fut
Iean 13. induit à ce faire par le diable, & par conſequent, ſi les diables n'ont point cognu abſolument telles choſes, moins encor peuuent ils ſçauoir les penſees des hommes, ni entierement les choſes paſſees & preſentes.

Comment



Comment & en quelle maniere ils peuuent ſçauoir les choſes qui ſont à venir.

CHAPITRE VI.

IL eſt bien certain que ces demons ſçauent & peuuent predire les choſes futures mieux que tous les hommes du monde, & ce par diuers moyens : entr'autres par l'obſervation des choſes qui ſont paſſees & arriuees auparauant, ils peuuent preſager & predire, que choſes ſemblables arriueront encor ou ici ou là. Car ſi les vieux preuoyent beaucoup mieux les choſes que les ieunes ; combien plus ces demons, qui ſont vieux ſans vieillir, peuuent ils entendre & predire plusieurs choſes ; ayans, par la longueur du temps qu'ils ont veſcu, vne remarquable experience des choſes, laquelle ils ont acquiſe, & laquelle ne peut eſtre

aux hommes à raiſon de la briefveté de leur vie & de leurs corps. Ils ont pris garde, au regard des affaires publiques de ce monde, qu'elles ne ſe contiennent iamais dans les limites de la mediocrité, & qu'elles ne peuuent pas longuement ſ'arreſter au milieu, ains que ſortant d'icelui, elles ſe iettent ſoudain en l'vne des extremitez. Ils prediſent par ce moyen les mutations & changemens qui arriueront touchant la Religion, ſuivant ce qu'ils en ont remarqué de longuemain, parce que le plus ſouuent les hommes quittent la regle de foy & de pieté preſcrite en la Parole de Dieu, pour ſe deſtourner apres l'idolatrie & ſuperſtition, ou trebuſcher en atheiſme. Ils ſçauent que les Empires, Royaumes & Republiques degenerent de la iuſtice & moderation en tyrannie ou en nonchalance, trauaillés de paillardiſes & autres diſſolutions & deſbordemens, à raiſon de quoi Dieu a accouſtumé de deſployer

ſes

ſes verges & chaſtimens ſur les Egliſes, les Royaumes, les Republiques & les familles : Mais ſi, Dieu les ayant menacé, ils viennent à repentance, il n'y a point de doute qu'il ne faille neceſſairement que les demons, qui en ont fait des ſiniſtres predictions, ne ſe trouuent menteurs en telles predictions, parce que quand les hommes commencent à ſe repentir comme il faut, Dieu ne met point en execution ſes menaces & iugemens.

Les demons auſſi prediſent les euenemens futurs par la conſideration des choſes preſentes : comme, par exemple, au regard des particuliers, ils en iugent par la Phyſionomie d'vne perſonne, entr'autres par la Metopoſcopie ou inſpection du front & de ſes parties, par la Chiromantie ou inſpection de la main, apportans vne contemplation exacte & diligente de toutes les parties exterieures de tout le corps de l'homme, & par là iugent ſubtilement quel eſt & ſera le naturel

d'vn chascun, à quels vices il sera enclin, quelles humeurs mesmes domineront en lui. Il y a des hommes mesmes lesquels ont predit par ce moyen telles choses. Gregoire Nazianzene, homme de singuliere erudition, regardant vn iour à Athenes Iulian l'Apostat encor ieune, prognostique soudain son desastre futur par son regard affreux & esgaré, par vn col immobile, par vn continuel mouuement d'espaules, par vne impatience de ses pieds, par vne insolence de ses gestes, & mouuemens de ses membres, par vne legereté qui estoit en lui, de condamner incontinent ce qu'il auoit approuué le iour precedent sans certitude & conuenance aucune en ses interrogations & responses. Ce sainct personnage, apres auoir remarqué tout cela en Iulian, s'escria tout haut, *O quel monstre nourrit la Republique de Rome!* A plus forte raison donc les demons, par les signes qui sont en nostre corps, qui nous sont occultes, & non

pas

pas à ces esprits,peuuent, auec nostre esbahissement, predire par vn tel moyen des choses à venir. Mais en tout cela il n'y a qu'incertitude ; parce qu'on peut remedier à tels defauts de nature. Zopyrus grand Physionomiste iugea que Socrates estoit vn sot & vn lourdaut, adjoustant qu'il estoit suject aux femmes, dont Alcibiades se print à rire à gorge desployee,parce qu'on n'auoit iamais remarqué telles imperfections en Socrates : mais c'est d'autant qu'il auoit corrigé ses defauts ausquels il estoit enclin naturellement,par son bon entendement & discipline : de sorte qu'on ne lui voyoit faire aucun acte de folie & intemperance. Ainsi les demons peuuent estre deceus en leurs predictions, lesquelles ils fondent là dessus ; si ce qui est signe & presage de mauuais naturel en nous est corrigé & empesché par estude, diligence, accoustumance, prudence, ou, pour mieux dire,en implorant l'addresse &

conduite de l'Esprit de Dieu, operant en nous vne regeneration ou renouuellement spirituel. Voila le moyen pour remedier à telles marques & presages d'vn mauuais naturel.

Il y a encor vn autre moyen par lequel les demons predisent les choses à venir en la consideration des choses presentes, assauoir par le naturel, inclinations ordinaires, mœurs & occupations des Princes & des peuples: comme par exemple, il leur est bien aisé de predire la guerre à la France: parce que les Princes & le peuple François sont de ce naturel, qu'ils ne peuuent pas longuement demeurer en paix, que l'aise ne leur chatouïlle le cœur, & ne les convie à la guerre, soit intestine, soit contre les estrangers & voisins, qui ne se termine point iusques à ce que les moyens des François soyent espuisés, ou qu'ils soyent fatigués & ennuyés de la guerre: lors, & non plustost, ils font la paix, & le plus souuent en habit de dueil, pour

recommencer de nouueau, quand ils ſont remplumés ou rafraiſchis.

Par la meſme conſideration des choſes preſentes, ces eſprits peuuent encor predire en quelque ſorte la verité de ce qui adviendra d'vne bataille, en voyans d'vn coſté les forces eſtre grandes, la diſcipline militaire bien obſervee, les ruſes & fineſſes des chefs, l'armee bien ordonnee; & d'autre coſté voyans les forces foibles & debiles, le deſordre, la peur, les paniques terreurs, les diſſentions des capitaines, le mauuais conſeil, le chef d'armee timide & ſans reſolution. Il n'y a, di-ie, point de doute que ces eſprits ne puiſſent bien preuoir l'euenement où toutes ces choſes concurrent, puis que les hommes de bon entendement en peuuent bien faire autant: Mais ſi eſt-ce que les vns & les autres ſe trouuent bien ſouuent trompés en telles predictions: Car il ſe peut faire qu'vn chef d'armee paoureux & ſans reſolution, prendra courage tout à coup

auec ſes capitaines, appaiſera ſes diſſentions qui ſont parmi ſon camp, ſe conſeillera & ordonnera la bataille d'vne telle ſorte, que bien que ſes forces ſoyent foibles, qu'il combattra plus en deſeſperé, que d'eſpoir qu'il a d'obtenir victoire, voudra vendre ſa peau bien cherement, courra parmi les rangs & eſcadrons pour accourager ceux qui ont mine de branſler, leur fera tourner viſage, & en fin, à la longue, & auec peine, aura le deſſus de ſon ennemi, il mettra tout en deſroutte & desfera ſon armee. Il ne nous faut autre exemple de cela que ce qui eſt advenu du temps de nos Peres au Prince de Galles deuant Poitiers. Qui euſt iamais creu qu'il euſt desfait vne ſi grande armee que celle du Roy Iean, vaincu les François & prins leur Roy priſonnier, n'ayant que bien petites forces, & ſi peu reſolu qu'il eſtoit, qu'auant que de tenter la bataille & hazarder plus auant, il offrit au Roy Iean de lui rendre

dre

dre tout ce qu'il auoit pris en France sur lui, & de ne porter de sept ans entiers les armes contre les François? Ce que toutesfois le Roy ne voulut accorder, se sentant puissant, ains vouloit auoir son ennemi à sa discretion. Et de fait le Diable n'eust-il pas iugé que le Prince de Galles deuoit tout apparemment perdre la bataille, le voyant si craintif & ses soldats portans plustost le visage d'assiegés & de vaincus que de conquerans? Il n'y a point de doute que si lors le Diable eust esté enquis de l'euenement de la bataille, qu'il n'eust fait response à l'auantage du Roy de France, & asseuré que la Victoire seroit de son costé, de tant plus qu'il estoit dans son propre pays, auec vne si belle armee : & au contraire qu'il auoit affaire auec vn Prince Anglois & estranger, ieune & peu experimenté, enclos dans le fonds de la Guyenne, ayant manquement de viures, mal mené & à demi desconfit par son propre tesmoignage. Et neant-

moins le Diable se fust vilainement trompé, ainsi que l'euenement l'a monstré, comme il est souuent quand il fonde ses predictions là dessus.

Ces demons peuuent encor predire en quelque sorte les choses qui doiuent advenir, par la disposition des astres & des estoilles. Ils contemplent iusques au bout ce que chacune estoille designe & opere, selon le rang & la place où elle est posee : & de là vient qu'ils font des predictions touchant les tempestes, les contagions, sterilités, fertilités, esmotions entre les peuples, guerres, combats, & autres changemens. Ils se meslent aussi de predire, par ce moyen, la mort ou prolongation de vie à cettui-ci ou cettui-là par cette proprieté des estoiles & par leur efficace à changer & esmouuoir les temperamens & complexions des corps humains. Et voyans outre cela vne personne tombee malade en vne annee clymacterique, comme notamment en l'annee 63. de son aage ils

ils pourront predire qu'elle mourra, parce qu'on a remarqué dés long temps, que tout ainsi que le nombre de sept & de neuf donne commencement à la naissance humaine; qu'ainsi le nombre de 63. qui resulte de la multiplication de sept par neuf, ou de neuf par sept, met fin le plus souuent à la vie des hommes : mais telles predictions ne sont pas tellement certaines & asseurees, qu'il ne faille esperer en sorte quelconque autre issue que celle qui est designee par ces causes: parce que Dieu est vn agent libre, qui agit en toute liberté comme Createur & Seigneur de la nature, & par consequent la cause premiere, nullement astraint à ces causes secondes; ains elle leur donne vigueur, ou la leur oste quand il lui plaist: & partant telles predictions sont incertaines & douteuses, & sur tout ils ne peuuent pas predire asseurément la mort d'vne personne: Car si l'Ange Vriel, duquel il est parlé au 4. livre d'Esdras,

chap. 4. vers. 51. 52. estant interrogué par Esdras combien de temps il auoit à viure, respondit, *Ie ne suis point enuoyé pour te dire cela, aussi n'en sçai-ie rien* : A plus forte raison les mauuais Anges ne peuuent pas sçauoir telle chose precisément, non plus que toutes les autres choses qui doiuent aduenir, sinon par conjectures & par les moyens susdits des causes secondes, ou que Dieu leur en ait donné quelque cognoissance, ou que pour l'execution d'icelles il leur ait donné la permission ou la commission. Aussi enueloppent ils ordinairement leurs predictions d'enigmes, sentences obscures, oracles à deux ententes. C'est ainsi que le Diable commença de tromper nos premiers parens, leur disant, *Voire que Dieu ai dit, Vous ne mangerez point de tout arbre du iardin : Car Dieu sçait qu'au iour que vous en mangerez vos yeux seront ouuerts.* Ouy vrayement furent ils ouuerts, comme il leur auoit predit : mais ce fut pour

Gen. 3.

co-

cognoiſtre leur peché & leur miſere.

On lit auſſi au premier livre de Samuel chap. 28. v. 19. que le diable parlant au Roy Saul, ſous la figure de Samuel, ſe ſeruit d'vn ſemblable equiuoque, lui diſant, *Demain toy & tes fils ſerez auec moy*, c'eſt à dire, vous mourrez, mais il parle aſſeurément & trompeuſement, vſant de ce mot de *Demain*, qui ne ſignifie pas ſeulement le iour immediatement ſuivant, mais auſſi le temps à venir indefiniment & au large, comme en ce dire de l'Eternel, Exod. 13. v. 4. *Quand ton fils t'interroguera demain, diſant, Qu'eſt ceci?* ce mot *Demain*, veut dire ci-apres & au temps à venir. En ce meſme ſens ſe doit entendre ce que dit noſtre Seigneur Ieſus Chriſt en S. Matthieu, Ne ſoyez en ſouci du lendemain. Et pour faire voir que Saul ne mourut pas le lendemain, ou le iour enſuivant la conference qu'il eut auec le Diable ſous la figure de Samuel, ains ſeulement vn an apres ou enuiron, il ne *Matth. 6*

faut qu'examiner diligemment l'histoire. Mais le Diable considerant qu'il y auoit bien de l'apparence par l'estat & disposition des affaires, que cela qu'il disoit deuoit arriuer, & neantmoins n'en estant pas asseuré il n'en limite rien certainement, ains s'est caché dans l'ambiguité de ce mot de *Demain*, se voulant tousiours garder vne porte de derriere pour eschapper. C'est ainsi qu'il a presque tousiours trompé les Payens par l'ambiguité de ses oracles, & non seulement il a parlé de la sorte entre les Payens, mais aussi il a trompé par ce moyen plusieurs Chrestiens, comme nous en auons vne infinité d'exemples dans les histoires: entr'autres fut trompé de la sorte Manfred, ayant à combattre Charles d'Anjou au Royaume de Naples, par cette response de Grammaire ambiguë, *non non Gallus superabit Apulum*, n'ayant pas apperceu que deux negatiues en Latin peuuent valoir vne affirmatiue.

Grilland recite que Biazze Sanese, quoi que grand Magicien, fut deceu lui mesme par le diable, lui disant, *Ibis, redibis, non morieris in bello* : lesquels mots pouuoyent estre pris d'vn sens & accommodez à l'autre. Matthieu, historien François, en son septenaire recite vn equiuoque presque semblable, assauoir qu'il fut predit au Duc de Sauoye qu'en la reuolution du mois d'Aoust de l'an 1600. il n'y auroit point de Roy en France. En quoi ce Prince fut trompé : Il est bien vrai qu'en ce temps là il n'y eut point de Roy en France, parce que le Roy Henri IV. fut la plus part de ce mois en Sauoye, de laquelle il se rendit maistre ; de sorte que l'on pouuoit bien dire auec verité, que lors il n'y auoit point de Roy en France, & que le Duc de Sauoye estoit Roy de France. En ces ambiguités donc qui est-ce qui ne voit que les demons ne sçauent pas certainement les choses à venir ? Ce que l'oracle d'Apollo, c'est

a dire le diable, fut contraint de confesser, respondant à certains curieux qui l'interroguoyent des choses à venir.

Quid frustra quæritis, non nostrum est scire futura.

Et certes cela n'appartient qu'à Dieu seul : car par sa grandeur infinie il comprend toutes les differences des temps, ou, comme parle l'Apostre, Hebr. 4. 13. *Toutes choses sont nues & ouuertes à ses yeux.* A quoi peut estre rapporté ce que dit le Prophete Esaie 41. 23. mettant la prediction des choses à venir comme vn argument certain de Diuinité : *Qu'ils declarent* (dit il) *les choses qui doiuent aduenir ci-apres, & nous sçaurons qu'ils sont Dieux* : c'est à dire, qu'ils nous predisent certainement, veritablement, sans faillir & sans erreur ce qui doit avenir, lors nous les tiendrons pour Dieux, autrement non.

De la ſeconde partie de la puiſſance des Demons ou malins Eſprits, conſiſtant à agir ou executer : Eſt ici traitté en premier lieu de leurs executions ou effects illuſoires dans l'imagination des ſorciers.

CHAPITRE VII.

COmme, ſuivant la commune opinion des Theologiens, la premiere partie de la puiſſance de ces demons giſt à entendre en partie, comme nous venons de repreſenter, les choſes paſſees, preſentes & futures : Auſſi l'autre partie de leur puiſſance conſiſte à produire deux ſortes d'effects, dont les vns ſont illuſoires, les autres reels & veritables. Pour le regard de ceux qui ſont illuſoires, il les faut conſiderer derechef ou au regard des ſens interieurs, comme eſt l'ima-

gination ou phantasie, ou au regard des sens exterieurs, & notamment de la veuë & de l'ouïe.

Et pour commencer par les actions illusoires que ces esprits operent dans l'imagination des sorciers, faut (ce semble) pour bien comprendre cette matiere, comme la plus obscure & difficile, poser ce fondement, que le cerveau est le siege de l'imagination, laquelle produit en l'homme naturellement des effects esmerveillables, tant en ceux qui ont le cerveau en bonne santé & bien disposé, que principalement en ceux qui l'ont alteré par quelque indisposition & maladie.

Pour le regard de ceux qui ont le cerveau en bon estat, nous voyons, par l'experience iournaliere, que la force de l'imagination en plusieurs est telle, que voyans donner vn breuuage amer à quelqu'vn, ils sentent incontinent vne amertume en la bouche, & que d'autres ont le ventre lasche, d'autres voyans ou entendans

dans quelque chose se sentent incontinent les dents grincer & s'agasser: & ce qui est le plus admirable, c'est l'imaginatiõ de la femme enceinte, laquelle imprime à l'enfant, estant encor en son ventre, par vn subit trepercement, des esprits du corps qui se portent aux nerfs, par lesquels l'amarri est conjoint auec le cerveau; en sorte que si la femme imagine vne grenade, incontinent le petit enfant en portera la marque; si elle imagine vn lievre, il portera la levre de dessus fourchue, & ainsi d'autres choses, tant a de force l'imagination; jusques là qu'il s'est trouué des personnes qui se sont veuës par imagination & aimees autant & plus que s'ils se fussent veus corporellement.

I'en allegueraí vne histoire tiree du livre d'Athenee, qui est des plus considerables & agreables, de Zariadres & Odatis. Il dit que tous deux estoyent enfans de Princes: Que Zariadres estoit vn des beaux Princes qui fust, & Odatis la plus belle Princesse d'A- *Ath. lib. 13. Dipnos.*

ſie. En meſme temps ces deux ſe virent & aimerent reciproquement par imagination, & par ce moyen ils furent vnis de cœurs, d'affections & volontés, comme ſ'ils ſe fuſſent veus, recerchés & requis l'vn l'autre de longue main de preſence corporelle, ſ'eſtans voués l'vn à l'autre en eux meſmes, dans leur cœur, ſans vouloir faire part de leur affection à aucun autre, tant la premiere impreſſion de ſa beauté & perfection de l'vn & de l'autre auoit eſté forte pour ne pouuoir ſ'effacer. Odatis eſtant en aage nubile, Omartes ſon Pere, Roy de la Tanc la veut marier à vn autre qu'à Zariadres. Ce que Odatis ayant fort à deſplaiſir, elle avertit Zariadres par lettres, que ſon Pere la vouloit marier, & que ſ'il eſtoit autant affectionné enuers elle, comme elle eſtoit enuers lui, qu'il vinſt hardiment la trouuer, pour rompre ce coup, & qu'il ſ'aſſeuraſt qu'autre que lui ne ſeroit ſon eſpoux, ſ'il la vouloit accepter. Zariadres

riadres

riadres receut les lettres & les leut tres-volontiers, comme n'estāt moins porté d'affection à Odatis, qu'elle à lui. Là dessus sans tarder s'en vint trouuer Odatis sans bruit & sans en avertir seulement aucun des siens, sinon vn valet. Il y auoit deux cens lieuës de son pays iusques au lieu où estoit Omartes, Pere d'Odatis. Tant y a qu'il fit si bien par ses iournees qu'il arriua en ce lieu là le iour mesme que Omartes, tenant sa Cour pleniere, auoit fait assembler les Princes & Seigneurs de son Royaume pour marier Odatis à l'vn d'iceux tel qu'elle choisiroit, d'autant que son intention n'estoit pas de la marier à vn Prince estranger, n'ayant autre enfant qu'elle. Zariadres entre en la sale du banquet habillé à la Scythique, à l'instant mesme que Omartes auoit commandé à Odatis de prendre vn verre soit vne coupe pleine de breuuage Scythique, & de bailler à boire à celui qu'elle choisiroit pour son espoux;

qui estoit bien empesché de sa contenance, c'estoit Odatis, laquelle regardoit deçà delà, d'vn œil inconstant, si elle pourroit remarquer de veuë son cher Zariadres: En fin comme elle tournoit ses yeux de tous costés de la sale, Zariadres s'approche d'elle & lui dit tout bas, *Ma chere Odatis, voici vostre Zariadres, qui suis venu vous trouuer suivant vostre commandement.* Odatis contemple vn peu cest estranger, qui estoit beau par excellence, & le recognut pour celui qu'elle auoit veu en imagination, & lui bailla tout incontinent la coupe d'or pour boire, & se laissa emmener par lui hors la sale, & de là en son pays, où il commandoit du costé de Bachu ou Bahur Corsu, qui est la mer Cespienne, & l'espousa, viuant auec elle en telle amitié & concorde, qu'elles furent des plus memorables, & se celebrerent fort longuement entre les peuples de l'Asie; voire il n'y auoit chambre, cabinet, temple ni galerie, où ne fust peinte l'histoire

fa-

fameuse de Zariadres & Odatis;ni fille de bonne maison qui ne portast le nom d'Odatis. Et faut bien dire que cela n'a peu estre fait sans vne grande puissance de l'ame,qui auroit imprimé en la partie imaginatiue vne solide image de la chose aimee, iusques à la faire passer par les sens, comme si elle eust esté veuë.

Que si l'imagination produit ainsi naturellement de tels effects és personnes qui ont le cerveau bien disposé,& qui sont en bonne santé,il ne faut pas trouuer estrange,si lors que le cerueau est alteré & offensé par des maladies,comme de fievres chaudes,melancholie, ou autre, elle produit d'estranges effects ; cela se voit notamment és melancholiques : Il en prend d'eux comme d'vne rouë qui est au dessus du feu, en l'emboucheure de la cheminee, laquelle ne se bouge point à l'ordinaire, mais s'il y a du feu au foyer, la fumee qu'il envoye en haut fait tourner la rouë. De mesme

les vapeurs qui montent des hypocondres au cerveau, le detraquent tellement qu'il perd ſa vraye aſſiette: ou bien ces melancholiques ſont encor comme vn horloge detraqué, qui ſonne autant d'heures que le cordage peut durer.

Il y a vne infinité d'exemples de tels melancholiques és livres des autheurs Anciens & Modernes, les vns ſ'imaginans vne choſe, les autres vne autre: Comme vn entr'autres qui penſoit auoir le nez ſi grand, qu'il ne pouuoit ſortir hors de la maiſon: lequel fut gueri par vn excellent Medecin, feignant de lui couper de ſon nez à deuë proportion auec vn raſoir, faiſant ietter deuant lui pluſieurs morceaux de poulmon de bœuf, lui faiſant accroire que c'eſtoit de ſon nez qu'on auoit coupé. Vn autre qui ſ'imaginoit eſtre de brique & ne vouloit boire craignant d'eſtre deſtrempé. Et vn boulenger qui ſ'eſtoit imprimé dans la fantaſie qu'il eſtoit de beurre, & ne le pou-

pouuoit-on faire approcher du feu ni de son four, tant il auoit peur de se fondre. Vn autre qui s'imaginoit d'auoir les fesses de verre, qui ne pouuoit estre persuadé de s'asseoir, pour quelque affaire qui lui survinst, craignant que s'il se mettoit sur vne chaire ou outre siege, ses fesses ne se rompissent & les pieces volassent çà ou là.

A. Du Laurens, Docte Medecin, en son discours des maladies melancholiques chap.7. en recite quelques autres exemples si plaisans, qu'ils meritent bien d'estre ici inserés. La plus plaisante resverie (dit-il) que j'aye iamais leu, c'est d'vn Gentilhomme Sienois qui s'estoit resolu de ne pisser point, & de mourir plustost, pource qu'il s'estoit imaginé qu'aussi tost qu'il pisseroit, toute la ville seroit inondee. Les Medecins lui representoyent que tout son corps, & cent mille comme le sien, n'estoyent pas capables de noyer la moindre maison de la ville: mais ils ne le pouuoyent diuertir de

cette fole imagination. En fin les Medecins, voyans qu'il demeuroit fixe en cette opinion, & le danger de ſa vie, trouuerent vn plaiſant expedient. Ils font mettre le feu en la plus prochaine maiſon, font ſonner toutes les cloches de la ville, atitrerent pluſieurs valets qui crient au feu, au feu, & enuoyent les plus notables de la Ville, qui demandent ſecours, & remonſtrent au Gentilhomme qu'il n'y auoit qu'vn moyen de ſauuer la Ville: C'eſt qu'il falloit qu'il piſſaſt promptement pour eſteindre le feu. Alors ce pauvre melancholique, qui ſe retenoit de piſſer, de peur de perdre la Ville; la croyant en ce peril, vuida tout ce qu'il auoit en ſa veſſie & fut delivré par ce moyen.

Il y a vne autre hiſtoire, qui n'eſt pas moins plaiſante, d'vn Seigneur qui tomba en telle melancholie, qu'il ne fut poſſible au fort de ſa maladie de lui oſter cette opinion qu'il eſtoit mort: de ſorte que ſi ſes amis & ſeruiteurs

teurs venoyent à le flatter, prier & presser de prendre quelque nourriture ou medicament, il reiettoit cela bien loing, disant, que les morts n'auoyent besoin de telles choses. Ayant esté six iours entiers sans prendre nourriture, & le septieme venu, qui est mortel aux fameliques, ses amis s'aviserent d'vne ruse pour lui oster cette fantasie. On fait entrer en sa chambre, rendue obscure artificiellement, certains hommes masqués, vestus de linceuls, bandés & agencés comme ceux qu'on enseuelit. On auoit fait couurir la table de viandes dont ces masqués commencent à se farcir & sans autre bruit que des maschoires, & à boire d'autant. Le malade voyant cela demande qui ils sont & ce qu'ils font là ; eux respondent, qu'ils sont morts qui banquetent. *Comment donc*, dit le malade, *les morts mangent ils ? Oui* (disent-ils) *& de bon appetit, si vous voulez estre de la compagnie, vous verrez que nous disons verité.*

Incontinent il ſe iette du lict en bas & commence à manger de bon appetit: ſ'eſtant bien raſſaſié le ſommeil le prit, & à l'aide d'vn breuuage qu'on lui auoit appreſté & fait aualer en ce banquet des morts il fut gueri de ſa melancholie.

Il ſe lit encor d'vn autre, lequel croyoit de meſme eſtre mort, & qui auoit les ſens tellement occupés de cette fantaſie, qu'il pria ſes parens & amis de le faire enſeuelir & enterrer ſon corps, commençant (diſoit-il) à ſe corrompre, & eſtoit auſſi fort obſtiné qu'il ne vouloit ni manger ni boire. Par le conſeil des Medecins on feignit qu'on le portoit en terre, & comme on le portoit, il demeuroit paiſible. Quelques vns, qu'on auoit inſtruit à cela, ſe tenans au milieu du chemin par où on le paſſoit, commencerent à dire à haute voix, affin qu'ils le peuſt ouïr, *Or Dieu ſoit loué que ce meſchant garnement, qui a commis en ſa vie tant de meſchancetés & actions maudites, ſoit mort.*

mort. A ces paroles ce mort s'estant esmeu, il se leue sur ses pieds & leur dit, *Canaille, canaille, si i'estois aussi bien viuant que ie suis mort, ie vous apprendrois bien à tenir vn autre langage que vous ne faites pas:* A quoi ceux ci respondirent, *Que puis qu'il estoit mort, qu'ils n'auroyent plus peur de lui, que toutesfois il falloit qu'ils se battissent auec les morts.* Ce que voyant il commença à se battre à coups de poing contre ceux qui l'auoyent ainsi iniurié, & vn peu apres retournant en sa maison il beut & mangea, & fut gueri.

Or tous ces exemples, auec vne infinité d'autres, qu'on pourroit alleguer, ne seruent ici que pour faire voir que si la melancholie produit de tels effects & plusieurs autres, selon la temperature du sang de ceux qui sont atteints de cette maladie, qu'il ne faut pas trouuer estrange si le Diable, qui a beaucoup plus de force que cette humeur melancholique, opere dans l'imagination des sorciers des effects

beaucoup plus eſtranges & horribles. Tels ſont ceux qu'il fait par fois, pendant qu'ils dorment, leur faiſant ſouuent apparoir dans l'imagination des formes, ſpectres, fantoſmes, des figures tantoſt ioyeuſes, mangeans, beuans, chantans, ſautans, danſans, & paillardans; tantoſt triſtes, comme ſ'ils faiſoyent & enduroyent toutes choſes mauuaiſes & faſcheuſes, tantoſt humaines, tantoſt brutales, tantoſt oppreſſantes, tantoſt volantes. Ils croyent ſouuent qu'ils ont eſté preſens corporellement en leurs Sabbats & aſſemblees nocturnes, quoi que cela n'ait eſté qu'en imagination, en laquelle le Diable trauaille en telle ſorte qu'à leur reſveil la memoire ſe repreſentera à leurs ſens exterieurs, qu'ils croyent fermement que les choſes que Satan leur a ſuggerees ſont veritablement arriuees.

Il fait auſſi tomber par fois les ſorciers en des ecſtaſes en plein iour, faiſant en leurs corps vne deſtruction d'eſ-

d'esprits & de sentimens pour vn temps, de sorte qu'on diroit que l'ame en est dehors; puis apres il lie les sens, empesche le mouuement, oste la respiration, ou cache tous les indices de vie: & affin que cette personne ne soit estouffee, il rafraischit le cœur ou par suffisante respiration d'air, ou par vn doux & secret mouuement; & de là il s'empare du cerveau, qui est, comme nous auons dit, le siege de l'imagination, y mettant vne viue impression des choses en ces gens là, autrement endormis que d'vn dormir naturel; & par ce moyen leurs corps estans saisis d'vn profond assopissement, & leurs ames n'estans empeschees ni occupees au seruice du corps, ains comme retirees au dedans d'elles mesmes, sont tellement arrestees par le diable aux phantasies & illusions interieures, dont il les amuse, pour executer ses desseins & entreprises, qu'ils croyent fermement, par cette imagination ainsi viuement frappee, qu'ils ont

fait eux mesmes. Ce que le diable leur a representé par telles imaginations.

Il se lit beaucoup d'histoires de ces ecstases diaboliques, mais ie me contẽterai d'en alleguer vne seule, de tant plus qu'elle est arriuee de mon temps au pays de Vaux, au lieu d'Echalens, enuiron lan 1594. ou 1595. ainsi que ie l'ai ouï asseurer à des personnes notables & dignes de foy. Il y auoit en ce temps-là & en ce lieu vn Ballif de Berne, lequel ayant vn iour inuité à disner le Ministre dudit lieu, & estans à table, ils vindrent à parler des sorciers, à l'occasion d'vn qui estoit lors prisonnier au chasteau d'Echalens, où ils estoyent, & lequel prisonnier estoit mesme desia condamné à mort pour ce crime de sorcelerie, voire qui deuoit estre bien tost supplicié, comme il le fut en effect. Ce Ballif dit librement son sentiment audit Ministre son Pasteur, touchant beaucoup de choses que ce sorcier auoit confessees

d'auoir

d'auoir fait, lesquelles il auoit peine de croire qu'il les eust peu faire. Et sur ce s'estans leués de table, ce Ballif se resolut d'aller vers la prison, d'où ayant fait venir le prisonnier, & lui ayant parlé entr'autres choses des confessions qu'il auoit faites & de sa condamnation interuenue sur icelles, il lui dit neantmoins doucement, qu'il eust bien à penser s'il ne s'estoit point fait tort d'auoir confessé des choses qu'il n'eust pas fait, lui en disant quelques vnes. Sur ce le prisonnier, qui estoit desia disposé à mourir, respondit d'vn sens rassis, que ce qu'il auoit dit & confessé estoit bien si veritable, que s'il lui plaisoit, pour preuue de cela, lui permettre, qu'il feroit mourir les bœufs d'vn sien voisin lequel il nomma, pourveu qu'il eust sa bouëtte & sa verge, qui estoyent en sa maison à l'endroit qu'il indiqua. Sur quoi ledit Ballif voulant contenter sa curiosité se resolut d'enuoyer querir ladite verge & bouëtte, se resolvant aussi en

tout cas de payer les bœufs à celui auquel ils appartenoyent. Cette verge & bouëtte apportee fut remise entre les mains du sorcier, lequel en la presence dudit Ballif, du Ministre & de quelques autres, en fit toutes les ceremonies que tous les autres sorciers ont accoustumé de faire auec ces instrumens de Satan, tant qu'apres cela il tomba comme mort à leurs pieds, sans aucun mouuement ni sentiment, iusques à ce qu'enuiron vne heure ou trois quarts d'heure apres il reuint comme de mort à vie, ou comme d'vn tresprofond sommeil. Et lors estant enquis par ledit Ballif, d'où il venoit, dit, qu'il venoit de faire mourir les bœufs dont il lui auoit parlé, & suiuant la permission qu'il lui en auoit donnee. Au mesme instant ledit Ballif envoya pour sçauoir si cela estoit vrai ou non, & il se trouua que vrayement les bœufs estoyent morts, comme il auoit dit.

La question est donques, qui auoit

fait

fait mourir ces bœufs. Ce ne pouuoit pas estre le sorcier , parce que son corps estoit tousiours demeuré en la presence dudit Ballif & des autres. De dire qu'il y fust allé en ame separee de son corps, cela ne s'est peu faire, pour les raisons que nous dirons ci apres : s'ensuit donc que ç'a esté le Diable lui mesme qui fit cela, ayant tandis trauaillé si puissamment dans l'imagination du sorcier, qu'il croyoit que c'estoit lui qui l'auoit fait. Ce qui est vne des principales actions illusoires de Satan.

Il y en a aussi vn autre, c'est que sachant qu'entre les especes de melancholie il y en a vne que les Medecins appellent *Lycanthropie*, c'est à dire, *Louuiere*, par laquelle ceux qui en sont atteints croyent estre loup. Il s'empare donc par fois du cerveau des sorciers, soit qu'il recognoisse en eux vne disposition à cette maladie ou autrement, & trauaille de sorte en leur imagination, qu'ils croyent ferme-

ment d'estre changés en loups: & non seulement eux le croyent, mais qui plus est, plusieurs autres le croyent comme eux. Qui est certes vn autre erreur populaire bien grossier, voire contre toute pieté, de croire que l'homme, qui a esté fait à l'image de Dieu, & auec tant d'auantage par dessus les autres creatures, puisse, par la puissance du Diable, estre transformé & changé en loup ou autre beste brute. Celui est plus meschant qu'vn Payen ou infidele, (comme il est dit
part.25. 5.episc. mesmes au livre des Decrets des Papes) qui croit que, par vn autre que le Createur de toutes choses, vne creature puisse estre transformee en vne autre espece & figure. Et certes si la substance du corps pouuoit estre changee, il faudroit admettre beaucoup d'absurdités, & faudroit dire entr'autres, que l'ame, qui informe le corps, fust quant & quant changee, vne ame (di-ie) raisonnable, diuine, immortelle, en vne ame brutale, sensitiue

ſitiue & mortelle : Ce qui eſt impoſſible. Et partant ſi elle ne peut eſtre changee en façon que ce ſoit, comment eſt-ce que le corps le ſeroit ? Il eſt vrai que nous liſons bien és liures des Payens, notamment des Poëtes, des changemens & mutations d'hommes en beſtes, comme que Circé la Magicienne faiſoit changer les compagnons d'Vlyſſe en beſtes Item que Diomede & ſes compagnons chaſſés de la Grece & arriués en Italie furent changés en oiſeaux, & pluſieurs autres tels changemens : mais tout cela ne ſont ou que fictions Poëtiques, ou præſtiges, illuſions & impoſtures des malins eſprits.

Pareillement c'eſt vne autre illuſion & erreur populaire de croire (comme font auſſi pluſieurs) que les ſorciers peuuent aller & venir tant ſeulemẽt en ame ſeparee de leur corps par abſtraction, ſoit en leurs Synagogues ou ailleurs, & retourner puis apres en leurs corps. Car il n'eſt pas en la puiſſance

du diable de desnouër ainsi l'admirable & incomprehensible lien de l'ame pour la tirer d'vn costé & le corps de l'autre. Car c'est vne maxime infallible, que l'ame ne laisse iamais son domicile que par la mort du corps. Et c'est ce que dit Tertulian, *Nusquam anima est sine corpore quandiu est in corpore*. Et de fait si l'ame, qui eschauffe le sang, sortoit hors du corps, il n'y a point de doute que le sang estant sans chaleur & le froid suruenant, ne se figeast & causast entierement la dissolution du corps. C'est donc vn des artifices de Satan, par lequel il veut par ce moyen contrefaire l'œuvre de la resurrection des morts, ainsi qu'és ecstases que nous auons dit qu'il fait és sorciers, il veut contrefaire les ecstases diuines des Prophetes & autres fideles seruiteurs de Dieu.

Il y a encor vne autre bien remarquable illusion du diable, laquelle il opere par fois dans l'imagination des sorciers, assauoir, qu'ils sont passés en

corps

corps & en ame par des petits trous, comme d'vne verriere, d'vne chattiere, ou autre. Ce qui leur est autant possible, comme de faire passer vn gros cable par le pertuis d'vne aiguille: la raison est, d'autant que le corps, & tout ce qui est compris en vn lieu, & toute chose logee, doit estre proportionnee à son lieu, ou autrement il y auroit penetration de corps. Ce qui est contre nature: Car comme Dieu a donné dés le commencement à chasque chose son essence, sa forme, sa proprieté, sa force & son office: Aussi n'y a-il aucune creature qui puisse faire chose aucune que selon ce mouuement qui lui a esté donné dés le commencement de la creation. Ce que les Theologiens appellent le limite de nature. Nul ne peut changer cest ordre de nature, sinon celui qui est l'autheur de la nature. Nul ne peut annuller les loix de l'Vniuers, que celui qui les a faites: & par consequent ce sont là trois grands abus po-

pulaires que ceux que nous venons de dire, assauoir que les sorciers puissent estre changés en loups ou autres bestes: Que leurs ames puissent sortir de leurs corps par apherese ou abstraction, & y retourner puis apres : & qu'ils puissent passer leurs corps par des petits trous: tout cela n'estant que des illusions de Satan, comme dit a esté.

Or Dieu permet que non seulement le Diable opere de la sorte dans l'imagination des sorciers; mais aussi par fois en l'imagination d'autres qui ne sont point sorciers, comme en ceux qui ont cette viue impression, qu'ils ont l'aiguillette nouée, comme on parle, laquelle les empesche de iouir de l'effect du mariage: car c'est vn autre abus de croire que cela arriue par ce nouëment d'aiguilliette, ains c'est le Diable lui mesme qui cause cela par diuers moyens: Mais entre les autres, & le plus souuent, en trauaillant dans la phantasie & imagination de telles

gens

gens, & leur mettant au deuant quelque object pour empescher l'action du Mariage; comme par exemple, il leur met l'object d'vne femme laide & hideuse, & de là vient que ceux qui ont de tresbelles femmes les haissent mortellement, & seront au contraire extremement passionnés d'autres qui sont fort laides. Que si on demande la cause pour laquelle Dieu permet cela au Diable ; il semble que c'est celle que Iesus Christ nous apprend au 12. chap. de S. Matthieu, disant que *quand l'esprit immonde est sorti d'vn homme, qu'il va par les lieux secs cerchant repos, & qu'il n'en trouue point: & qu'alors il dit, Ie retournerai en ma maison d'où ie suis sorti: & que quand il est venu, qu'il la trouue vuide, baliee & paree; qu'adonc il s'en va & prend auec soy sept autres esprits pires que lui, lesquels estans entrés habitent là, & que la fin de cet homme est pire que le commencement*. Qui sont termes figurés; mais qui denotent que depuis le peché, l'homme est cette maison & domicile

de Satan, & que Iesus Christ est ce fort, duquel il est parlé en ce mesme chapitre, qui a esté plus fort que Satan, lequel il a expulsé & chassé de cette maison : Et neantmoins cest esprit malin tasche encor continuellement d'y rentrer, tellement que quand il la trouue vuide, s'entend de Christ & de son Esprit, de pieté & de la crainte de Dieu, & que les vertus qui sont odieuses au Diable en estans exterminees, les vices y sont establis & installés : C'est là où il se fourre derechef & s'establit : Et par consequent il ne faut pas trouuer estrange si Dieu lui permet par fois d'operer les effects susdits en ceux qui n'ont pas la foy viue ni solidement enracinee comme les esleus, esquels Christ habite sans s'en despartir iamais. La condition donc de ces personnes qu'on dit auoir l'aiguillette noüee, desquelles Satan reprend la possession, est pire que la premiere, d'autant qu'ils lui ouvrent la porte par tels moyens.

Que

Que les demons operent encor des effects illusoires exterieurement, au regard des ſens exterieurs, comme la veuë & l'ouye.

CHAPITRE VIII.

IL ne faut point douter que les demons ne puiſſent charmer les yeux & les oreilles d'vne telle façon exterieurement, mettant entre l'œil & l'oreille & la choſe veuë ou ouye, vn corps qui opere l'effect qu'ils deſirēt: parce que ſi les hommes, par artifice & par certaines chandelles, encenſemens & fumees, comme on dit, font que toute vne chambre ſemblera pleine de ſerpens, combien qu'il n'y ait rien moins que ſerpens en la chambre, n'y ayant que les yeux qui ſont trompés: ou ſi les baſteleurs & iouëurs de gobelets nous ſemblent faire pluſieurs choſes, leſquelles pourtant ils

ne font pas, deceuans nostre veuë par l'agilité & habilité de la main, soustrayans & supposans les objects de nos yeux : à plus forte raison les demons, qui sont sans nulle comparaison plus subtils que tous les plus subtils de tous les hommes, peuuent deceuoir & eluder nos sens par mille fausses & trompeuses apparences. Ce qu'ils font ou immediatement par eux mesmes, ou mediatement par les magiciens & sorciers.

Au regard du premier ils peuuent former par vn merveilleux artifice & representer aux yeux des fantosmes ayans apparence de choses creées & solides. Ils peuuent brouiller & feindre diuerses apparences & formes de prodiges en l'air, semblables aux vrais meteores, & y representer les figures de deux camps qui sont en bataille; ils peuuent exprimer le son des trompettes, les cliquetis des armes, les chamailles des combattans, qui tombent à force de coups. Ils peuuent imiter les

les cris des vaincus & des vainqueurs, le cri des blessés & de ceux qui s'esiouïssent, & autres choses semblables.

Entre toutes ces illusions, l'vne des plus estranges & espouuantables c'est celle que le grand Commandeur de Malthe fit publier par toute l'Europe en l'an 1532. advenue en Assyrie en la mesme annee ; dont le sommaire est tel. Enuiron le septieme iour de Mars vne femme nommee Rachienne, d'entre le vulgaire, accoucha d'vn fils, qui auoit les yeux estincelans & les dents luisantes ; au mesme instant qu'il nasquit le Ciel & la terre furent estrangement esmeus, le Soleil apparut luisant à minuit comme en plein midi, & en plein iour deuint si tenebreux que depuis le matin iusques au soir l'on ne vit goutte en tout ce pays là. Il se monstra puis apres d'autre figure que de coustume, auec diuerses estoilles nouuelles, errantes çà & là au Ciel. Sur la maison, en laquelle

nasquit cet enfant, outre quelques autres prodiges tomba le feu du Ciel, qui tua quelques personnes; apres l'Eclypse du Soleil survint vne horrible tempeste en l'air, puis il tomba des perles du Ciel. Le lendemain on vit voler vn Dragon enflammé par tout ce climat, puis vne nouuelle montagne, plus haute que nulle autre, apparut, laquelle incontinent se fendit en deux parts, & au milieu d'icelle fut trouuée vne colomne où estoit certaine lettre en Grec portant que la fin du monde approchoit, & apres fut ouye vne voix en l'air exhortant chascun à se preparer. L'enfant ayant vescu deux mois commença à parler en homme d'aage, & par diuerses illusions se mit en tel credit qu'il fut reueré & adoré comme Dieu : mais à la fin il se descouurit que c'estoit vn malin esprit, lequel cependant eut vne grande efficace d'erreur en tout ce pays là.

Mais laissant à part cette histoire, qui

qui ſemble eſtre incroyable, nous en auons pluſieurs autres de choſes qui ſont indubitablement arriuees non loing de nous & de fraiſche memoire. Entr'autres il ſuffira d'alleguer vn exemple de telles illuſions exterieures de Satan, dont Matthieu, hiſtoriographe du Roy Henri IV. fait mention en ſon hiſtoire. Il dit, que ce grand Prince, chaſſant vn jour en la grande foreſt de Fontainebleau, entendit, comme à demi lieuë de l'endroit où il eſtoit, des abbayemens de chiens, le cri & le cor des chaſſeurs, & qu'en vn moment tout ce bruit, qui ſembloit bien eſloigné, ſe preſenta à vingt pas de ſon oreille; que là deſſus le Roy commanda à Monſieur le Comte de Soiſſons de pouſſer auant pour voir que c'eſtoit, n'eſtimant pas qu'il y euſt perſonne qui ſe vouluſt ſi hardiment meſler parmi ſa chaſſe, & lui en troubler le paſſetemps; & que le Comte Soiſſons ſ'eſtant auancé pour entendre le bruit, ſans voir d'où

il venoit, qu'vn grand homme noir se presenta dans l'espaisseur des brossailles qui cria, *M'entendez-vous?* & que soudain il disparut. Les bergers des enuirons disent que c'est le grand veneur, comme ils l'appellent, qui chasse par cette forest. Du temps des Payens on eust dit, que c'estoit leur Hecate infernale, qui couroit & rodoit menant à sa suite des chiens noirs & tenebreux: Mais les Chrestiens diront, que ce sont illusions de malins esprits. I'ai ouï asseurer pour chose tresveritable à plusieurs personnes dignes de foy, d'auoir ouï à diuerses fois, notamment és enuirons les festes de Noel, vn si grand & espouuantable bruit en l'air, qu'on eust dit que tous les chiens du païs abbayoyent: le commun croit que c'est le Roy Herode qui est condamné à cet exercice: mais les plus aduisés tiennent que c'est le Prince de l'air qui veut ainsi effrayer les hommes.

Et faut noter qu'il fait ces operations

tions illuſoires quelquefois par ſes organes & inſtrumens, aſſauoir par les magiciens & ſorciers. Et c'eſt ainſi que les magiciens de Pharao contrefirent les miracles de Moyſe & d'Aaron, conuertiſſans leurs verges en ſerpens. Les eaux du fleuue en ſang, & ainſi des grenouïlles tirees hors des fleuues d'Egypte : mais tout cela ne fut qu'en apparence & par vne illuſion aux yeux des ſpectateurs, par le moyen des fauſſes images imprimees, ou en l'air, ou par quelque autre ſuppoſition imperceptible de vrais ſerpens, des vrayes eaux, ou de vrayes grenouïlles ; au lieu que les miracles de Moyſe & Aaron furent faits par vn vraï changement de ſubſtance & en vn inſtant, eſquels deux poincts conſiſte vn vrai miracle. Et de fait ces magiciens furent à la fin contraints de le confeſſer tacitement, quand ils dirent, *C'eſt ici le doigt de Dieu:* comme ſ'ils euſſent dit, c'eſt vrayement le doigt, ou la puiſſance de Dieu, laquel-

le cree & baſtit de poudre, voire de rien, tout ce qu'il veut & ſelon ſon bon plaiſir. Et ce que vous auez veu que nous auons fait, c'eſt le doigt de Satan, lequel ne peut iamais rien creer, ains ſeulement faire apparoir illuſoirement & trompeuſement vne image fantaſtique des choſes.

C'eſt ainſi que ſous l'Empire de Neron Simon le Magicien ſembloit tranſmuer les pierres en pain, mouuoir les ſtatues, animer les choſes qui eſtoyent ſans vie, ſe changer tantoſt en chevre, tantoſt en mouton, faire venir la barbe aux enfans en vn inſtant, deſguiſer ſon viſage en celui d'vn autre, monſtrer de l'or en apparence, faire ſortir de la terre des arbres, & des arbriſſeaux, & du blé, voler en l'air; tout cela auſſi n'eſtoit qu'vne pure illuſion & tromperie. Et tels eſtoyent les banquets d'vn magicien Paſes, dont pluſieurs autheurs Grecs ont eſcrit, qui eſtoyent magnifiques & ſomptueux en viandes, & où l'on

l'on voyoit force seruiteurs, qui se presentoyent pour seruir les conuiés, neantmoins les viandes, mets, entremets, seruiteurs, cuisiniers & apprests n'estoyent qu'illusions. On lit que Menippe Lucie fut trompee le iour de ses nopces par sa nouuelle espouse, car les beaux meubles dorés & l'argent imaginaire se disparut comme fumee, les seruiteurs, les cuisiniers, le reste de la famille s'esuanouït.

On lit encor d'vn Magicien nommé Michel Sicidites, que Nicete historien dit auoir vescu sous l'Empire de Manuel Commene, qu'il estoit tellement expert en l'art de magie, qu'il tournoit & changeoit les yeux des hommes comme il vouloit, leur faisant voir des choses qui n'estoyent point, & que toutesfois ils croyoyent veritables. Cette-ci entre les autres est des plus considerables. C'est qu'estant vn iour appuyé sur les fenestres plus hautes du

Palais Imperial, qui regardoyent ſur la Marine, & deſcouvroyent de toutes parts, ainſi qu'il auoit les yeux fichez ſur le havre, diſcourant auec quelques courtiſans, qui regardoyent auec lui, il vit aborder vne petite gabarre au port, qui eſtoit chargee de pots de terre; & demanda à ceux qui deuiſoyent auec lui, que c'eſt qu'ils lui donneroyent, ſ'il leur faiſoit voir le plus ioyeux ſpectacle qu'ils virent en leur vie. Il eſt interrogué quel ſpectacle ce pouuoit eſtre. C'eſt (dit-il) que ie vai vous faire voir preſentement que le Marchand à qui ſont ces pots dans cette gabarre, les va rompre tous l'vn apres l'autre ſans qu'il lui en demeure vn ſeul entier. Il lui fut promis de l'aſſiſtance ce qu'il demanda. Et tout à l'inſtant le pauvre potier de la gabarre ſe leve ſur pieds, prend la rame en main, rue & frappe à tors & à travers deçà delà, & ne ceſſe de mener les bras, qu'il n'euſt mis en pieces tous ſes pots. Ceci voyoyent

bien

bien à clair ceux qui estoyent auec ce Magicien accoudés aux fenestres du Palais,& cognoissans la cause, se pasmoyent de rire : mais leur ris fut aussi tost changé en compassion. Car ce pauvre homme voyant tous ses pots cassés se print à s'arracher la barbe & à lamenter sa perte. Et enquis, pourquoi il auoit cassé ses pots, il respondit, qu'estant assis en sa gabarre,& ramant pour la conduire au port de l'eau, il auoit veu vn grand serpent à la creste rouge & estincelant, furieux à merveilles, entortillé autour de ses pots, qui le regardoit à gueule ouuerte, & la teste esleuee, comme s'il eust voulu le deuorer, & que ce serpent ne cessoit de tourner son corps, desmesurément long, en cent plis & replis ronds & sinueux, iusques à ce que tous ses pots eussent esté cassés,& alors qu'il se disparut.

Par là donc il appert que de toute ancienneté le Diable a agi par telles illusions exterieures enuers les hom-

mes, voire nous trouuons que les plus gens de bien ont esté quelque fois exposés, suivant la Loy, *Nulli dubium c.3. q.* L. comme ce qu'on lit en l'Histoire Ecclesiastique d'vn S. Anthoine d'Egypte, de Hilarion, de S. Martin, & de tant d'autres saincts personnages.

Mais il y a encor plus, c'est que plusieurs Docteurs Theologiens tiennent que nostre Seigneur & Redempteur Iesus Christ mesme y a esté exposé, & tenté du Diable par vn tel moyen, le Diable lui ayant proposé diuers objects à ses sens exterieurs, & que par vn tel moyen *il l'a transporté en la Sainte Ville & l'a mis sur les creneaux du Temple, & lui a monstré en vn moment de temps tous les Royaumes du monde & leur gloire*; parce qu'autrement on ne pourroit, humainement parlant, voir en vn moment de temps tous les Royaumes du monde & leur gloire; que cela ne se peut d'vne seule montagne, beaucoup moins en vn instant: que donc par ce moyen le diable a fait

voir à Iesus Christ, quelles sont les grandeurs & richesses des Rois, qui commandent en terre, qu'il lui a fait voir les suiets honorer leurs superieurs, & lui a fait monstre des gens prompts à obeir, lui a fait voir les magazins, l'equippage, l'attirail, les munitions, les richesses, les thresors de diuers Royaumes, amassés des contributions des peuples : Car en cela sur tout, au iugement des hommes, consiste la grandeur des Royaumes & leur gloire.

Il y a toutesfois d'autres Docteurs qui sont d'opinion contraire, disans, que cette tentation ne s'est point passee de la sorte, mais reellement & d'effect ; & que le diable a transporté le corps de Iesus Christ veritablement sur les creneaux du temple de Ierusalem & sur la montagne; parce (disent-ils) que toutes les actions de cette tentation ont esté corporelles & sensibles, & que le diable lui apparut en forme humaine, & qu'il ne faut pas

trouuer tant estrange qu'il ait permis cela au Diable,non plus que ce qu'il a permis depuis,que son corps precieux ait esté exposé entre les mains des bourreaux,& par iceux cloüé & attaché au supplice ignominieux de la croix. Quoi qu'il en soit,& en quelque façon que nous le puissions prendre, il n'y a rien qui soit contraire à l'analogie de la foy;la consolation des fideles consistant en ce point, duquel parle l'Apostre escriuant aux Hebrieux, assauoir, *Que nous auons vn grand & Souuerain Sacrificateur,qui a esté tenté de mesme que nous en toutes choses hormis peché, afin qu'il eust compaßion de nos infirmités*, & quant & quant qu'il nous fist participans de sa victoire contre les tentations du Diable.

Hebr.4. 15.16.

Qu'outre



Qu'outre les effects susdits qu'operent ces malins esprits exterieurement par illusions, il y en a d'autres qui ne sont point illusoires, ains reels & veritables, comme quand ils remuent & renuersent quelque chose, qu'ils parlent, iettent des pierres: Et comment c'est qu'estans esprits, ils peuuent faire telles actions corporelles.

CHAPITRE IX.

PLusieurs Theologiens & Philosophes tiennent que les demons ont des corps, qui leur sont propres & tousiours conioints, mais si subtils qu'ils sont inuisibles à nos yeux, & que ce qu'en l'Escriture Sainte ils sont appelés esprits, que ce n'est pas qu'ils soyent du tout exempts de corps, ains d'autant qu'ils ont vn corps qui ne se peut voir non plus que l'air,

lequel est corps, & qui est cognu & touché sensiblement quand on le pousse auec vne esventoire, estant neantmoins souuent nommé esprit en l'Escriture, parce qu'il n'est pas veu.

D'autres disent au contraire, que les demons n'ont point de corps, se fondans principalement, sur ce que l'Escriture sainte ne dit pas, qu'ils ayent des corps, ains les appelle esprits, & qu'il y a vne antithese entre vn corps & vn esprit, & que la consequence est tousiours necessaire negatiuement de l'vn à l'autre : de sorte que si vne chose est corps, il s'ensuit qu'elle n'est pas esprit; & au contraire, que si elle est esprit, qu'elle n'est donc point corps, & que c'est la consequence que faisoit nostre Seigneur Iesus Christ à ses Apostres, qui estimerent en le voyant apres sa resurrection, que c'estoit vn esprit, *voyez,* (dit-il) *& touchez, c'est moy : car vn esprit n'a ni chair ni os.*

Mais

Mais laiſſant toutes ces difficultés qui ſont entre les Docteurs pour ce regard, il ſuffira de dire, que tous demeurent d'accord que les demons peuuent ſ'approprier des corps, auec leſquels ils font des operations corporelles: que par fois ils empruntent les corps des perſonnes viuantes, qu'on appelle Demoniacles; que d'autresfois ils prennent des corps morts dans des ſepulchres, leſquels ils font mouuoir & marcher, comme ſ'ils eſtoyent en vie, non pas comme gens naturels, mais leur influans pour vn temps leur proprieté & agilité.

De cela il y a vn exemple des plus remarquables tiré de Phlegon, hiſtorien fort ancien, affranchi de l'Empereur Adrian. Il dit, qu'en la Ville d'Hepate Metropolitaine de Theſſalie, il y auoit vn perſonnage de noble condition, riche & opulent, nommé Demoſtrate, marié à Charito, leſquels n'ayans qu'vne fille vnique nommee Philinnion, laquelle vint à deceder en

aage nubile, au grand regret de ſes pere & mere : & qu'enuiron ſix mois apres ſa mort, vn ieune gentilhomme nommé Machates, ami de Demoſtrate, vint loger en ſa maiſon, & que le ſoir meſme de ſon arriuee, ladite Philinnion, ou pluſtoſt le Diable, ayant prins ſon corps au ſepulchre, vint trouuer Machates, lequel habita auec elle charnellement, & quelques autres ſuiuans; tant que cela ayant eſté deſcouuert, il ſe trouua à la fin que c'eſtoit vrayement le meſme corps de Philinnion : ainſi que cette hiſtoire effroyable eſt deſcrite par ledit autheur bien au long auec tout ce qui ſ'en enſuivit.

Saxon le Grammairien recite auſſi à ce propos vne hiſtoire touchant deux Danois, compagnons d'armes, Aſmond & Aſuith, leſquels eſtoyent liez enſemble d'vne ſi eſtroite amitié, qu'il eſtoit conuenu entr'eux par ſerment ſolennel, prins & receu de part & d'autre, qu'ils ne ſ'abandonneroyent

goyent iamais ni en la vie ni en la mort. Le premier qui mourut ce fut Asuith, & suivant l'accord Asmond se confina au sepulchre du defunct. Il n'y fut pas si tost que le Diable entra dans le corps d'Asuith & inquieta en toutes façons Asmond, lequel endura pour la premiere & seconde fois les assauts de Satan, mais en fin assailli de plus fort il perd patience, parce que Asuith, ou le Diable en lui, se rua à belles dents sur le pauvre Asmond, lui deschira la chair, lui desfigura le visage, & lui arracha vne oreille; tellement qu'Asmond fut contraint de tirer son espee, dont il coupa la teste à Asuith, en criant si haut & si espouuantablement qu'il fut ouï du Roy de Dannemarc passant là aupres, lequel fit ouvrir le sepulchre & en sortit dehors Asmond, qui raconta puis apres au Roy tout au long ce qui lui estoit arriué.

Et comme les Diables se plaisent en la puanteur, ils prennent mesme par

fois les corps des pendus. Et de cela Manlius en ses recueils en recite vn exemple de trois hommes parez de riches vestemens, qui estoyent venus demander en mariage la fille d'vn Bourgeois, lequel ayant appelé vn Theologien pour leur tenir compagnie au disner, lequel leur parloit saintement de Dieu & de sa Parole; mais que ces gens là s'en mocquoyent, ne le voulans ouïr ni entendre, qu'alors ce bourgeois leur dit, *Allez-vous en contempteurs de Dieu*, & qu'aussi tost les corps morts des pendus tomberent par terre puans à merveilles.

Outre cette sorte de corps que nous venons de dire, les esprits malins prennent aussi & se forment par fois des corps aëriens: car ne plus ne moins que nous voyons que l'eau se concree & s'endurcit en glace & en crystal par le froid : ainsi l'air se peut espaissir & reserrer plus ou moins par ces esprits, amassans des vapeurs grosses & terrestres qui montent en l'air, & des-

desquelles les nuees se concreent, dont ils se forment vn corps tel & par vne vertu si occulte, qu'il est malaisé de l'expliquer. Ce qu'a neantmoins bien sçeu Virgile, fort exact en la recerche des plus secrettes sciences & Philosophie supernaturelle, & qui en a embelli son Eneide : car il feint Iunon, qui est l'air ou demon de l'air, se former à elle mesme vn corps d'vne nuee qu'elle fait ressembler à vn Ænee armé de toutes pieces. Cette forme prend Iunon pour tirer Turnus, ennemi d'Enee, hors de la bataille.

Mais quelques corps que prenent les Demons, il ne faut nullement douter qu'en ces corps là ils ne puissent faire des actions corporelles, & entr'autres, qu'ils ne puissent parler & former vne voix articulee: parce qu'ayans vn de ces corps, il est à presupposer qu'ils ont aussi les organes & instrumens ordinaires, par le moyen desquels la parole se forme. Or est-il que trois choses sont requises à cela,

les poulmons auec la retraction d'air, la percussion du corps en l'air pour faire ouyr le son en l'air & le porter iusques à la concauité de l'aureille, la langue, la bouche, & le cloistre de la bouche, qui sont les dents, pour distinguer les paroles & les articuler. Ou bien les demons frapans l'air auec quelque chose peuuent causer vn son, lequel distinguans articulément, ils font parvenir à l'aureille de celui ou de ceux auec lesquels ils parlent selon leur intention. Et de fait la voix n'est autre chose qu'vn air frapé & poussé hors par les instrumens propres & distincts de l'intellect de l'homme, tout ainsi que nous voyons par l'experience que l'air frapé d'vne verge fait vn son grand ou petit, selon la quantité & grandeur du corps & de la force qui a esté faite, & que ce son se multiplie en ses especes iusques à l'aureille de celui qui l'entend, & s'il est fait par ordre tantost haut, tantost bas, tantost plus vuide ou plus plein; c'est vne

chose qui ressemble à la voix. Ce qui se voit és instrumens de Musique, & sur tous és orgues, si bien faites, & disposees en si bon ordre pour compasser leurs sons & melodies, qu'elles imitent aussi en quelque sorte la voix & parole humaine.

Ainsi ce demon de Mascon a peu parler & former la voix qu'il nous fit ouyr, par l'vn ou l'autre des moyens susdits. Ou bien, suivant les premieres traces de l'ancien serpent, il a peu parler par l'organe de ce gros vipere qui fut trouué sortant de la maison, comme dit a esté, & ce de tant plus que dés le commencement du monde le Diable ayant recognu que le serpent *Gen. 3.* estoit l'animal plus advisé que nul des autres, il conclud deslors que c'estoit vn instrument conuenable à son entreprise, & partant il se glissa dans le corps du serpent, & par son moyen forma la voix dont il seduisit Adam & Eue : aussi est-il requis qu'il y ait quelque sympathie & conuenance

entre l'ouvrier & l'outil dont il s'est voulu seruir. Ce que le Sieur du Bartas a non moins doctement que Chrestiennement exprimé, disant,

En fin se souuenant que sur tous les
bourgeois
Des flots, des airs, des monts, des landes,
& des bois,
Des serpens renoüés la race marquetee
A d'vn rusé venin la poictrine infectee:
Et bien qu'elle n'ait pas les effroyables
dents
Des sangliers foudroyeurs, ou des ma-
stins grondans,
Le bec des fiers vautours, les pattes des
ours mornes,
Les ongles des griffons, & des taureaux
les cornes: (pas
Ains semble que debile elle ne pourroit
Causer vne douleur, moins encor vn
trespas.
Bien souuent toutesfois traistresse elle
nous tue
D'vn sifflet, d'vn crachat, d'vn traict
d'œil ou de queuë.

Il se couure malin d'vn cuir estincelant
D'vn dragon tauelé, afin qu'en nous parlant
Par le canal tortu de telle serbatane,
Le moteur symbolise auecque son organe.

Or s'il est facile aux esprits malins de parler & faire autres actions corporelles, s'estans appropriés des corps, cela leur est mesme plus facile (considerés seulement comme esprits) car par leur puissance naturelle ils peuuent purement & simplement faire autant & plus remuer toute autre substance corporelle. La raison de cela est, que les substances qui sont les plus proches du ciel, sont plus puissantes & plus legeres que celles qui en sont plus esloignees, comme nous voyons que l'eau est plus forte & plus legere que la terre, & l'air plus que l'eau, le feu plus que l'air, la Lune plus que le feu, & ainsi consecutiuement iusques au premier mobile, qui est de si grande force qu'il rauit & traine auec soy tous les autres cieux inferieurs, & est

tellement rapide & leger qu'en vn moment & minute d'heure se fait plus d'vn million de mille, comme on dit.

Ainsi donc ces malins esprits, à proportion, estans en l'air, ils sont douëz d'vne plus grande force & vertu que les choses inferieures. Ils peuuent entr'autres choses transporter facilement des corps en l'air, comme ils font par fois les sorciers en leurs synagogues, ou ailleurs, & de là les rapporter en leurs maisons, quelque distance qu'il y ait de l'vn à l'autre: cela (di-ie) leur est de tant plus facile, qu'il y a mesme des vents qui transportent en l'air beaucoup de choses plus pesantes, comme ce que l'on dit des vaches transportees d'Espagne par dessus les Monts Pyrenees. Car l'Ernephie & le Typhon sont des soudains tourbillons, l'vn desquels esleue en l'air & l'autre rabbat en terre, puis faisant comme rebondir & rejaillir les corps, il emporte en haut les choses qu'aupa-

rauant il auoit abbattues: d'où vient qu'il pleut quelquesfois des pierres, des tuiles,&c. lesquelles auoyent esté enleuees par ces vents là. Que si les demons & malins esprits ont encor plus de force que tels vents, il faut beaucoup moins trouuer estrange les bruits, tintamarres, & remuemens qu'ils font en des maisons qu'il y a, tantost renuersans les vtensiles de mesnage,vaisseaux,tables, escabelles, plats,escuelles,assiettes;tantost tirans l'eau du puis, ou faisans crier la poulie,font rouler par les degrés ie ne sçai quoy de pesant,ce semble,tirent souuent les rideaux ou la couuerture de quelques vns estans couchés dans leur lict,& autres actions qui n'apportent le plus souuent autre nuisance ou incommodité sinon en les inquietans ou empeschans de dormir: voire souuent il semblera que les meubles & vaisseaux d'vne maison soyent tous rompus & brisés, lesquels se trouuent le londemain en leur entier.

On trouue notamment par plusieurs histoires que ces esprits se plaisent à ietter des pierres. Entr'autres, il se lit qu'à Rome, sur le Mont Auentin, en l'Eglise de Sainte Sabine, qui fut iadis le temple de Diane, il y a vne pierre noire & ronde, laquelle pend à l'vn des bouts de l'autel, que les Moines disent auoir esté iettee par le Diable à S. Dominique, qu'ils appellent, pendant qu'il prioit Dieu.

Guillaume de Paris escrit aussi qu'en l'an 1447. il y eut vn de ces esprits en l'vne des Parroisses de Poitiers, qui rompit verres & verrieres à coups de pierre, sans blesser personne.

Bodin en son 3. livre de la Demomanie, chapitre 6. en allegue vn exemple, dont il se dit auoir esté tesmoin oculaire: C'est, dit il, qu'en l'an 1557. il y eut à Thoulouze, en la maison d'vn cordonnier, vn de ces esprits lequel iettoit des pierres de tous costés en sa chambre, lesquelles on amas-

amaſſoit, & en ſi grande quantité qu'on en remplit vn grand coffre, lequel la maiſtreſſe de la maiſon ferma à la clef, bouchant portes & feneſtres, & que ce nonobſtant cet eſprit jettoit ſoudainement d'autres pierres. Il adiouſte, que le Preſident Latomi en ayant oui parler voulut voir ce qui en eſtoit, mais qu'eſtant arriué, tout incontinent cet eſprit lui fit voler ſon bonnet d'vne pierre, dont il ſe haſta de ſ'en aller bien viſtement.

Il y a vne hiſtoire preſque ſemblable en l'hExameron de Torquemade Eſpagnol. Il aſſeure que de ſon temps à Salemanque chez vne vefve des plus apparentes de la Ville, il y eut vn eſprit, lequel entr'autres choſes faiſoit tomber du toict de la maiſon des pierres comme pluye, que le bruit en fut ſi grand que le Preſident qui eſtoit pour lors, en voulut ſçauoir la verité, & qu'il vint en la maiſon de cette femme, accompagné de plus de vingt perſonnes; & qu'y eſtant entré

il commanda à quatre ou cinq d'aller cercher par toute la maison auec vn flambeau : ce qu'ayans fait fort soigneusement, ils seroyent retournés, disans qu'ils n'avoyent trouvé aucune chose. Que là dessus ce President & les autres se rians de cela descendirent d'vne sale où ils estoient en bas, & estans au pied des degrés, voici venir vne infinité de pierres qui rouloyent auec grand bruit & tintamarre comme si on les eust ietté à pleines hottes, & leur passoyent entre les iambes sans toutesfois leur faire mal. Sur quoi ce President renvoya derechef en diligence pour voir si quelqu'vn les auoit iettees ; mais on ne trouua personne non plus que la premiere fois : & sur ces entrefaites voulant sortir, vint comme vne autre gresle de pierres au portrait & entree de la maison, tombant ioignant leurs testes, & tombant à leurs pieds : & lors tous en estans grandement estonnés, il y eut vn huissier, que ce President auoit mené auec

lui,

lui, lequel print vne de ces pierres, laquelle il marqua entre les autres & la jetta dessus le toict d'vne maison qui estoit vis à vis, en disant, *Si tu es diable reiette moi cette mesme pierre*; & au mesme instant elle reuint tombant du toict & frappa l'huissier, dont tous cognurent alors que ce qu'on en disoit estoit veritable, & ainsi ce President & tous les autres s'en allerent bien effrayez. Voila ce qu'en dit Torquemade.

Il y a encor de ces esprits qui se plaisent à faire ouïr le son de quelques clochettes, comme ce que le Sieur de Lancre, Conseiller au Parlement de Bordeaux, recite estre arriué chez vn Chanoine de ladite Ville, lequel eut sa maison infectee pour vn temps de ces esprits: mais que presque toutes les nuicts on oyoit vne espece de Musique comme d'vne espinette organisee auec certaines clochettes si agreables, que cela lui ostoit vne partie de la frayeur & apprehension

de ces esprits: toutes lesquelles actions sont qu'il ne faut trouuer estrange, si choses presque semblables sont arriuees à Mascon & ailleurs, & qu'elles ne peuuent pas estre qualifiees actions illusoires, comme beaucoup d'autres, puis que celles-ci ont esté visibles & palpables.

Qu'il y a encor d'autres effects des malins esprits, qui ne sont que trop reels & veritables, voire trespernicieux: assauoir ceux qu'ils operent dans l'esprit ou l'ame de plusieurs, comme est l'idolatrie & superstition, l'atheisme & les vices.

CHAPITRE X.

TOut ainsi que celui qui demolit par le haut vne maison, la charpenterie est premierement leuee, & la maison descouuerte, & puis à coups

de picq & de marteau tout le basti-
ment est peu à peu applani rez terre:
Ainsi Satan voulant amener à finale
perdition les hommes, il y procede
par degrés. Iamais il ne dit tout ou-
uertement comme Nahas, *Ie vous cre-
uerai l'œil droit*, ou comme Roboam,
Ie vous fraperai d'escourgees. Iamais il ne
sappe par le pied l'edifice de l'hom-
me, pour le faire tomber tout d'vn
coup. Il sçait assez que cela lui seroit
fort difficile, & presque hors de sa
puissance, mais il tasche de se fourrer
en premier lieu dans la fantasie &
imagination, y imprimant des foles
visions, puis il charme les sens exte-
rieurs, notamment la veuë & l'ouye,
& fait d'autres efforts exterieurs: mais
en fin il attaque l'ame, comme la for-
teresse & le donjon, & ce principale-
ment par deux moyens: l'vn, couuert
du pretexte de Religion: l'autre,
par les vices & corruption des mœurs.
Premierement l'idolatrie & supersti-
tion lui a serui de tout temps comme

de planche pour destourner les hommes de l'adoration du vrai Dieu, & se faire adorer lui mesme. L'Apostre
Iude v.9 Sainct Iude en allegue vn exemple, disant, que Michel l'Archange a debattu disputant avec le Diable touchant le corps de Moyse, qui ne fut point trouué apres sa mort, Dieu lui mesme l'ayant voulu enseuelir en la Vallee de Moab, afin que le peuple n'en fist des reliques & les adorast; au lieu que le Diable, pere de l'idolatrie, a tasché de le faire trouuer.

Il y auroit ici lieu, comme vne large & spacieuse campagne, de faire voir des paralelles où conuenances des idolatries de quelques Chrestiens de ce temps, auec les Idolatries des Payens : mais il suffira de rapporter ici de mot à mot ce qu'en a dit vn Docteur mesme de l'Eglise Romaine, en son livre intitulé *Fasciculus Temporum*, imprimé en l'an 1495. disant, *Nous auons trompé le Diable, en changeans les temples des Idoles en des temples des saints;*

Saincts ; & lui nous a trompé, en tirant tousiours ses offrandes & deuotions sous le nom de Saincts, & sic ars (dit il) *deluditur arte*, c'est à dire, *à trompeur, trompeur & demi.*

Mais en parlant des autres, il faut avouër, qu'il y en a encor parmi ceux qui font profession d'auoir renoncé à toute Idolatrie & superstition, lesquels sont pires que les precedens: entr'autres ceux-là qui entreprennent de guerir des maladies incognues, tant aux gens qu'aux bestes, par des remedes superstitieux & abominables, comme ceux qui vsent de charmes & enchantemens, de certains characteres qu'ils donnent à boire, font faire ie ne sçai quelles neufaines, vont porter en certains lieux des offrandes, en des masures de quelques chappelles, & autres telles choses. Mais entre tous ces gens là il y a les nouëurs d'aiguillette si communs & ordinaires, qu'il y en a mesmement qui ne s'en cachent point, & qui plus

eſt, aucuns qui ſ'en vantent & glorifient, iuſques là qu'il y a des femmes & des enfans qui ſ'en meſlent : qui eſt vne action en ſoy & de ſoy purement diabolique. Il eſt vrai que la pluſpart de ceux qui ſ'en ſeruent, ne croyent pas qu'il y ait tant de mal, & ainſi ſe perſuadent que cela n'eſt qu'vne gaillardiſe pour rire & ſe donner du plaiſir : mais ils ſe trompent grandement : car tant ſ'en faut, que c'eſt au contraire le commencement, & comme le fondement & l'apprentiſſage de la ſorcelerie & de la magie. Et c'eſt ce que dit meſme Henri Bocquet, Iuge de la terre de Sainct Claude, en ſon livre intitulé *Diſcours des ſorciers*, imprimé à Lyon en l'an 1608. chez Pierre Rigaud, *Superſtitio* (dit-il) *eſt præludium & quædam diſpoſitio ad maleficium:* & adiouſte ces mots, *ſuperſtitionis nulla eſt ſpecies quæ non procedat ex quadam peſtifera & doloſa ſocietate cum dæmone* Et qu'ainſi ne ſoit, combien que le ſimple nouëment d'aiguillette,
&

& autres moyens & agens naturels, dont le diable se sert pour amuser & abuser ceux qui y adioustent foy, ne puissent operer les effects qu'on estime, si est-ce que telles gens ne laissent pas d'auoir vne conuention tacite auec le Diable, puis que leur intention est d'empescher l'effect du mariage, & que pour cela ils prestent leur volonté & consentement au Diable, & s'engagent par ce moyen à lui insensiblement; & par consequent, en ce faisant ils sont en tout & par tout condamnables deuant Dieu & les hommes.

Et comme le diable est autheur de l'idolatrie, aussi est-il l'autheur de toutes les heresies & fausses doctrines, que l'on peut dire à bon droit estre cette yvroye que l'ennemi, assauoir le Diable, a semé au cœur de l'homme, en ostant la bonne semence, comme parle Iesus Christ en l'Euangile, & comme le Diable aime tousiours les extremités vicieuses: aussi

Matth. 13.39. *Marc* 4.15. *Luc* 8.

fait-il paroiſtre cela en cette occaſion, portant les vns à l'idolatrie, ſuperſtition, hereſies & fauſſes doctrines ; & les autres à l'Atheiſme, qui eſt l'autre extremité, hayſſant la vraye religion, qui eſt le milieu entre l'idolatrie & l'Atheiſme. Or comme il y a eu de tout temps de ces monſtres d'Atheiſtes, qui ont oſé nier, de leur puante bouche, qu'il y euſt vn Dieu : auſſi peut-on dire, que c'eſt en ce ſiecle principalement haraſſé de toute impieté, que le Diable a mis cette impreſſion au cœur de pluſieurs. Ils diſent pour leurs raiſons, comment croirons nous qu'il y a vn Dieu attendu que nous ne le voyons pas? Mais combien (miſerables qu'ils ſont) croyent ils d'autres choſes qu'ils ne voyent point ? n'eſt-ce point quelque choſe que la voix & le chant des oiſeaux, & le chant harmonieux des inſtrumens de Muſique ? & qui eſt celui qui voit telles choſes? voit-on le vent? voit-on les odeurs ſouëſves de tant de belles

fleurs

fleurs qui ſont parmi les champs? pouuons-nous voir ce qui eſt dedans noſtre corps? voyons-nous noſtre cœur, noſtre cerveau, ce qui eſt caché dans noſtre poitrine, & ce qui eſt dans nos entrailles? nous ne laiſſons pas de le croire, encor que nous ne le voyons pas, ſi nous ne ſommes ſans eſprit & ſans cervelle. S'ils ne croyent rien que leurs yeux, leurs yeux cependant ne voyent pas leur ame.

Plutarque, au traité des oracles qui ont ceſſé, raconte qu'vn Gouverneur de Cilicie, qui eſtoit Athee, vint à croire qu'il y auoit vn Dieu, par la reſponſe qu'il eut de l'oracle de Mopſus à vne ſienne demande qui eſtoit ſeellee. Il ſe lit encor de quelques autres Athees leſquels ne croyans auſſi que ce qu'ils voyoyent, quelques Magiciens leur firent voir des Diables, & que de là ils vindrent à croire qu'il y auoit vn Dieu. C'eſtoit à la verité vne ſauvage converſion, de croire qu'il y euſt vn Dieu, par le moyen du

Diable : mais le moyen le plus asseuré c'est parce que la Parole de Dieu nous apprend de le croire. Ioinct que tout ainsi que nous croyons que nous auons vne face par le moyen d'vn mirouër, laquelle sans le mirouër nous ne verrions pas : ainsi faut-il croire qu'il y a vn Dieu, de tant plus que sa face resplendit en toutes choses.

Mais pour deduire les choses qui sont en ce grand & petit monde, il nous faudroit examiner tout le monde ; n'estant icelui, & tout ce qu'il contient, qu'vn livre ouuert & desployé à tous, iusques aux enfans, pour y lire & appeler vne diuinité. Et neantmoins pour convaincre de plus en plus l'opinion des plus incredules & detestables Atheistes, ne prenons seulement qu'vn eschantillon (s'il faut ainsi dire) de cette grande piece, c'est à dire, l'vne des plus petites Creatures du monde, assavoir la fourmi. Car si vous considerez les causes qui font mouuoir ce petit animal, vous trou-

uerez

uerez que c'est vrayement la chaleur & humidité, qui sont deux qualités qui consistent en tous animaux nourrissables de nature : parce que dés que la chaleur & humidité manque à vn animal, il ne vit plus, & ne se peut plus mouuoir, & est son corps occupé par les qualités contraires, froideur & secheresse, ennemis de nature. Que si vous montez maintenant plus haut, & considerez qui est la cause qu'en ce petit corps d'vne fourmi se voyent ces deux qualités de chaleur & d'humidité, vous trouuerez que c'est d'autant que tous animaux sont composez des quatre elemens, du feu, de l'air, de l'eau & de la terre, esquels consistent les quatre qualités susdites de chaleur, humidité, froideur & secheresse; & que pendant que la chaleur & humidité dominent au corps il vit; & au contraire, quand la froideur & secheresse viennent à y diminuer, il meurt. Que si vous venez par apres à remarquer qui est la cause de la chaleur &

humidité, & autres qualités que nous voyons és quatre elemens & és corps qui en ſont compoſés, vous trouuerez que le Soleil eſt cauſe de la chaleur, & la Lune cauſe de l'humidité, comme les ſens & l'experience le monſtrent. Que ſi vous voulez ſonder plus auant & recercher la cauſe pour laquelle le Soleil eſt chaud & la Lune humide, ou d'où procedent ces deux qualités de chaleur & humidité, il faudra neceſſairement que vous veniez à vne cauſe premiere qui eſt Dieu, parce que le Soleil ni la Lune qui ſont choſes finies, comme nous voyons à l'œil, ne peuuent pas eſtre Dieu, qui eſt d'vne eſſence infinie. Voila (di-ie) comme l'vne des plus petites Creatures de ce monde, conduit & mene les plus incredules à croire qu'il y a vn Dieu Createur de cet Vniuers. Il faut donc dire auec cet ancien Triſ-megiſte, *Seigneur te verrai-ie en ce qui eſt en bas, ou en ce qui eſt en haut? Tu as fait toutes choſes, & toute la nature n'eſt*

qu'vne image de toi: & par consequent nier qu'il y ait vn Dieu, c'est vne des plus damnables operations du Diable, laquelle il imprime dans l'esprit des Athees, pour amasser sur eux des montagnes de feu & de l'ire espouuantable de Dieu, puis qu'en cela ils sont pires que le Diable, *qui croit qu'il y a vn Dieu & en tremble*, comme dit S. Iaques. Iaques 2.v.19

Le blaspheme aussi est vne dependance de ces Athees là, qui paroissent entre tous les pecheurs les propres ennemis de la Maiesté Diuine. Or, comme disoit Sainct Augustin, *ceux là ne pechent moins horriblement qui blasphement Christ regnant au Ciel, que ceux qui l'ont crucifié cheminant en terre.* Il est bien vrai que le Iuif a craché impudemment au visage de Iesus Fils de Dieu, l'a impiteusement fouëtté, espiné, crucifié, & pour assouuir sa cruauté, lui a veu percer le flanc apres le trespas: mais le blasphemateur n'est pas moins cruel & impiteux, quand

avec vn œil jetté de travers contre le Ciel, vn despiteux grincement de dents, vn furieux battement de pied contre terre, vn menaçant branlement de mains & de bras, avec vne voix aigre, colerique & desdaigneuse il renie & renonce Dieu mille fois, tranche & destranche le corps de Iesus Christ en cent pieces, doublant & redoublant ses horribles blasphemes iusques à certains mots, tant injurieusement proferés, qu'ils font terreur à tout esprit, & assourdit toute aureille qui aime tant soit peu la pieté. C'est pourquoi estant en grande detestation entre tous les pechés, il est exprimé en l'Authentique, sous la Rubrique des Sodomites abysmés. Et cependant la terre est en ce temps remplie plus que jamais des blasphemateurs execrables du Sainct & Sacré Nom de Dieu, comme la terre qui les porte, l'air qu'ils respirent, le Ciel qui les couvre, en crient & demandent à Dieu vengeance, tant le Prince de la puis-

puiſſance de l'air trauaille auec efficace en ſes enfans de rebellion pour ce regard. Eph.2.2.

Il en faut dire preſque le meſme pour le regard de la perfidie, aſſauoir que Satan a rempli le cœur de Machiauel (comme parle S. Pierre à Ananias) lors qu'il dit, qu'vn Prince ne doit craindre de ſe perjurer, & qu'il n'eſt tenu de garder la foy quand l'obſeruation lui en eſt dommageable, ou que les occaſions qui la lui ont fait promettre ſont paſſees. Act.5.

C'eſt le meſme eſprit d'Ananias, qui a fait paſſer comme en article de foy au Concile tenu à Conſtance en l'annee 1415. *Qu'il ne faut point garder la foy aux heretiques* (ainſi ont ils qualifié ceux qui croyent en Dieu, & ſe tiennent & arreſtent du tout à ſa Parole, rejettans toutes folles & ſuperſtitieuſes inuentions des hommes) & cette maxime, qui plus eſt, commença deſia d'eſtre deſlors miſe en pratique enuers le povre Iean Hus: ledit Conci-

le l'ayant fait brusler tout vif le 8. de Iuillet de ladite annee, quoi qu'il y fust venu sur la foy dudit Concile & vn saufconduit de l'Empereur. L'Empereur Charles le Quint n'en fit pas de mesme : car ayant donné la foy à Luther, pour venir en la Diette Imperiale qui se tint à Wormes en l'an 1519. où le Docteur Eckius, voyant qu'il ne vouloit pas abjurer la Religion & renoncer à son opinion, insista à ce que le susdit decret de Constance fust observé ; & que suivant icelui on procedast contre Luther, sans auoir esgard à la foy que l'Empereur lui auoit donnee. Mais il n'y eut Prince qui n'abhorrast cette demande dudit Eckius: au contraire (comme le dit Bodin en sa Republique, livre 5. chapitre 6.) l'Empereur, Prince de foy, renvoya Luther comme auec vne espece d'armee pour sa sauvegarde. Que peut-il aussi sortir de l'enfer de plus noir & de plus indigne de l'homme, qu'vne telle maxime, authorizant
la

la perfidie ? n'eſt-ce pas mettre ſur le front du nom Chreſtien la fleſtriſſeure que les Payens meſme ont impoſee contre les perfides en leur moralité naturelle ? Et certes le plus ſacré & ſouuerain moyen de toute juſtice entre les hommes , n'eſt & ne peut eſtre autre en ce monde que le ſerment. C'eſt la plus forte bride de la conſcience : C'eſt la fin des differens entre les particuliers. C'eſt le determinateur de la paix publique, c'eſt la ſeule aſſeurance d'amitié entre les nations differentes: auſſi Dieu declare en ſa Parole, qu'il ne donnera entree au palais de ſa gloire ſinon à ceux qui ayant iuré tiennent, fuſt-ce à leur dam, la foy promiſe.

Et partant que ceux qui font le contraire en ſont entierement forclos : c'eſt pourquoi auſſi les maximes ſuſdites, qui permettent de mentir & ſe perjurer, ſont à bon droit miſes au rang des operations de Satan Pere de menſonge.

Les Gibaonites, peuple Cananeen, estoyent aussi execrables que sçauroyent estre aucuns heretiques, à cause des grandes meschancetez & horribles abominations qu'ils commettoyent. Ce neantmoins les Princes d'Israel leur ayant iuré & promis la foy, ne s'en voulurent point retracter, ni contreuenir à leur serment; jaçoit que par iceux ils eussent esté deceus, craignans d'encourir l'ire de Dieu, qui ne laisse point les perjures impunis. Et de fait quand Saul, quelques centaines d'annees apres, rompit ce contract, il en fut affligé d'vne griefve famine qui ne peut estre appaisee que par la mort de ses domestiques.

Iosue 9.

2. Sam. 21.

Nous lisons vn exemple memorable d'vne punition de perjurement & perfidie que Dieu a fait en la Chrestienté, en la personne d'vn Roy de Hongrie Vladislaus & de son armee, qui fut desfaite par les Turcs à l'occasion de cela. Ce Roy d'Hongrie

auoit

auoit ſi bien negotié, qu'Amurathes, le Grand Seigneur, fut induit à faire trefve auec lui pour dix ans, auec des conditions fort avantageuſes pour les Hongrois, juſques à leur rendre quelques Provinces qu'ils n'euſſent peu recouvrer autrement, que par la perte de beaucoup de gens. Cette trefve eſtant faite, & les articles eſcrits aux deux langues, auec ſerment d'vne part & d'autre pour entiere corroboration: voici le Cardinal de Florence, chef de l'armee ſur mer en Helleſpont, qui enuoya lettres au Roy d'Hongrie, pour lui faire rompre cette paix: à cela ſ'employa auſſi de tout ſon pouvoir le Cardinal Iulian, qui pour lors eſtoit Legat du Pape en Hongrie, & ces deux bons piliers d'Egliſe, conjointement pouſſes d'vn meſme eſprit, firent tant qu'à leur perſuaſion Vladiſlaus fauſſa ſon ſerment, & rompant la trefve aſſaillit les Turcs à l'improuiſte ne ſe doutans de rien: ſ'eſtans neantmoins mis en defenſe, la bataille

fut aſpre & dura longuement, l'hiſtoire dit, qu'Amurates, voyant que ſes gens auoyent du pire, tira de ſon ſein les articles de la ſuſdite paix ou treſve, & eſleuant ſes yeux au Ciel, il ſ'eſcria en diſant, *ô Ieſus Chriſt, ce ſont les accords que tes Chreſtiens ont fait avec moy, & iuré par ton nom, leſquels ils ont violez & rompus. Si tu es Dieu (comme ils diſent) fai vengeance de l'injure qui t'a eſté faite, & à moi, & puni ceux qui ont rompu la foy.* A peine euſt-il achevé ces mots, que la bataille des Chreſtiens commença à ſ'affoiblir, où le Roy Vladiſlaus fut tué par les Ianniſſaires, & ſon armee entierement desfaite.

Et comme il eſt encor appelé meurtrier, auſſi ne faut il nullement douter qu'il ne ſoit autheur, inſtigateur, & promoteur des meurtres, & notamment de ceux qui ſe font communement ſous vn ſpecieux pretexte d'honneur, aſſauoir ceux qui arriuent par le moyen des duels, ſi frequens au-

aujourd'hui, ſur tout entre les François : car ils font ſi peu de cas de leur vie, qu'ouvrans le bouton & monſtrans la poitrine deſcouverte, ils ſ'expoſent franchement à la pointe de l'eſpee de leur adverſaire. Il ne faut pas ſ'esbahir ſi l'Italien, eſtonné de cela, n'appelle pas autrement le François que du nom de *furieux*. Ils eſtiment ne meriter aucun honneur dans le monde, ſi pour vne ſeule parole, ſujette à interpretation, ils n'accompliſſent ce que le Diable demandoit à Ieſus Chriſt, *Iette toi d'ici en bas:* Et n'eſt pas beſoin que pour les precipiter, le Diable les porte & eſleve ſur les creneaux du temple, le premier pré leur ſert de rendez-vous à ce ſuject. Qui plus eſt, au lieu que le Diable ne demandoit à Ieſus Chriſt, ſinon qu'il ſe iettaſt lui meſme en bas, ceux ci ont accordé de plus au Diable, non ſeulement de ſe coupper eux meſmes la gorge auec leur ennemi, mais le plus ſouuent auec les amis communs

d'vne part & d'autre, qui n'auoyent aucune cognoiſſance ni intereſt en leur querelle. Or telles gens croyent, ou qu'il n'y a point d'autre vie apres cette ci: ou bien ils croyent veritablement qu'il y en a vne. Que ſ'ils croyent qu'il n'y en a point d'autre, en ce cas ſont ils bien miſerables de la prodiguer ainſi comme ils font, hazardans pour vne petite pontille d'honneur, pour vne choſe de neant, tout ce qu'ils ont & tout ce qu'ils ſont. Que ſ'ils croyent vne autre vie, en laquelle les gens de bien doivent eſtre eternellement bienheureux, & les meſchans eternellement malheureux, comme il le faut croire, ou eſtre pires que beſtes brutes, comment ont ils le ſens de renoncer à la vie eternelle ſi miſerablement, & ſe precipiter auec tant de fougues & d'ardeur à ſortir de cette ci, par la porte qui mene droit en enfer? Ie di par le meurtre, qui les rendra eternellement malheureux. En ſomme comme le Diable, au commen-

mencement du monde, a abusé nos premiers parens, en les allechant par vn honneur imaginaire, à vne infraction reelle de la loy de leur Createur ; ainsi veut-il encore, sous ce mesme pretexte, priuer leurs descendans du sejour delectable de Paradis.

Entre les especes des meurtres, les plus execrables, sont ceux que le Diable induit de commettre sous pretexte de religion ou de la conscience & de l'extirpation de l'heresie. Tels sont ces meurtres pour la pluspart que commet le Conseil, qu'on appelle *l'Inquisition d'Espagne.* Car pour le moindre indice & soupçon d'heresie, comme ils parlent, on fait emprisonner des personnes, lesquelles on laissera croupir en des cachots par plusieurs annees en grande misere & angoisse, & finalement mourir cruellement.

L'histoire nous apprend que la cruauté de cette Inquisition a esté si grande & si horrible qu'elle à fait

mourir mesmement, sous ce pretexte, Charles, fils de Philippe second Roy d'Espagne. Elle asseure que, par sentence de cette Inquisition, ce Prince fut declaré heretique, & comme tel condamné à la mort : voire que cette sentence fut signee par le pere mesme, qui auoit esté aussi son accusateur : & apres qu'elle fut signee & prononcee à ce Prince, on lui presenta plusieurs sortes de mort, pour en choisir la plus douce. Là dessus il demanda s'il n'y auoit point de pitié en son pere pour lui faire grace, point de faueur en son Conseil pour vn Prince d'Espagne comme lui. On lui dit, que sa mort estoit arrestee, que l'arrest ne se pouvoit revoquer : Que toute sa grace estoit reduite au choix de la plus douce mort, de celles qu'on lui presentoit en pourtrait. Il dit que puis qu'on ne lui pouuoit plus donner celle que Cesar estimoit la plus douce, qu'on le fist mourir comme on voudroit. Ces dernieres paroles, poussees

Matthieu Tome I. de son histoire livre I. pag. 125. 126.

avec

auec l'ardeur de ſon courage, furent ſuivies de mille imprecations contre la cruauté de l'Inquiſition, contre l'inhumanité de ſon pere, repetant ſouuent ces mots, *Miſerable fils d'vn pere plus miſerable.* On le laiſſa encor quelques jours, pour ſe ſentir mourir, & penſer à la mort. En fin quatre eſclaves entrerent vn matin en ſa chambre & l'eſveillent. Il ſe leve en ſurſaut & ſe iette au coing du lict, deux lui tiennent les bras, & l'autre les pieds, & le quatrieme ſerre le garrot auec vn laqs de ſoye & l'eſtouffe. Ce ſeul exemple, laiſſant en arriere vne infinité d'autres, fait voir que cette inquiſition, qui commet tels meurtres, ſous le pretexte ſuſdit de conſcience, eſt vne gehenne effroyable tant des corps que des ames, & plus ſortable à la religion d'Antiochus ou de Domitian, ou à l'Alcoran de Mahommet, ou à celle du Diable, qui eſt meurtrier dés le commencement du monde, qu'à la debonnaireté

de l'Evangile de celui qui est le Prince de toute mansuetude & misericorde. Car puis que la religion consiste en vne approbation de certains points qui concernent le service de Dieu, il est certain que telle approbation depend de la persuasion qui en est donnee aux hommes. Or est-il que le moyen de persuader vne chose à vne personne, n'est pas d'vser de violence ou de cruauté, mais de lui remonstrer par bonnes raisons & allegations qui le puissent induire à persuasion. Et c'est ce que dit S. Augustin, *Que la vraye religion se doit persuader, & non estre iugee par la force, qu'autrement elle ne subsisteroit pas en foy, qui est la base de la religion.* Iustin Martyr passe plus outre, disant, *que d'establir ou defendre vne fausse religion par force & violence, est vne chose propre aux Diables*, &c. & par consequent nous pouuons dire, à bon droit, que ceux qui vsent aujourd'hui de ces procedures violentes & cruelles, soustiennent vne mauuaise religion,

gion, & qu'ils sont des meurtriers abominables deuant Dieu, quelque pretexte qu'ils puissent alleguer de conscience.

Il en fait presque le mesme de la paillardise, laquelle il a causee dans l'Eglise, par le moyen de la defense qu'il a fait faire du mariage aux Euesques & Pasteurs des Eglises, sous le specieux pretexte de la chasteté & sainteté requise de ceux qui administrent les choses sacrees : comme si elles estoyent incompatibles auec le mariage. Il est bien vrai que par les histoires Ecclesiastiques il se voit que desia cela fut proposé au premier Concile de Nicee, d'interdire le Mariage aux Pasteurs pour les considerations susdites, mais qu'vn Paphnutius Euesque de Thebais en Egypte, qui iamais n'auoit esté & ne fut marié, s'y opposa formellement, alleguant le passage de l'Apostre escriuant aux Hebrieux, *le Mariage est honorable entre tous, & la couche sans macule : Mais Dieu* Hebr. 13

iugera les paillards & les adulteres, & que ce passage arresta la contention du Concile par son euidence, quelques cauillations qu'on apportast au contraire. Mais depuis l'esprit immonde fit tant qu'il obtint en des Conciles subsequens ce qu'il desiroit, dont aussi les fruits qui sont prouenus de cette defense du Mariage, nous font bien voir que Dieu n'a point planté cette plante en son Eglise : à raison de quoi aussi l'Apostre S. Paul, 1. Tim. 4. l'appelle, en termes expres, *la doctrine des Diables*. Vn Pape mesme nommé Pie II. considerant les malheurs qui estoyent arriués par cette defense, fut contraint de dire, *Sacerdotibus magna ratione sublatas esse nuptias; maiori restituendas videri* : c'est à dire, *que pour grandes raisons on auoit osté le mariage aux Prestres; mais qu'il sembloit que pour des plus grandes raisons il leur deuoit estre rendu*. S. Bernard dit aussi tout ouvertement, *Oste de l'Eglise le mariage honorable & la couche sans macule : ne la rem-*

Bern. sur le Cant. des Cant. serm. 66.

pli tu

pli tu pas de concubinaires, d'incestueux, d'effeminés, de mols, de Sodomites, & en fin de toutes sortes d'ordures?

Le Pape Alexandre III. à propos des concubinaires, en faisant vn rencontre sur ce que l'Apostre S. Paul appelle la defense du Mariage *doctrine des Diables*, *Dieu* (dit il) *nous auoit donné des enfans & le Diable nous a donné des neveux*. Ceci est donc vne autre des plus remarquables operations de Satan que la paillardise, sous le pretexte d'vne chasteté & sainteté.

Il y a encor cette autre operation des larrecins qui se commettent sous couleur de iustice, qui estant abominable deuant Dieu & deuant les hommes, de tant plus qu'elle se commet impunément & sous ce pretexte de justice. Or ceux là commettent ce peché, lesquels se laissent corrompre par presens ou par les faveurs & recommandations, comme Plutarque parle de celle d'Agesilaus, lequel escriuant à des Iuges pour vn sien ami,

leur mandoit , *Que s'il auoit bon droit q'on le lui gardast;que s'il auoit tort,qu'il desiroit qu'il ne perdist pas pourtant sa cause*, c'est à dire, qu'en quelque sorte que ce fust, à tort ou à droit, qu'il gagnast son procez. Au lieu de cela les plus anciens Legislateurs, selon les historiens, ont esté les Egyptiens, fort soigneux & diligens obseruateurs de la iustice : ils peignoyent dans leurs Villes des Iuges sans mains,& vn President ayant les yeux bandés,pour donner à entendre que la iustice ne doit estre ni concussionnaire ni favorable, c'est à dire, ne se laisser corrompre ni par reception de presens ni par acception des personnes: Si les Payens ont tenu cela pour maxime, à plus forte raison les Iuges Chrestiens y sont obligés, se representans tousiours deuant les yeux cette belle sentence, qui se lit au second livre des Chroni-
2.*Chron.* ques chapitre 19 où c'est que Dieu
19.6. parle,& dit ainsi, *Iuges ,voyez ce que vous faites:car ce n'est pas le iugement des hommes*

mes que vous exercez, mais celui de vostre Dieu, & selon que vous iugerez, ainsi serez vous iugez : autrement si on oste la iustice du monde , on oste le Soleil du monde , & fait on de la terre vne cauerne de larrons & brigands.

Voila vne partie des vices desquels le diable se sert comme d'vne planche pour passer en l'ame de plusieurs.

Et en general il remarque soigneusement la nature & les inclinations des personnes , & selon cela il assaut vn chacun par la partie la plus foible, proposant tels allechemens au mal qu'il croit estre propre pour l'esmouuoir à pecher contre Dieu , & finalement le precipiter auec lui en la damnation eternelle.

Mais sachant particulierement que les obiects esmeuvent aisément nos facultés, il a accoustumé de presenter aux sens exterieurs les choses qu'il croit pouvoir servir à embraser au dedans les vices. Il presente à l'auaricieux des occasions de s'enrichir par

voyes obliques & damnables, affin d'allumer de plus en plus l'avarice en son ame. Et c'est par vn tel moyen qu'il est entré au cœur de Iudas pour trahir Iesus Christ. il trouve des expediens à l'ambitieux pour parvenir aux honneurs de ce monde, affin de luy oster les celestes & eternels. Il presente aux yeux des voluptés attrayantes par la veuë, pour destruire la chasteté du cœur.

On raconte de Cyrus, Roy des Perses, que ne pouvant subjuguer les Lydiens, nation belliqueuse & vaillante aux armes, qu'il feignit avec vne amitié, & pour les reduire à vne lascheté de courage, sous le visage de cette amitié feinte, il leur envoya la musique, les danses, les festes, les ieux & autres passetemps, affin que seduits par ces mollesses feminines, ils quittassent à bon escient l'exercice des armes, ce qu'ils firent; & par ce moyen il domta ceux que par les armes il n'avoit iamais peu vaincre. C'est le mes-

me

me ſtratageme dont ſe ſert auiourd'hui Satan dans l'Egliſe, pour y rabbattre & rafroidir le zele au ſervice de Dieu : Et de fait, ſi on y prend garde, il l'a plus affoiblie vſant de tels artifices qu'il n'auoit iamais peu faire par les guerres & perſecutions. Et ſi (comme l'on dit) le diable eſt à l'ordinaire beaucoup plus violent à la fin qu'au commencement, nous pouuons dire à bon droit, que nous ſommes à la fin du monde ; puis qu'il agit plus furieuſement que iamais par les vices, iuſques là qu'on diroit que tous les pechés des ſiecles paſſés ſe ſont comme desbordés ſur cettui ci, & que le diable, par maniere de dire, fait entrepouſſer les hommes les vns contre les autres, pour ſçavoir qui aura le premier place aux enfers, tellement que comme il a eſté predit, que ſur les approches du dernier advenement du Fils de Dieu, que Satan ſeroit deſlié, nous pouuons dire à bon droit, qu'il eſt maintenant deſlié, ſ'il le fut iamais.

Qu'en ſomme les Demons & malins eſprits ſe ſeruent de tant de ruſes & artifices que rien plus, & dreſſent aux hommes vne infinité d'embuſches; mais que ceux là ſont le plus à craindre, quand c'eſt qu'ils ſe transforment en anges de lumiere, ou en Ieſus Chriſt meſme, ou en l'ame d'vn treſpaſſé, ou quand ils parlent en bien aux viuans, voire leur font par fois du bien.

CHAPITRE XI.

PArce que le Diable ioue͏̈ divers perſonnages & diſſemblables, Dieu, qui ſçait & cognoiſt parfaitement ſes deſſeins, lui a donné, parlant
Iob 40. à Iob, vn nom treſpropre & treſconvenable, l'appelant *Behemoth*, comme ayant ſeul la reſſemblance de plu-

ſieurs

ſieurs & diverſes beſtes enſemble: mais il eſt ſpecialement appelé *Dragon & Serpent*, qui ſont beſtes reputees ruſees par deſſus toutes les autres : meſmes pour monſtrer que le long temps & la longue experience l'ont rendu plus ruſé & ſubtil, il eſt appelé le *Serpent ancien & le grand Dragon roux.* Et tels que ſont ces noms & autres qu'il a, tel eſt-il auſſi en effect, plein de beaucoup de ruſes, plein de deſtours. C'eſt vne choſe pleine d'impoſſibilité que de pouvoir deſcouvrir tous ſes ſtratagemes, tous ſes deſſeins: car tous les iours il ne ceſſe d'en inventer de nouveaux, ſautant à tous coups de l'vn à l'autre; ſi l'vn ne reuſſit pas, il en a promptement vn autre tout preſt, ſelon les diverſes perſonnes, les diverſes qualités & diſpoſitions, il a auſſi diverſes tentations.

Apoc. 12.9.

Or outre celles qui ont eſté remarquees ci-deſſus, cette-ci en eſt l'vne: c'eſt qu'il perſuade par fois aux ſorciers & leur fait dire des extravagan-

ces, inconſtances, varietés, abſurdités & impoſſibilités, pour ſe cacher par ce moyen comme le ſerpent dans l'herbe de diverſes couleurs, où il fait comme ceux qui contrefont d'eſtre niais ou ſimples & inſenſés. Qui eſt certes l'vne des plus remarquables fineſſes, affin de confirmer par là l'opinion damnable de ceux qui diſent qu'il n'y a point de ſorciers, & qu'il ne ſe faut non plus arreſter à leurs confeſſions qu'à celles des melancholiques & inſenſés.

Eſt encor à remarquer que ces malins eſprits font par fois comme les baſteleurs, leſquels en vne meſme tragedie contrefont tantoſt le maiſtre, tantoſt le valet : ce qui leur eſt bien facile, de tant plus que leur cheute ne les a pas priués de quelque difference & diſtinction entr'eux : ainſi il n'y a point d'inconuenient de croire qu'il y ait comme des maiſtres & des valets : à quoy ſemble auſſi ſe rapporter ce qui eſt dit en l'Eſcriture Sainte du

Royaume de Satan & de sa Principauté, parce que là où il y a Royaume, Roy & Princes, là il y a des suiets; & par consequent superiorité & inferiorité, tesmoin ce que le Fils de Dieu dira au dernier iour; *Allez maudits au feu eternel preparé au Diable & à ses Anges:* au Diable (di-ie) comme au maistre, chef & capitaine; & à ses Anges, comme valets, du moins comme inferieurs.

Et s'il est vrai ce qu'aucuns tiennent, qu'il y a mesmement trois sortes de Demons: Que les vns sont de l'air, les autres de la terre, les autres sousterrains; que ceux de l'air se plaisent à bouffonner & à railler, qu'ils sont brusques & soudains & vifs; & que ceux de la terre sont glorieux, pesans, & les souterrains, muets: si, di-ie, cela est, il y a apparence que celui de Mascon estoit vn esprit aërien, parce qu'il ne faisoit, le plus souuent, que railler & bouffonner, comme font les prophanes & mocqueurs, qui frequen-

tent à l'ordinaire les tauernes & cabarets,les iouëurs & brelandiers.

Et comme ces demons & malins esprits contrefont par fois d'estre les maistres, par fois d'estre les valets, semblablement ils se font par fois estre pauvres, par fois estre riches. Estre pauvres, comme faisoit ce Demon, duquel parle Bodin en sa Demonomanie,lequel disoit à vne fille, qu'elle lui donnast quelque chose, iusques à lui demander de ses cheveux, & elle lui en donna vn flocquet, & par ce moyen ce malin esprit s'empara peu à peu de cette pauvre fille:au lieu qu'on se doit bien garder de donner aucun lieu ni avantage au Diable, ou de lui faire submission en façon quelconques : car là où on lui donnera la moindre entree, là posera il son throne.

Bodin Demon. livre 3.

Et apres que le Diable a fait quelque fois le pauvre, il fait aussi par fois parade de ses richesses & thresors: Ainsi qu'il fit en Bourgogne, il n'y a

pas long temps, envers le Sieur de Brandon, par l'organe de Philibert Lerneau Curé de Brasé: lui ayant fait accroire, qu'il y auoit vn thresor caché dans sa maison dés que les Anglois auoyent occupé la France. Ce qu'ayant ledit Lerneau voulu descouvrir par ses exorcismes & conjurations, & n'en ayant peu venir à bout, la maison dudit Sieur de Brandon fut de plus en plus troublee par des Demons & malins esprits, de sorte qu'il fut contraint de la quitter & deshabiter. Ce qui occasionna ledit Sieur de Brandon d'en faire sa plainte à la justice contre ledit Lerneau, l'accusant d'estre Magicien. Et en effect, en suite de ladite accusation & conuiction par lettres missives & characteres Magiques qu'il representa contre ledit Lerneau, & en suite de la propre confession d'icelui, il fut bruslé à Autun le 17. d'Avril de l'an 1624. par arrest de la Cour de Parlement de Dijon. Quoi qu'il en soit, il n'y a point

d'inconvenient de croire qu'il n'y eust vn thresor caché en cette maison: mais il faut avouër que cettui-là seroit bien mal advisé qui se voudroit enrichir par le moyen du diable, au preiudice de son ame : Outre que les thresors, qu'il presente aux hommes, sont presque tousiours faux & illusoires ; tellement que l'on peut dire de lui, qu'il est riche & pauvre tout ensemble : riche, en ce qu'il sçait toutes les minieres de l'or & de l'argent, tous les ioyaux, & les pierreries precieuses, qui sont dans les entrailles de la terre & dans la mer. Il n'y a point de doute aussi qu'il ne sache le secret de cette pierre philosophale, que tant de gens recerchent aujourd'hui: assauoir qu'il pourroit par le moyen d'vne naturelle & artificieuse production former l'or & l'argent, conjoignant les choses actiues aux passiues, de mesme que fait la nature dedans les minieres. Mais Dieu ne permet point à ces esprits de disposer a leur volonté de

ces

ces thresors & richesses de ce monde: car autrement ils subjugueroyent facilement presque tout le genre humain, veu qu'il est à l'ordinaire plus attaché aux biens perissables qu'aux thresors eternels de la beatitude celeste. Ainsi donc Dieu a suspendu ce pouvoir au Diable, affin qu'il n'en seduise les hommes & les surprenne comme le poisson l'est à l'hameçon. Et de là vient aussi que la pluspart des magiciens & sorciers sont pauvres & miserables, Dieu le voulant ainsi, par son admirable prouidence, affin que personne n'envie la condition de ces gens là, & qu'on ne se fie aux promesses du Diable, promettant de les enrichir, puis que par l'experience iournaliere on apprend que le Diable seduit ces pauvres gens sous ombre de subvenir à leur pauvreté, qui se trouvent les mains pleines de fueilles, lors qu'ils les pensent pleines d'escus: qui sont des ruses & tromperies toutes euidentes de Satan.

Mais les plus dangereuſes ſont celles dont il ſe ſert lors qu'il ſe transforme en ange de lumiere, & ſur tout quand il ſe transforme, où quand il ſe dit eſtre Ieſus Chriſt meſme. Sulpice Severe & Vennatius Fortunatus en alleguent vn exemple fort notable, diſans, qu'vn iour le Diable ſe preſenta à Sainct Martin, occupé à prieres & oraiſons, lui voulant perſuader qu'il eſtoit Ieſus Chriſt, & qu'il eſtoit habillé d'vn habit de pourpre, & qu'il auoit des chaiſnes d'or & des carcans au col, & le diademe en teſte enuironné d'or & de pierres precieuſes: mais que Sainct Martin reſpondit, que Ieſus Chriſt n'auoit point promis qu'il viendroit en terre en habit de pourpre & auec vn diademe ſi reluiſant. Que quant à lui ſ'il ne voyoit Ieſus Chriſt en la forme qu'il auoit ſouffert mort & paſſion en croix, & portant les marques de ſon crucifiement, qu'il n'eſtoit pas pour le croire, & qu'il vendiſt ſes fumees à d'autres.

2. Cor. 11. 14.

A ce

A ce mesme propos François Pic de la Mirande a escrit, qu'en vn village de ses appartenances demeuroit vne femme d'assez louable conuersation, laquelle descouvrit en confession à son Pere Confesseur, qu'elle estoit iournellement visitee de Iesus Christ, qui se monstroit à elle en la forme & grandeur d'vn enfant de douze ans, beau par excellence & assez gentiment habillé d'vne robbe blanche comme neige, & ayant le front serré d'vne petite bandelette sur laquelle il y auoit vne croix rouge & reluisante comme vn escarboucle, & que ce ieune enfant admonnestoit sans cesse cette femme de persister en sa volonté & ferme intention qu'elle auoit de bien viure, & qu'il deuisoit auec elle quelque espace de temps, & puis disparoissoit. Le Prestre descouure ceci au Prince de la Mirande, curieux de choses nouuelles; voire, s'il faut croire Paul Ioue, iusques à tomber en superstition, qui n'eut iamais bonne

opinion de cette viſion, & eſtima en ſoy meſme que c'eſtoit vn demon, fondant le ſoupçon qu'il auoit ſur la monſtre & beaux habits de l'enfant; à l'exemple de S. Martin, qui avoit ainſi diſcerné le Diable. Il ſ'enquit du Preſtre, de la qualité de la femme, de ſa vie, & du temps qu'il pouvoit y auoir qu'elle avoit commencé ſes deuotions; & ſur ce qui lui en fut dit, le Prince ayant eu auparavant quelque ſoupçon de ce que c'en eſtoit, y fut confirmé d'avantage, & dit au Preſtre ce qui lui en ſembloit. Quelques ſemaines ſ'eſcoulerent entre deux, que le Preſtre vint derechef trouver le Prince & lui dit, que l'enfant ſ'eſtoit encor apparu à la femme, & lui auoit recommandé ne ſçai quelles choſes de peu d'edification, & apres cela lui auroit voulu perſuader de faire imprimer avec vn fer chaud ſur ſon front le ſigne de la croix: deſlors il n'y eut plus de lieu de douter que ce ne fuſt le diable, parce que Dieu ne commande

mande point qu'on imprime exterieurement ſur ſon corps, ou ſur ſa face, qui eſt faite à l'image de Dieu, aucun charactere ou marque. Il ne nous demande rien ſinon que nous imprimions interieurement le charactere de la foy en nos cœurs.

Or ſi le Diable a bien oſé ſe transformer, ou ſe dire eſtre Ieſus Chriſt meſme, ce n'eſt de merveille ſ'il ſe transforme & dit eſtre l'ame de quelque treſpaſſé. C'eſt ce que vouloit faire croire le demon de Maſcon, quand il oſa proferer les paroles contenues en la relation ſuſdite, diſant, *Qu'il eſperoit encor ſalut par la mort & paßion de Ieſus Chriſt:* voulant, di-ie, par là faire croire qu'il eſtoit l'ame d'vne ieune femme qui eſtoit decedee vn peu auparavant en la maiſon de queſtion. Ce qui eſt encor vne des plus grandes ruſes & cautelles de Satan, ie di, de vouloir faire croire le retour des ames en ce monde apres la mort.

Cependant l'ordre des Chartreux,

communément estimé le plus saint & austere, a eu commencement par là, comme les Moines du mesme ordre l'ont escrit en livres imprimés. Polydore Virgile, en son livre *de l'Inuention des choses*, recite qu'en l'an 1080. il y eut vn homme natif de Cologne sur le Rhim, appelé Brunon, lequel faisoit profession de la Philosophie à Paris: cettui ci ayant vn sien ami, fort renommé à cause de sa doctrine & bonne vie, lequel estant mort & porté à la sepulture, ainsi qu'on chantoit les obseques, qu'il respondit, *Ie suis damné par iuste iugement de Dieu*. Brunon, meu de telle chose, & iugement si admirable, ayant pris six de ses amis & compagnons, estonnés d'vn evenement si terrible, laissa Paris & la Philosophie, pour trouuer quelque desert, là où ils peussent se retirer pour servir à Dieu hors la troupe du peuple; qu'en fin ils parvindrent au territoire de Grenoble, en vn lieu nommé *la Chartreuse*, que Hugues Euesque de Grenoble

leur

leur donna pour leur demeure, lequel peu de temps apres se rendit de leur compagnie, & bastirent le premier conuent de cest ordre, lequel a pris le nom du lieu & appelé *l'ordre des Chartreux*. Il y a beaucoup d'autres cloistres & monasteres, chappelles, autels, luminaires, confrairies, &c. qui se sont grandement enrichis par succession de temps sur cette presupposition & creance qu'on auoit du retour des ames des trespassés, & qu'elles reuenoyent pour demander à leurs parens & amis secours pour estre delivrees des peines qu'elles souffroyent en Purgatoire.

Depuis le Diable & ceux qui se preualent de cet autre erreur populaire, se sont servis assez souuent pour la fomenter & accroistre de plus en plus, de faux miracles, comme entre les autres est assez notoire l'histoire des quatre Iacobins de Berne, s'estans servis de la simplicité d'vn nouice de leur ordre, auquel ils s'adresserent de

nuict feignant estre l'ame d'vn trespassé, lui demandant secours pour estre delivree des tourmens ausquels elle disoit estre dés l'espace de cent & soixante ans : & à la fin se disant estre delivree par le moyen de ce nouice, elle le remercia de ce qu'il l'auoit delivree, lui donnant à entendre qu'elle s'en alloit en la septieme compagnie des Anges ; où estant, elle diroit des Messes pour ses bienfaiteurs. Mais ce faux miracle, artifices & tromperies ayant esté descouvertes & manifestees, le Conseil de Berne, qui vivoit encor sous le Papisme, enuoya à Rome pour cet affaire, & depuis le retour de celui qu'on y auoit envoyé, ces quatre moines, apres auoir esté degradés par la permission du Pape, furent bruslés à Berne le dernier iour de May de l'an 1509.

Il se fit presque vn semblable miracle dans la Ville d'Orleans en l'annee 1534. par le moyen des Cordeliers. Ils se seruirent aussi d'vn nouice de leur ordre,

ordre, mais consentant à l'intention de ceux qui le firent agir, pour contrefaire le retour de l'ame de la femme du Preuost de la Ville, laquelle estoit decedee quelque temps auparauant & enterree au temple de ces Cordeliers, & le tout de despit de ce que ledit Preuost ne leur auoit pas donné pour l'enterrement de sa femme approchant la proye qu'ils auoyent desia engloutie par esperance. Mais apres plusieurs procedures qui furent tenues contre eux en la iustice d'Orleans, à l'instance dudit Preuost, ils furent par Arrest du Conseil du Roy menés à Paris & renvoyez par deuant le Parlement, lequel fit son Arrest, par lequel les Cordeliers furent condamnés à estre ramenés à Orleans, & là estre mis en prison, puis menés devant le grand temple, & de là en la place où l'on execute les malfaiteurs, pour y confesser publiquement leur meschanceté.

I'adjousterai encor ici vne histoire

assez plaisante, à propos de tels miracles, de ceux qui contrefont le retour des ames des decedés. Il y eut (dit Erasme au 22. livre de ses Epistres) vn Curé, lequel vn iour de Pentecoste attacha des petites chandelles sur l'escaille de quelques escreuisses, lesquels il laissa aller puis apres par le cœmetiere. Ce spectacle effraya beaucoup de bonnes gens, qui virent marcher cela de nuict, & personne n'en osoit approcher. Il en fut incontinent grand bruit; & comme chascun s'en estonnoit, le Curé monta en chaire, & dit, que c'estoyent des ames des trespassez qui demandoyent d'estre deliurees, par messes & aumosnes, des peines où elles estoyent. Mais cette fourbe & tromperie fut incontinent descouverte, parce qu'on trouva parmi les pierres deux ou trois de ces escreuisses que le Curé n'auoit pas ramassés, ausquels on trouva encor les chandelles attachees.

Appert donc par telles & sembla-
bles

bles choſes, que c'eſt vne des fineſſes, ruſes & cauteles des eſprits malins de vouloir faire croire que les ames de ceux qui ſont decedés reviennent. Tout au contraire il faut poſer ce fondement treſ-aſſeuré, par les loix du vrai Chriſtianiſme, que de tant d'ames qu'il y a eu en ce monde, qu'il y en a & qu'il y en aura, les vnes ſont veritablement ſauvees par la mort & paſſion du Fils de Dieu, & recueillies en Paradis bien heureuſes; & que les autres ſont damnees eternellement en enfer: & par meſme raiſon faut il croire que les ames qui ſont en l'vn de ces deux lieux là, n'en bougent & n'en ſortiront iamais qu'au iour du iugement, pour ouyr leur arreſt ou d'abſolution ou de condamnation eternelle.

Auſſi Sainct Auguſtin, encor qu'il ſe ſoit laiſſé par fois emporter à ceſt erreur populaire, qui eſtoit deſia de ſon temps, touchant le retour des ames en ce monde, ſi eſt-ce qu'il ſ'ef-

force de reduire le mieux qu'il peut toutes ces opinions au niueau de l'escriture, car par icelle il monstre absolument, que les morts ne voyent point les vivans & qu'ils n'ont aucune cognoissance de leurs affaires : & par consequent, qu'ils né sont touchés d'aucune passion ni compassion des vivans. Il dit encor qu'vn Citoyen de Milan estant mort, certain creancier, auquel il avoit deu, vint demander de l'argent à son fils. Ce fils qui sçauoit bien que le pere de son vivant avoit payé le creancier , & toutesfois n'auoit en main la quittance, fut adverti en dormant par sondit pere, du lieu où estoit cette quittance. S. Augustin dit là dessus , *Qu'il croit que cela a esté fait par vn Ange & non pas par le mort: Car si les morts* (dit-il) *pouvoyent estre presens à nos affaires, ils ne nous lairroyent pas ainsi, & sur tout ma mere Monique, qui en son vivant n'a iamais peu vivre sans moy, ne m'abandonneroit pas apres sa mort*. Tertullian passe bien plus avant,

en

en disant, que les Demons contrefont & representent les ames des Trespassés. *Operantur Dæmones* (dit-il) *sub obtentu animarum vt iudicij & resurrectionis fidem turbent*. Et S. Iean Chrysostome pareillement dit tout ouuertement, que ce n'est pas l'ame d'vn defunct qui dit, *Ie suis l'ame d'vn tel*, mais que c'est le Diable qui le controuue ainsi pour decevoir les hommes : Et, comme nous venons d'ouyr que Tertullian dit, que les Demons contrefont & representent les ames des Trespassés.

Chrysost. hom. 9. sur S. Matthieu.

Pour fin & conclusion de ce propos nous pouuons adjouster vne autre ruse & finesse de Satan, c'est quand il contrefait & represente encor les paroles & actions des gens de bien, qui sont viuans : comme par exemple, au regard des paroles saintes & veritables qu'il a proferees, y a il rien de plus veritable, sainct, & admirable que ce qu'il dit par l'Oracle de Serapis à Thalis Roy d'Egypte, touchant

les trois personnes subsistantes en l'essence divine.

Vn Dieu, puis la parole, & leur Esprit ensemble,
Tous ces trois ne sont qu'vn, & viennent en vn poinct:
Sa force est eternelle, homme va t'en & tremble,
Plus heureux que lui est cil qu'on ne cognoit point.

Y a-il rien aussi de plus veritable que ce que le diable dit touchant les Apostres Paul & Barnabas, Act.17. *Ces hommes sont seruiteurs du Dieu Souverain, qui vous annoncent la voye de salut,* mais faut noter que quand il dit verité, où c'est pour autant que Dieu le contraint à cela, ou affin de pouvoir mentir puis apres avec plus d'efficace, & tromper plus aisément les personnes. Il fait comme ce Sinon, dont parle Virgile, qui coloroit ses menteries d'vne apparence de verité, affin de tromper plus facilement les Troyens: ou plustost il fait comme les brigands, les-

lesquels se trouvans par chemin avec quelqu'vn lui tiendront les meilleurs propos du monde, mesme parleront des chastimens & tourmens apprestés aux meschans,& du loyer reservé aux gens de bien;tellement que celui qui s'arreste à ces belles paroles, pensant estre en seurté,est à la fin meurtri. Le Diable fait mesme par fois des promesses & tient sa parole, mais c'est comme les affronteurs,lesquels estans redevables de quelque petite somme d'argent, le payeront à iour & point nommé ainsi qu'il appartient, vne ou deux fois, pour pouvoir attirer puis apres vne plus grande somme de celui qu'ils voudront tromper, & ne la lui rendre iamais.

Qui plus est le Diable non content de contrefaire ainsi l'homme de bien en paroles, il fait mesme quelquefois du bien aux personnes, chose fort remarquable: Mais tout ainsi que Dieu ne souffre iamais aucun mal estre fait aux siens, sinon affin qu'il en advien-

ne vn plus grand bien : auſſi tout au contraire Satan ne fait iamais du bien ſi ce n'eſt affin qu'il en puiſſe reüſſir vn plus grand mal. Et c'eſt par vn tel moyen qu'il a aveuglé les Payens, & les a menés ſi long temps par le nés, comme Arnobe, Lactance & autres Docteurs anciens l'ont fait voir bien amplement, icelui confirmant leurs idolatries par des grands bienfaits & miracles, ſe trouvant que les boiteux ont laiſſé ſouvent leurs potences aux temples des faux Dieux & ſ'en alloyent diſpos.

Cela ſpecialement eſt advenu à diverſes fois au temple d'Eſculapes, entr'autres vne fois du temps que Veſpaſian eſtoit en Alexandrie, & qu'il eſtoit aſſis au tribunal de iuſtice, deux hommes du peuple lui vindrent demander l'aide que Serapis leur auoit declaree & monſtree. L'vn eſtoit aveugle & l'autre eſtoit boiteux, ils dirent qu'ils avoyent eſté advertis que l'aveugle verroit clair, ſi Veſpaſian dai-

daignoit oindre les yeux d'icelui de ſa ſalive; & que le boiteux iroit droit, ſ'il le touchoit ſeulement de ſon pied: Et comme chacun reiettoit cela, & que l'on penſoit telle choſe impoſſible, Veſpaſian fut tant prié & ſollicité par ſes amis, qu'en pleine aſſemblee il experimenta l'vn & l'autre, tant que l'evenement ſ'en enſuivit. C'eſt que le Diable qui eſtoit adoré par toute l'Egypte ſous le nom de Serapis, craignant que l'Egliſe des Chreſtiens, qui eſtoit lors nouvellement eſtablie en Alexandrie, en laquelle eſtoit Veſpaſian, ne le chaſſaſt de ſon ancienne habitation; & ſçachant que l'aveugle & le boiteux ſeroyent gueris en ce meſme iour par ſon moyen, il les induiſit d'aller demander ce ſecours à Veſpaſian, affin que par la faveur de celui qu'il prevoyoit devoir eſtre Empereur, comme il le fut, la Maieſté & le credit de l'Oracle fuſt augmenté, & par ce moyen que Veſpaſian eſtant Empereur ne ſe tournaſt vers la

ſplendeur de la vraye lumiere.

C'eſt ainſi que le Diable a encor abuſé pluſieurs d'entre les Chreſtiens dés pluſieurs ſiecles en ça, comme les hiſtoires en font foy, ſous couleur de leur faire & procurer quelque bien. Il ſuffira d'en alleguer vne d'aſſez fraiſche memoire tiree de Valderama, Moine Auguſtin, en ſon livre de l'hiſtoire generale du monde. Il aſſeure pour choſe veritable & arriuee, qu'és premieres annees que les freres Mineurs (qu'il appelle) eurent vn Convent en Auvergne, que le Diable par ſes artifices pour les deſtourner de leur devotion pendant qu'ils vivoyent dans leur auſterité & pauvreté, qu'il ſ'adviſa de les tenter & deſtourner par vn autre moyen. Il prit (dit-il) vne forme humaine & ſe loa pour ſeruiteur à vn gentil-homme de ce pays là, fort riche, lequel n'eſtoit pas fort affectionné à cette nouuelle religion, & ne leur faiſoit gueres de bien. Il le ſervit auec tant d'addreſſe & de fide-

Vald. livre 3. chap. 9.

lité

lité, que ce gentilhomme ayant vne entiere confiance en lui, lui donna toute l'administration de sa maison. Il auint vn iour que ce gentilhomme s'estant mis à deviser de ces gens là, cet esprit malin commença de lui louër leur religion, leur sainteté de vie, leurs veilles, & leurs ieusnes, lui asseurant qu'il ne pourroit iamais faire vne œuvre plus agreable à Dieu que de donner de ses biens à ce monastere, & le persuada si bien qu'il commença dés lors de leur envoyer en abondance chair, poisson, vin, fruits, & toutes autres choses necessaires à ce Monastere, tellement que les Moines apres cette affluence de biens commencerent vn peu de temps apres à relascher de leurs austerités & de vivre plus splendidement, pour les grandes aumosnes que cet esprit leur procuroit de toutes pars; dequoi s'estans apperceus les plus anciens de ce conuent, & voyans comme leur pieté se rafroidissoit à veuë d'œil, vn d'entr'eux se

resolut d'y remedier, & ayant pris vn autre Moine auec lui, il descendit de la montagne & s'en vint en la maison de ce gentilhomme, qui les receut fort gracieusement: & apres plusieurs discours, ce Moine lui demanda la cause qui l'auoit induit à faire tant de bien & d'aumosnes à leur Monastere, veu qu'auparauant il leur vouloit tant de mal. Il respondit, que c'estoit vn sien fidele & bon serviteur qui lui avoit fait estat de leur sainteté de vie & de leurs incommodités. Ce Moine pria ce gentilhomme de le lui faire voir, il fit appeler ce serviteur, qui fit toutes les difficultés du monde de venir, mais à la fin estant contraint il comparut deuant ce Moine, lequel le recognut en vn moment & disparut soudain, & ne fut veu depuis. Lors le Moine cognoissant la fraude du Diable, au grand estonnement de ce gentilhomme, qui ne l'eust iamais creu, le pria de n'envoyer plus de vivres en leur monastere en si grande abondance,

dance, lequel il reforma & le ramena à ſa premiere auſterité : D'où il eſt auſſi aiſé de conclurre, que cette grande abondance de biens & de richeſſes, qui eſt en l'Egliſe Romaine d'aujourd'hui, eſt venue ſans doute par vn meſme moyen : ce qui a cauſé, & eſt encor cauſe de tant de maux en l'Egliſe. De là eſt venu auſſi que S. Bernard diſoit, *O qui me donnera de voir auant que mourir l'eſtat de l'Egliſe ramenee à ſes iours anciens, quand les Apoſtres iettoyent leurs filets non pour la peſche de l'or & de l'argent, mais pour la peſche des ames.* C'eſt ce qui a donné lieu à ce dire commun, verifié par l'experience de tous les ſiecles. *Bern. ep. 257. ad Eug.*

Le temps paſſé n'eſtoit comme or,
Croſſe de bois Eueſque d'or :
Maintenant ſont autres les loix,
Croſſe d'or Eueſque de bois.

Des vrais & souuerains remedes contre les Demons & les Sorciers.

CHAPITRE XII.

APres auoir veu ci-dessus, qu'il y a vrayement & d'effect des Demons ou malins esprits, & des sorciers, & quelle est leur puissance & impuissance, & ce qu'il en faut croire & ne pas croire : reste maintenant de sçavoir ce qu'il faut faire pour se garantir de leurs attaques & stratagemes, & sur tout de celles des malins esprits, sans lesquels les sorciers n'operent les effects qu'on leur attribue.

Il y en a qui ont creu & croyent, que ces esprits peuuent estre chassés par certains remedes corporels, & en vertu de quelque matiere terrestre: & tel a esté le remede dont Iosephe, l'historien Iuif, se glorifie en son livre, disant,

disant, qu'en la presence de l'Empereur Vespasian, il vit vn Iuif nommé Eleazard, lequel par l'application d'vn anneau qu'il auoit, auquel estoit enchassee la racine trouuee par Salomon, tira le Diable par le nez d'vn Demoniacle : Car il faut avouër que Iosephe & cet Eleazard Iuifs, & Vespasian Payen, furent trompés par les impostures du Diable, lequel faisoit semblant d'estre tiré par la puissance de cette racine, faussement attribuee à Salomon, quoy que de sa propre volonté il se desistast par la permission de Dieu, & non contraint par telle racine, du tout inutile à cela. Il ne faut point douter qu'encor auiourd'hui le Diable ne fasse semblant d'estre contraint par tels remedes, & sur tout par les remedes superstitieux, comme par le moyen de la croix, de l'eau benite, par l'attouchement de quelques reliques, breuets, characteres, & autres semblables moyens, & ce pour confirmer les hommes de

plus en plus en idolatrie & superstition.

Il y en a d'autres, lesquels confessent bien que, selon les principes naturels, les choses incorporelles ne sont point susceptibles de l'action des corps : mais que les Demons estans environnés d'vn air espais, ils craignent les armures corporelles, & notamment l'espee, tant pour la brillante lueur d'icelle, qu'ils ne regardent point fixement, qu'à cause de son fil trenchant, par lequel ils sont coupés, trenchés & divisés; combien qu'apres cette section & diuision, ils se ramassent & rejoignent soudain en leur entier, à cause de leur agilité, tout ainsi que l'air se rejoint à mesure que le corps solide le fend & le trauerse. Ils alleguent les exemples de ceux qui ont pratiqué ce remede vtilement, entr'autres qu'vn personnage estant entré en cette maison de Thoulouze, en laquelle estoit ce demon, dont il a esté parlé ci-devant, & apres auoir dit

en entrant, *Dieu ſoit ceans*, & entendu toute l'hiſtoire, il conſeilla à ceux de cette maiſon de prendre vne eſpee bien tranchante & qu'on en fiſt la roue par toute la chambre, ce qu'on auroit fait, & que depuis tout ce bruit auroit entierement ceſſé.

Mais quoi qu'il en ſoit, il vaut mieux ſuivre le Conſeil de l'Apoſtre Sainct Paul, qui dit, 2. Cor. 10. *Que les armures de cette guerre ne ſont point charnelles, mais puiſſantes de par Dieu à la deſtruction des forteresſes:* & eſcriuant aux Epheſiens il dit, *Nous n'auons pas la luite contre le ſang & la chair: mais contre les principautés & puiſſances, contre les ſeigneurs de ce monde, gouuerneurs des tenebres de ce ſiecle, contre les malices ſpirituelles, qui ſont és lieux celeſtes.* Eph. 6. 12 Où il faut remarquer, que par la deſtruction d'vn contraire, l'Apoſtre poſe l'autre: comme quand il dit, elles ne ſont point charnelles, elles ſont donc ſpirituelles. Chaſque piece de ces armures à part, monſtre euidemment la

verité de ce fait. Non ennemis ſont ſpirituels, leurs aſſauts ſpirituels ; nos armures donc doivent eſtre neceſſairement ſpirituelles : C'eſt pourquoi auſſi le meſme Apoſtre exhorte les fideles au ſuſdit paſſage, de prendre ces armures ſpirituelles pour reſiſter aux embuſches du diable.

Il eſt vrai qu'entre ces armures il fait mention notamment de l'eſpee; mais c'eſt de l'eſpee, laquelle il qualifie en termes expres, *l'eſpee de l'eſprit*, & ce tant à l'eſgard de ſon autheur, que de ſa nature, & de ſon eſpece ; & par ce moyen elle eſt oppoſee à vne eſpee faite de metail, qu'on peut appeler *l'eſpee de la chair*. Or cette eſpee ſpirituelle eſt cette meſme eſpee de laquelle parle encor le meſme Apoſtre eſcrivant aux Hebrieux, diſant, *La Parole de Dieu eſt viuante & d'efficace, & plus penetrante que tout glaiue à deux trenchans, qui atteint iuſques à la diuiſion de l'ame & de l'eſprit, & des iointures & des mouëlles, & eſt iuge des penſees &*

Hebr. 4. 12.

& intentions du cœur. Et c'est auec cette espee de la Parole de Dieu que Iesus Christ a repoussé lui mesme les trois assauts que Satan lui livra en cette tentation, de laquelle il est parlé en l'Euangile. Sur la premiere, lui ayant opposé, *Il est escrit, L'homme ne viura point de pain seulement mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.* Sur la seconde, lui disant, *Il est escrit, Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.* Et sur la troisieme, lui ayant dit, *Va Satan, car il est escrit, Tu adoreras le Seigneur ton Dieu & à lui seul tu seruiras*, affin que nous apprenions aussi à l'exemple de Iesus Christ, de resister à Satan, & quant & quant l'assaillir & combattre auec cette mesme espee de la Parole de Dieu. *Matt. 4.*

L'Apostre Sainct Paul nous parle encor au passage sus allegué de l'Epistre aux Ephesiens d'vne autre armure spirituelle, pour esteindre tous les dards enflammés du malin, assauoir du bouclier de la foy, pour nous *Eph. 6.*

apprendre aussi que nous nous de-uons servir de cette autre armure, comme les soldats se servent de leur bouclier. Or est-il qu'ils s'en servent contre tous les assauts & les armes de leurs ennemis, pour se contregarder & mettre comme à couvert sous leurs boucliers : de mesme nous de-uons garentir nos ames par le bouclier de la foy, l'opposant à tous les assauts spirituels de nos ennemis spirituels. Ie di la foy, ou ferme confiance en Dieu par vn seul Iesus Christ, affin de pouuoir dire, auec le mesme
Rom. 8. 38. 39. Apostre Sainct Paul, *Ie suis asseuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautez, ni puissances, ni choses presentes, ni choses à venir, ni hautesse, ni profondeur, ni aucune autre creature, ne nous pourra separer de la dilection que Dieu nous a monstree en Iesus Christ nostre Seigneur.* Où c'est qu'il parle de la sorte, non par aucune speciale & personnelle reuelation, mais au nom de tous les fideles, & par
2. Cor. 4. l'esprit commun de la foy. Et quant à

ce

ce qu'il dit des Anges, il entend parler des malins, lesquels il qualifie *principautés*, *puissance*, *hautesse*, *profondeur*, parce que ces mots leur sont souuent attribués : donnant en somme à entendre, que l'asseurance que lui & tous les fideles doiuent auoir, est, que toutes ces creatures, quelques puissantes qu'elles soyent, ne nous peuuent separer de l'amour que Dieu nous a tesmoigné en Iesus Christ nostre Seigneur. Et cette asseurance procedoit de la cognoissance que l'Apostre auoit des effects mesmes qui paroissoyent lors au monde contre ces malins esprits par l'aduenement de Iesus Christ au monde.

Et de fait mesmes és histoires Grecques & Romaines des Payens, qui ont precedé au premier aduenement, on n'y trouue que miracles & oracles des Diables. Car ils estoyent adorez de ces Payens, ils possedoyent leurs cœurs, leurs temples, & leurs autels ne fumoyent que des sacrifices qu'on

leur faiſoit : mais Dieu tout à coup a diſſipé leurs conſeils par l'humilité de ſon Fils prenant chair humaine ; depuis que Ieſus eſt né & annoncé on a veu le monde changer de ſtile. Nous ſçauons que Ieſus naſquit ſous l'Empire d'Auguſte, & voire ce que Apollo, c'eſt à dire le Diable, fut contraint de reſpondre en l'vn de ſes oracles.

Vn ieune enfant Hebrieu, & Roy des bien-heureux
Me fait taire tout court ; plus ne vien curieux
Cercher conſeil en moy. &c.

A ce meſme propos nous liſons vn trait en Plutarque, en ſon livre touchant la ceſſation des oracles, qu'vn Epitharſes, voyageant ſur mer pres des Echiades, ouït, & tous ceux qui eſtoyent auec lui, vne voix venant d'vne certaine iſle, & leur diſant, qu'on euſt à annoncer que le grand Pan eſtoit mort, & qu'icelle fut ſuivie d'vn gemiſſement inenarrable & d'infinies lamentations. Et cette hiſtoire

fut

ſut racontee à Tibere, lors Empereur, qui la voulut verifier, ſ'enquerant fort de tous ſes Philoſophes qui pouuoit eſtre ce grand Pan. Et notez que cela eſtoit du temps de Tibere, ſous l'Empire duquel Ieſus a eſté crucifié; lequel de vrai eſt ce grand Pan, c'eſt à dire, le grand Tout, lequel par ſa mort & paſſion a deſtruit l'empire du Diable, nous ayant arraché de ſes liens & puiſſance, pour nous mettre en pleine liberté. La foy donc ou aſſeurance que nous auons de ces choſes eſt le principal remede & comme vne bonne armeure, par laquelle on obtient la victoire & le triomphe contre ceſt ennemi capital de noſtre ſalut.

Outre ce remede nous auons encor la priere, laquelle eſt auſſi veritablemēt comme vne piece de harnois bien aceree, pour rompre tous les coups des malins eſprits & affoiblir leur puiſſance, en nous recommandant à Dieu ſoir & matin au nom de ſon Fils Ieſus Chriſt, nous leuans & ſortans du

liɛt, nous couchans, allans & venans, ſeiournans, mangeans & beuuans, & en toutes autres occurrences. C'eſt ainſi que par ce remede de la priere, ce pere, dont il eſt parlé en l'Euangile, ſ'agenouïllant deuant Ieſus Chriſt, &

Matt.17 *Marc 9.* *Luc 9.* lui diſant, *Seigneur aye pitié de mon fils, qui eſt miſerablement affligé du Diable*, obtint ce qu'il demanda, aſſauoir la gueriſon de ſon enfant. Ainſi la femme Grecque Syrophenecienne de na-

Mat.15. tion, eſtant à genoux deuant Ieſus Chriſt, l'ayant prié qu'il lui pleuſt de chaſſer le Diable, par lequel ſa fille eſtoit tourmentee, obtint pareillement ce qu'elle demanda. Quand Sainɛt Paul eſtoit buffeté par vn ange de Satan, il prioit: *Il a eſté mis* (dit-il) *vne eſcharde en ma chair, vn ange de Satan pour me buffeter, à ce que ie ne m'eſleuaſſe outre meſure: pour laquelle choſe i'ai prié trois fois le Seigneur afin que cet ange de Satan ſe deſpartiſt de moy: mais le Seigneur me dit, Ma grace te ſuffit, car ma vertu ſe parfait en infirmité.* Où eſt en-

tr'au-

tr'autres à remarquer ce que l'Apostre dit, *Qu'il a prié par trois fois*, c'est à 2.Cor.12
dire, assiduellement : Ce qui se rapporte fort bien à ce remede que lui mesme a prescrit au passage sus allegué de l'Epistre aux Ephesiens, *priez* Eph.6.18
(dit-il) *auec toute perseuerance* : parce qu'à la verité il y a vne naturelle inclination en nous, de nous refroidir & deuenir lasches en nos prieres : l'eau n'est pas plus encline à se refroidir, ni vn poids pesant à pancher en bas, que nous lasches à prier Dieu. Or le diable qui cognoist cette naturelle inclination & indisposition, tasche de l'accroistre, nous diuertissant peu à peu de ce saint exercice, & prenant vn grand avantage si nous l'omettons vne fois, & fait que nous l'omettons encor vne autre fois ; & ainsi par degrés il nous porte à discontinuer tout à fait la priere. Et partant tout ainsi qu'il faut continuellement pousser du feu sous l'eau pour la tenir chaude, & qu'vn poids doit estre de mesme

continuellement tiré en haut pour l'empeſcher d'aller à fonds. Ainſi deuons-nous reſveiller nos ames & les eſpandre deuant Dieu en l'amertume de nos cœurs par prieres aſſiduelles, & les eſleuer en haut pour reſiſter au Diable.

On pourra dire qu'auec la priere ſont encor requiſes les veilles & les ieuſnes, ſuiuant ce que Ieſus Chriſt dit en l'Euangile, *Veillez & priez que vous n'entriez en tentation* : & qu'il y a vne ſorte de Diable qui ne ſort que par ieuſne & oraiſons : mais tout bien conſideré, il ne ſe trouuera point qu'il ait preſcrit aucunes regles preciſément au veiller opposé au dormir naturel, mais ſeulement au veiller de l'eſprit, qui eſt la priere meſme. Que ſi toutesfois durant la nuict nous venons à nous reſveiller, & qu'il y ait quelque interualle au dormir naturel, lors que le corps eſt en repos & l'eſprit à requoi, ce temps ne peut eſtre mieux employé qu'à cette veille ſpirituelle, aſſauoir

Matt. 26.41. *Matt. 17.21.*

ſaintes prieres & meditations ſalutaires de la ſageſſe, puiſſance & miſericorde de Dieu envers les hommes, & non pas aux objects de vanité que nous pouuons auoir veu durant le jour, moins encor aux moyens d'executer nos paſſions & d'aſſouuir nos conuoitiſes & aux imaginations friuoles des eſprits oiſifs, dequoi le Prophete Royal Dauid nous donne vn advertiſſement en pluſieurs de ſes Pſeaumes, notamment au Pſeaume 119. comme l'ayant pratiqué lui meſme, diſant, *I'ai eu ſouuenance de nuict de ton Nom, & ai gardé ta loi.* Pſ.42.9 Pſ.119.55

Et quant au ieuſne, que Ieſus Chriſt conjoint auſſi auec la priere, faut noter que par là il ne preſcrit pas non plus vn certain temps au corps de ieuſner & ſ'abſtenir de certaines viandes; ains tout ainſi que le diable veille inceſſamment & ne dort jamais, qu'auſſi ieuſne-il, ſ'il faut ainſi dire, ou pluſtoſt ne mange point: & pourtant ne laiſſe pas d'eſtre Diable & conti-

nuer à mal faire. C'est pourquoi quand Iesus Christ dit, que *cette sorte de Diable ne sort que par iusne & oraison*; par le iusne il entend celui dont parle le Seigneur par la bouche du Prophete
Esa.58 Esaie, assauoir *de desnouer les lien de meschanceté, de deslier les cordages de ioug, de laisser aller francs ceux qui sont foulés, de rompre son pain à celui qui a faim, & faire venir en sa maison les affligés, qui sont en pauure estat, couurir celui qu'on*
Zach.7.9 *voit estre nud, ne faire tort à la vefve, ni à l'orphelin, ni à l'estranger, ni à l'affligé, à ne penser aucun mal en nos cœurs vn chacun contre son frere:* comme dit ansli le Prophete Zacharie : & voila le vrai iusne.

Et c'est derechef ici vn autre des plus Souuerains remedes contre les demons & malins esprits, celui en somme que Dieu prescriuoit à Abraham, & en sa personne à tous fideles,
Gen.17 *Chemine deuant ma face & sois entier:* comme s'il lui eust dit: Represente toi que tu es continuellement en ma presence,

ſence, que mon œil tout voyant te voit au milieu des tenebres, voire és cachots les plus obſcurs de ton cœur. Et par cet argument Salomon a voulu divertir les pecheurs des vices, diſant, *Les voyes de l'homme ſont deuant les yeux de l'Eternel, & il balance tous les chemins d'icelui.* Pro.5.21. Et ce fut cette conſideration qui retint Ioſeph à ce qu'il ne paillardaſt auec ſa maiſtreſſe, diſant, *Comment feroi-ie ce mal ſi grand & pecheroi-ie contre Dieu?* Gen.39.9. Il n'y auoit en la chambre aucune creature humaine qu'eux deux: mais Ioſeph en voyoit vn troiſieme que ſa maiſtreſſe ne voyoit point. Il voyoit (di-ie) celui qui eſt inuiſible, &c. C'eſt ainſi ſi nous eſtions bien auiſez, que nous nous devrions touſiours repreſenter en toutes nos paroles & actions, que les yeux de l'Eternel nous contemplent, que ſes aureilles nous eſcoutent, que ſa main enregiſtre nos faits, comme celle que vit vn iour Baltazar, fils de Nabucodonozor, eſcriuant contre la

muraille la ſentence de ſa mort. Ainſi, quoi que nous diſions, quoi que nous faſſions, & en quelque lieu que nous ſoyons, nous devons dire en noſtre cœur ce que diſoit le bon Patriarche Iacob, lors qu'il vit cette eſchelle myſterieuſe, & les anges montans & deſcendans par icelle, *Pour vrai l'Eternel eſt en ce lieu*, Gen. 28.16. Et comme ceux qui ont des ennemis puiſſans, malicieux, ſubtils, & diligens, leſquels eſpient toutes leurs paroles & actions, & voyent ce qu'ils font, ſont ſoigneux de ne rien dire ou faire qui leur puiſſe donner de l'avantage & de la priſe pour les accuſer ou leur braſſer quelques encombriers. Partant toutes ces choſes ſe trouuans au plus haut degré en nos ennemis ſpirituels, aſſauoir les demons & malins eſprits, nous auons certes bien occaſion de prendre garde à nous & à tout noſtre fait. Et c'eſt ce dont S. Pierre nous a voulu advertir, faiſant
1. Pierre 5.8. vne ſommaire deſcription du naturel de ces

de ces ennemis, *Vostre adversaire le Diable* (dit-il) *chemine comme vn lyon rugissant à l'entour de nous cerchant qui il pourra engloutir.* Son nom de Diable, & ce qu'il cerche de faire, assauoir *d'engloutir*, nous monstre sa malice: la beste à laquelle il est comparé, assauoir à vn lyon, monstre sa force & sa subtilité, & ce mot de *rugissant*, est pour exprimer qu'il est terrible, & ce *qu'il chemine à l'entour de nous*, monstre sa sedulité & diligence. O que de vrai nous auons donc bien occasion de prier incessamment ce bon Pere qui est és cieux, & lui dire de bon cœur & en grande humilité, *ne nous indui point en tentation, mais nous delivre du malin:* chacun de nous disant à part soy, puis que i'ai à l'entour de moi des ennemis si puissans, si malicieux, si fins & subtils, & qui sont le plus souuent presens à ce que ie dis ou que ie fais, soit que ie sois seul ou en compagnie, ie tascherai (Dieu aidant) à ne rien dire ou faire, dont ils puissent se preualoir à

mon prejudice, ains ie ſerai circonſpect en mes affaires, & plus vigilant contr'eux que ie n'ai eſté.

Si nous nous ſeruons des remedes ſuſdits contre ces ennemis, comme des vrayes armes offenſiues & defenſiues, ne doutons nullement, que comme il eſt dit en l'hiſtoire de la tentation de Ieſus Chriſt, que *les Anges du ciel s'approcherent lors de lui & le ſeruoyent :* qu'auſſi Dieu eſloignant de nous le Diable, fera approcher de nous en meſme temps ſes ſaints Anges pour nous ſervir & nous defendre contre les mauuais, puis que nous ſommes membres de ſon Fils, & par conſequent nous fera participans de la victoire de ſa tentation, & generalement de tous ſes biens.

Que ſi on demande maintenant, ſi chaſque fidele à vn bon ange particulier à lui donné de Dieu pour ſa garde? Ie di que c'eſt vne queſtion indeciſe en la parole de Dieu, du moins qui eſt problematique. Il eſt vrai qu'il

y a quelques passages qui semblent donner de la probabilité à l'affirmatiue, comme ce qui est dit en l'Euangile selon S. Matthieu, des Anges des petits enfans, & au livre des Actes des Apostres, de l'Ange de S. Pierre. Mais, quoi qu'il en soit, vne chose nous doit consoler, c'est qu'au lieu d'vn seul nous sommes asseurés d'en auoir plusieurs : Et de fait le Prophete Daniel parle d'vn grand nombre, comme de mille milliers & dix mille millions, de mesme l'Apostre, Hebr. 12. 22. les conte par milliers : Bref, que le nombre en est infini, voire plus grand que celui des mauuais, quoi que tresgrand. Mais posé le cas qu'il n'y eust point tant de bons Anges pour nous, voire quand il n'y en auroit point du tout, il nous faut dire auec l'Apostre, *Si Dieu est pour nous, qui est-ce qui sera contre nous?* Parce qu'en effect il peut lui seul, par sa haute & souueraine puissance, nous garentir & defendre contre toutes les embusches de ces mau-

Matth. 18. 10.

Act. 12.

Dan. 7. 10.

uais Anges, en disant auec le Prophete Royal Dauid au Ps. 27.

Le Seigneur est la clarté qui m'adresse
Et mon salut, que dois-ie redouter?
Le Seigneur est l'appui qui me redresse,
Qui est-ce qui pourra m'espouuanter?

Nous dirons encor,

Tout vn camp vienne & moi seul enuironne,
Iamais pourtant mon cœur ne tremblera:

Et ce qui est dit au Pseaume 91.

Qui en la garde du haut Dieu
Pour iamais se retire,
En ombre bonne & en fort lieu,
Retiré se peut dire.

Voila sommairement quels sont les vrais exorcismes & conjurations qu'il faut employer pour chasser les Demons & malins esprits, & les esloigner de nous & de nos maisons. *Or le*
Hebr. 13. v. 20 *Dieu de paix qui a ramené des morts le grand Pasteur des brebis par le sang de l'alliance eternelle, assauoir nostre Seigneur Iesus Christ*, nous doint de les mettre

en pratique tout le temps de noſtre vie pour reſiſter non ſeulement au diable, mais auſſi au monde, & à noſtre propre chair, & qu'à l'exemple de ce grand champion de l'Egliſe militante l'Apoſtre S. Paul, nous puiſſions dire comme lui, à la fin de nos combats, *I'ai combattu le bon combat, i'ai paracheué ma courſe, i'ai gardé la foy. Quant au reſte, la couronne de iuſtice m'eſt reſeruee, laquelle nous rendra le Seigneur iuſte iuge, & non ſeulement à moy, mais auſſi à tous ceux qui auront aimé ſon apparition.* 2. Tim. 4. 7

Ainſi ſoit-il. Ainſi ſoit-il.



TABLE DES MATIERES principales contenues en cette presente Demonologie.

S. An-

Conseil

Duels

F.

G.

H.

Histoires

I.

Iuges

N.

O.

Ten-

T.

V.

Y.

Z.

FIN.

Fautes à corriger en la Demonologie.

Pag.41. lig.12. Wœrus, *lisez* Wierus.
Pag.70. lig.6. monstre, *lisez* mouche.
Pag.137. lig.13. gens, *lisez* agens.
Pag.216. lig.1. Non, *lisez* Nos.

En l'Antidemon.

Pag.47. lig.7. *lisez* il y en eut de ceux qui en venoyent, lesquels passans deuant sa boutique, où il travailloit encor, quoi que bien tard, qui l'appelerent dehors,